

MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE

UN DISCOURS SEREIN, FERME ET RASSURANT

Boaalem Branki

Un discours rassurant, ferme et plein de promesses. C'est en gros les conclusions que l'on peut tirer du discours du Chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance. Il a ainsi conforté la démocratie et la déontologie démocratique en appelant l'opposition à jouer pleinement son rôle dans la construction

d'une vie politique nationale forte, tout en rassurant sur la conduite à bon port du projet de révision de la Constitution et la lutte contre l'injustice sociale. Sur le rôle de l'opposition, le président Bouteflika expliquera que "le peuple algérien a besoin de connaître les propositions alternatives prétendant améliorer son devenir, et il saura ensuite choisir souverainement lors des rendez-vous électoraux de la République". Dans une grande

clarté, il explique à l'opposition notamment que "c'est-là le message que j'adresse en ce jour de communion nationale, à la classe politique du pays, et au premier chef, aux acteurs de l'opposition à laquelle j'exprime ma considération". Pour autant, il rendra également hommage à la majorité présidentielle qui est, a-t-il dit, dans son rôle de soutien du programme de développement tracé par les pouvoirs publics.



Le Chef de l'Etat se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution au cimetière d'El Alia

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Sellal inaugure et lance plusieurs projets à Alger p.6

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est recueilli dimanche au carré des martyrs du cimetière d'El Alia (Alger) à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er novembre à l'occasion du 53e anniversaire de l'indépendance. Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le président Bouteflika a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et lu la Fatih du saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution. Etaient présents à cette cérémonie de recueillement de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement. p.3 à 5

SANTÉ Le ministère rassure quant à la disponibilité des médicaments p.7

Education Un taux de réussite au BEM à 53,97%
Modalités d'admission en 1^{re} année secondaire p.7

SANTÉ

OBÉSITÉ ET DIABÈTE DE TYPE 2

DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE FORME GÉNÉTIQUE

Pages 14-15

CULTURE

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE: Takfarinas au rendez-vous avec l'histoire p.20

FOOTBALL

INFRASTRUCTURES
Le stade 5-Juillet de nouveau opérationnel p.26

EL TARF

Un poste avancé de la protection civile sur la frontière Est dans le cadre d'un jumelage avec Jendouba p.12

Météo► **Régions Nord : 37° à Alger**

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

► **Régions Sud : 36° à Tamanrasset**

Temps chaud à l'extrême sud de Hoggar au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé nuageux dans d'autres endroits au Sud-Ouest avec des vents.

TERRITOIRE
Ghoul à Aïn Defla


Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn Defla.

MOUDJAHIDINE
Zitouni à Tizi-Ouzou


Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou.

PALAIS DE LA CULTURE
Soirée andalouse avec Lila Borsali


Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera ce soir à partir de 22h, un concert de musique andalouse animé par l'artiste Lila Borsali.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE
Inauguration de plusieurs projets dans le Sud

La célébration du 53 ème anniversaire de la double fête de l'indépendance nationale et de la jeunesse a été marquée dimanche par l'inauguration de nombreux projets socioéconomiques dans les wilayas du Sud du pays. Des expositions sur la lutte de libération nationale et des cérémonies en l'honneur de membres de la famille révolutionnaire ont été organisées à cette occasion dans les wilayas de Tindouf, Béchar, Naâma, El-Bayadh, Laghouat, Ghardaïa, Adrar, Tamanrasset, Illizi, El-Oued et Ouargla.

SOUK AHRAS:
7 nouveaux lycées pour la prochaine rentrée

Sept (7) nouveaux lycées seront opérationnels dès la prochaine rentrée des classes dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué hier le directeur des équipements publics, Mohamed Kehaili. Ces établissements d'enseignement secondaire, en phase d'achèvement, sont implantés dans les communes de Souk Ahras (2 lycées), de Drea, de Sidi-Fradj, de Targuelt, d'Oued El Keberit et de Machrouha, précise ce responsable. Ces infrastructures offriront 6.000 places pédagogiques et des demipensions dans les communes enclavées situées en zones frontalières, en l'occurrence Sidi-Fradj, Oued El Keberit et Targuelt, a également indiqué M. Kehaili.

CE MATIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur
«La question sahraouie et le droit humanitaire international»

Le collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui organise ce matin à 10h30 au Forum de DK News, une conférence animée par Maya Sahli sur : «La question sahraouie et le droit humanitaire international» et le Dr Ahmed Katab sur : «Le droit à l'autodétermination des peuples : le cas du Sahara Occidental». Des personnalités et militants de la cause sahraouie rehaussent par leur présence cette manifestation. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.


PARLEMENT
Clôture demain de la session de printemps

La session de printemps 2015 des deux Chambres du Parlement sera clôturée demain mardi 7 juillet 2015 conformément à l'article 118 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique (02-99) portant organisation et fonctionnement de l'Assemblée nationale populaire (ANP) et du Conseil de la nation et les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du Parlement et entre celles-ci et le gouvernement, a indiqué un communiqué de l'Assemblée nationale.

MUSÉE DU BARDO
Exposition de tissage algérien

Le musée public national du Bardo, abritera jusqu'au 19 septembre 2015, une exposition de tissage algérien, «Harmonie et couleurs».

	Max	Min
Alger	37°	20°
Oran	32°	21°
Annaba	32°	20°
Béjaïa	33°	21°
Tamanrasset	36°	25°

Horaires des prières

Lundi 19 Ramadhan 1436

Fajr	03:45
Dohr	12:53
Asr	16:44
Maghreb	20:13
Isha	21:53


RESSOURCES EN EAU
Nouri en visite à Alger

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdellouahab Nouri, accompagné du wali d'Alger M. Abdelaâd Zoukh, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau de la wilaya d'Alger.


TRANSPORTS
Talai à Tlemcen


Le ministre des Transports, M. Boudjema Talai, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Tlemcen.

DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN
Soirée avec Asma Henni

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise demain mardi 7 juillet à partir de 22h30 à la salle Ibn Khaldou, une soirée musicale animée par Asma Henni.


LE 11 JUILLET À LA SALLE EL KHAYAM
Café littéraire avec Kamel Syamour

Dans le sillage des soirées de la littérature amazighe, organisées à chaque mois de Ramadhan par le Haut-commissariat à l'amazighité et après la soirée dédiée à la littérature et au patrimoine mozabites, la salle de cinéma El Khayam (avenue Mustapha El Ouali, ex-Debussy, Alger-Centre), abritera samedi 11 juillet 2015 à 22h, un café littéraire avec l'artiste chanteur Kamel Syamour.


CE SOIR À TIPASA
Lounis Aït-Menguellet en concert

Sous le patronage du ministère de la Culture, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à 22h30 au complexe Culturel de l'artiste Abdelwahab Salim de Chenoua (Tipasa), un concert de musique avec l'artiste Lounis Aït-Menguellet.



5 JUILLET 1962 - 2015

53^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Le président Bouteflika se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution au cimetière d'El Alia

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est recueilli dimanche au carré des martyrs du cimetière d'El Alia (Alger) à la mémoire des martyrs de la Révolution

du 1er novembre à l'occasion du 53^e anniversaire de l'indépendance.

Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui

lui a rendu les honneurs, le président Bouteflika a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et lu la Fatiha du saint Coran à la mémoire des martyrs de

la Révolution. Etaient présents à cette cérémonie de recueillement de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement.

Le président Bouteflika reçoit un message de félicitations du Souverain marocain Mohamed VI...

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a reçu un message de félicitations du Souverain marocain, le Roi Mohammed VI à l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de l'indépendance et de la fête nationale de la jeunesse dans lequel il lui a réaffirmé «sa détermination à continuer à oeuvrer pour la consolidation des liens d'amitié sincère et de respect mutuel liant les deux peuples frères». Le souverain marocain a en outre réaffirmé à cette occasion «sa détermination à oeuvrer pour le rapprochement entre les deux pays au mieux de leurs intérêts supérieurs et en faveur de la construction de l'édifice de l'Union maghrébine qui demeure, a-t-il dit, «un choix inébranlable et un cadre prometteur pour répondre aux aspirations des générations actuelle et montante à la complémentarité, à la stabilité et à la sécurité et relever les défis auxquels est confrontée notre région».

... de son homologue tunisien...

A l'occasion du 53^e anniversaire de l'indépendance, le président de la République Abdelaziz Bouteflika a reçu un message de félicitations de son homologue tunisien Béji Caid Essebsi dans lequel ce dernier lui a réaffirmé sa détermination à oeuvrer pour le renforcement des relations stratégiques privilégiées entre les deux pays et édifier un espace maghrébin qui corresponde aux attentes des peuples de la région.

«Il me plaît alors que le peuple algérien frère célèbre l'anniversaire de son indépendance glorieuse de vous présenter, en mon nom personnel et au nom du peuple tunisien, mes sincères félicitations et mes voeux les meilleurs de santé et de prospérité pour votre personne et davantage de progrès au peuple algérien frère sous votre conduite éclairée», a écrit le président Essebsi dans son message.

«L'occasion est également pour moi d'évoquer la glorieuse Révolution de libération algérienne qui demeure l'une des plus grandes épopeées de l'histoire et un modèle pour tous les peuples épis de liberté», a ajouté le Chef de l'Etat tunisien. «Tout en nous remémorant les combats communs qu'Algériens et Tunisiens ont mené côte à côte pour se libérer du joug colonial nous tirs de cette histoire commune les meilleurs enseignements qui confortent notre conviction profonde de notre communauté de destin et nous guident pour relever les défis présents et futurs», a conclu M. Essebsi.



Mesures de grâce du président Bouteflika à l'occasion du 5 juillet

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a promulgué deux décrets présidentiels portant mesures de grâce par réduction de peines, à l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de l'indépendance et de la fête nationale de la jeunesse, indique samedi un communiqué de la présidence de la République.

«À l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de l'indépendance et de la fête nationale de la jeunesse, et conformément aux prérogatives qui lui sont conférées par la Constitution, notamment son article 77-9, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a promulgué deux décrets présidentiels portant mesures de grâce par réduction de

Ces mesures concernent «des personnes détenues et non détenues condamnées définitivement et les «détenus condamnés définitivement qui, à l'issue d'une formation durant leur détention, ont subi avec succès des examens scolaires, universitaires ou de formation professionnelle», ajoute la même source.

Toutefois, «ne sont pas concernées par ces mesures de grâce présidentielles, les personnes condamnées définitivement pour actes terroristes ou de subversion, pour vols et vols qualifiés, pour détournement de deniers publics ou privés, pour corruption, pour contrebande et trafic de monnaie, pour assassinat et homicide volontaire, pour viols et pour trafics de stupéfiants», précise le communiqué.

Distinction des lauréats du concours du 1er Novembre 1954 pour les œuvres innovantes en histoire et littérature

Les lauréats du concours du Prix du 1er Novembre 1954 pour les œuvres innovantes dans les domaines de l'histoire, du conte, du roman, du théâtre et de l'audiovisuel, ont été honorés samedi soir à Alger à l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de l'indépendance. Neuf jeunes créateurs dont deux filles ont remporté les prix de ce concours sur un total de 50 participants dans cette édition, selon les organisateurs.

Le deuxième prix de la recherche en histoire a été décerné par Djamel Benyahia (Jijel), le premier prix n'étant pas été attribué. Le premier prix du conte a été remporté par Imene Sebhaoui (Djelfa) et celui du roman à Mahmoud Benhamouda (Jijel). Le prix de la meilleure œuvre théâtrale est revenu au



directeur de la station de Bechar de la télévision algérienne, Mustapha Bendehina et celle de la poésie au poète, Lakhdar Fellous (Msila). Dans son intervention à cette occasion, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni a indiqué que «le Prix du 1er Novembre est un concours national qui s'inscrit dans le cadre de la préservation de la mémoire». Par ailleurs, le ministre a estimé que «le

message adressé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à l'occasion du 53^e anniversaire de l'indépendance constitue une référence pour les jeunes afin qu'ils soient à la hauteur des sacrifices des chouhadas». Plusieurs membres du Gouvernement et des moudjahidines ont pris part à cette manifestation.

APS

Le président Bouteflika reçoit un message de félicitations de son homologue indien...

À l'occasion du 53^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le président de la République Abdelaziz Bouteflika a reçu un message de félicitations de son homologue indien Pranab Mukherjee dans lequel il lui a réaffirmé l'engagement de son pays à renforcer ses relations bilatérales avec l'Algérie. «Il me plaît, alors que vous célébrez l'anniversaire de l'indépendance de votre pays de vous présenter ainsi qu'au peuple algérien mes chaleureuses félicitations et mes voeux les meilleurs», a écrit le président indien. Après avoir rappelé que l'Algérie et l'Inde «sont unies par des relations d'amitié étroites, le président de la République d'Inde a tenu à réaffirmer l'engagement de son pays à renforcer «nos relations bilatérales dans divers domaines de coopération à identifier par les deux parties».

... du président éthiopien

Le président éthiopien, Mulatu Teshome, a adressé un message de félicitations au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de l'indépendance nationale. «Au nom du peuple et du gouvernement fédéral de la république d'Ethiopie et mon nom personnel je voudrais exprimer à votre excellence et à travers vous, au peuple et au gouvernement de la république algérienne mes plus chaleureuses félicitations à l'occasion du 53^e anniversaire de l'indépendance de votre pays», a souligné le chef de l'Etat éthiopien. Il a également exprimé «sa conviction que les relations amicales et stratégiques entre nos deux pays continueront à se développer dans l'intérêt de nos deux peuples». Le président éthiopien a en outre transmis ses meilleurs voeux de bonheur pour le président Bouteflika, et de prospérité et de bien-être pour le peuple algérien.

... Et de son homologue nigérien

Le président nigérien, Mahamadou Issoufou, a adressé un message de félicitations au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de l'indépendance nationale, dans lequel il lui a réaffirmé son attachement à continuer à oeuvrer au renforcement des relations de coopération, de solidarité et de bon voisinage entre les deux pays. «Au moment où le peuple algérien frère, célèbre le cinquante troisième anniversaire de son indépendance, il m'est particulièrement agréable d'adresser à votre excellence mes félicitations les plus vives ainsi que mes voeux les meilleurs de santé, de bonheur et de quétude et, à vos populations davantage de progrès et de prospérité, dans la paix», a souligné le président nigérien dans son message. «Je partage, ainsi que le gouvernement et le peuple nigériens, vos sentiments de joie et de fierté à l'occasion de ce glorieux anniversaire», a-t-il relevé. «Nous nous remémorons aussi avec fierté la solidarité fraternelle qui a uni nos deux peuples lors de leur lutte commune pour la liberté et l'indépendance», a-t-il relevé. Il a également réaffirmé son attachement à continuer à oeuvrer de concert avec le président Bouteflika, au renforcement des relations de coopération, de solidarité et du bon voisinage qui existent entre les deux pays. À cette occasion, le président Issoufou a fait part de sa «permanente disponibilité à appuyer toutes les initiatives visant la consolidation de notre coopération, sur des bases solides et saines, à la faveur de la confiance et du dialogue politique qui caractérisent nos relations, afin de mieux combattre le terrorisme et l'insécurité dans l'espace sahelo-sahélien».

5 JUILLET 1962 - 2015

53^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

DISCOURS DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE DE L'INDÉPENDANCE : Un discours serein, ferme et rassurant

Boualem Branki

Un discours rassurant, ferme et plein de promesses. C'est en gros les conclusions que l'on peut tirer du discours du Chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance. Il a ainsi conforté la démocratie et la déontologie démocratique en appelant l'opposition à jouer pleinement son rôle dans la construction d'une vie politique nationale forte, tout en rassurant sur la conduite à bon port du projet de révision de la Constitution et la lutte contre l'injustice sociale. Sur le rôle de l'opposition, le président Bouteflika expliquera que "le peuple algérien a besoin de connaître les propositions alternatives prétendant à améliorer son devenir, et il saura ensuite choisir souverainement lors des rendez-vous électoraux de la République". Dans une grande clarté, il explique à l'opposition notamment que "c'est-là le message que j'adresse en ce jour de communion nationale, à la classe politique du pays, et au premier chef, aux acteurs de l'opposition à laquelle j'exprime ma considération". Pour autant, il rendra également hommage à la majorité présidentielle qui est, a-t-il dit, dans son rôle de soutien du programme de développement tracé par les pouvoirs publics. "Dans le respect de la déontologie démocratique, l'opposition est dans son rôle, tout comme sera dans son rôle la majorité qui a porté mon programme durant la campagne électorale et à laquelle il revient de le promouvoir aujourd'hui dans le cadre du débat démocratique, pour semer l'espérance et pour soutenir l'effort", a-t-il dit. Sur un autre plan, le Président Bouteflika a confirmé qu'il mènera son mandat jusqu'à son terme. Il dira ainsi que "vous avez été nombreux à m'interroger pour que je poursuive la mission dont vous m'aviez déjà honoré trois fois. J'ai répondu à cet appel, acceptant ce sacrifice, malgré ma condition physique actuelle (...), je m'attellera à accomplir ce devoir avec l'aide de Dieu, conformément au mandat que m'a confiée la majorité de notre peuple". C'est donc un discours de franchise, et de grande fermeté que le président Bouteflika a développé à l'occasion de la fête de l'indépendance, rendant hommage s'il en faut aux glorieux martyrs de la révolution. Il aura également rappelé à tous la phase économique difficile actuelle qu'il faudra traverser sans encombre, tout comme il a rassuré la classe politique nationale que le projet de révision de la Constitution est en phase d'être terminé. C'est dire également que le Président Bouteflika fait un véritable discours sur l'état de la République, autant que sur les perspectives politiques, sociales et économiques à venir. Et, sur le volet du développement local et de la croissance économique, il a rappelé à tous que "l'Algérie s'est libérée du fardeau de la dette extérieure, et a engagé trois programmes quinquennaux massifs de développement ainsi que des programmes complémentaires en faveur des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux". Ces efforts se sont en effet cristallisés en la livraison de milliers d'écoles, de lycées et de CEM, de centaines de milliers de logements, de routes, de structures de santé de proximité et d'autres réalisations socio-économiques tout aussi importantes pour le peuple algérien, qui commémorent en ce jour la libération totale du pays du joug colonial.

Message du président Bouteflika à l'occasion de la fête de l'indépendance et de la jeunesse

Le président de République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé samedi un message à l'occasion de la commémoration du recouvrement de l'indépendance de l'Algérie et de la célébration de la fête nationale de la jeunesse, dont voici le texte intégral.

«Mes chers compatriotes,

J'entamerai ce propos en vous présentant mes meilleurs vœux à l'occasion du mois de ramadhan, priant le Seigneur Tout-Puissant d'accepter votre jeûne et vos prières et de pardonner vos pechés de tous les croyants.

Notre pays s'apprête à célébrer le 53^e anniversaire du recouvrement de son indépendance. Cet événement est particulièrement important en soi, mais il prend un relief plus grand cette année, dédiée à la commémoration du 60^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de Novembre.

En cette occasion, je voudrais partager avec vous une halte de recueillement et de réflexion sur les sacrifices indicibles de notre peuple pour la restauration de sa liberté et de sa souveraineté, ainsi que sur les défis que l'Algérie se doit encore de relever pour le plein accomplissement du message de Novembre.

Mes chers compatriotes,
De toutes les dates commémoratives dans notre histoire contemporaine, le 5 juillet se distingue parce qu'il est l'aboutissement de la longue lutte de notre peuple contre l'invasion et la domination coloniale.

La résistance et les soulèvements répétés de nos ancêtres ont coûté à notre pays des millions de martyrs, tombés pour l'honneur et pour la liberté, face à une colonisation qui s'est étendue durant plus d'un siècle, à la spoliation de nos terres, à la déportation de nos résistants, et à la marginalisation de notre culture. En un mot, la colonisation a fait de notre peuple «les damnés de la terre» comme l'a exprimé un illustre Frère, compagnon de notre Révolution, le regretté docteur Frantz Fanon.

C'est ce refus incessant de la domination étrangère qui aura été cristallisé par la glorieuse révolution de Novembre, dans un sursaut national, mobilisant notre peuple partout à travers le pays et au sein de l'émigration. C'est le combat de l'Emir Abdelkader, de cheikh Ahaddad, de cheikh Bouamama, et de tant d'autres patriotes, qui a été repris par l'Armée de libération nationale, avec comme tribut, notamment, un million et demi de martyrs.

En ce jour commémoratif du retour de l'Algérie dans le concert des nations indépendantes, nous nous recueillons avec ferveur, à la mémoire des glorieux chouhada de la révolution de Novembre.

Nous saluons aussi la mémoire des vaillants moudjahidines qui nous ont



quittés durant ces années d'indépendance, et nous rendons hommage à ceux des compagnons de lutte encore en vie, auxquels je souhaite santé et bonheur.

«Mes chers compatriotes,

L'indépendance a ouvert la voie à la reconstruction de l'Algérie, un chantier qui interpellait sans cesse notre peuple, mais particulièrement la jeunesse, dont le 5 juillet est également la fête nationale.

De fait, au lendemain de l'indépendance, le pays était exsangue, face à des défis énormes dont nous rappelons pour l'exemple, des centaines de milliers de familles de martyrs à prendre en charge, des centaines de milliers de citoyens sans demeure ni revenus, et des millions d'enfants à scolariser.

Face à tout cela, l'Algérie était démunie de tout, et il suffit de rappeler qu'elle ne comptait alors que quelques centaines d'enseignants et quelques dizaines de médecins. Rappeler cela c'est souligner tout l'effort investi par notre vaillant peuple pour reconstruire la patrie.

La reconstruction nationale menée pendant des décennies a connu d'importants succès mais aussi son lot d'insuffisances, des insuffisances ayant abouti à une asphyxie financière qui a générée une régression économique et sociale

comme conséquence de l'ajustement structurel imposé par les créanciers de l'Algérie. De plus, notre pays sera confronté à des dérives qui, dans leur paroxysme, ont débouché sur la tragédie nationale. Dans cette tragédie véritable, le peuple algérien a su faire face, d'abord en combattant l'hydre du terrorisme, étrangère à notre culture et à nos valeurs, et nous nous recueillons avec émotion, à la mémoire des martyrs du devoir national.

Dans ce même combat, notre grand peuple est allé plus en avant encore, à travers son adhésion massive à la Concorde civile puis à la Réconciliation nationale, qui ont préservé notre pays de déchirements terribles.

«Mes chers compatriotes,

Dans la paix civile rétablie et l'unité nationale confortée, nous nous

sommes attelés ensemble à relancer la construction nationale.

À ce titre, l'Algérie s'est libérée du fardeau de la dette extérieure, et a engagé trois programmes quinquennaux massifs de développement ainsi que des programmes complémentaires en faveur des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux.

Ces efforts ont été couronnés par de multiples réalisations, dont nous citerons la livraison en seize années, de millions de logements, la construction de milliers d'écoles, collèges et lycées, l'extension du réseau universitaire à toutes les wilayas, l'ouverture de centaines de nouveaux hôpitaux, polycliniques, et centres de santé, ainsi que le raccordement de localités mises isolées à l'eau potable, à l'électricité et au gaz naturel. En parallèle, les investissements publics et la relance économique ont fait reculer le chômage, de près de 30% en 1999 à près de 10% l'année dernière.

Le renouveau national a englobé aussi la consolidation des libertés et de la démocratie. De fait, les libertés individuelles et collectives ont enregistré des avancées incontestables, grâce aux réformes introduites dans le domaine de la Justice, et l'Algérie s'honneur de n'avoir aucun prisonnier politique ou d'opinion, ni aucun journaliste détenu pour délit de presse. Les champs politique et associatif comptent chacun des dizaines d'acteurs, s'expriment et agissent tous sans contraintes, alors que l'espace médiatique connaît une diversité exceptionnelle.

Les droits de la femme et son rôle ne cessent de se conforter, dans différents domaines, éducatifs, professionnels et politiques. Le renouveau concerne aussi notre potentiel de défense nationale qui poursuit sa professionnalisation et consolide ses capacités et ses moyens, à la hauteur des exigences de la préservation de l'intégrité du territoire et de la protection de milliers de kilomètres de frontières terrestres, dans un environnement sous-régional instable, par le fait de foyers de tension, du terrorisme international, et des narcotrafiquants. Je sais que cette occasion pour exprimer ma considération aux officiers, sous-officiers, et djououdi de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ainsi qu'aux cadres et personnels des services de sécurité.

“
Révision de la Constitution : le projet est en phase de «finalisation ultime»

“
Vibrant hommage à l'ANP qui œuvre à «préserver l'intégrité du territoire national»

“
Le président Bouteflika exprime sa «considération» envers la classe politique et l'opposition



5 JUILLET 1962 - 2015

53^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

• • •

Au nom de la nation, je m'incline aussi avec ferveur, à la mémoire des martyrs du devoir national, dans les rangs de nos forces armées et des services de sécurité, qui se sont sacrifiés pour défaire le terrorisme abject et protéger les citoyens et leurs biens, et je salue leurs compagnons qui poursuivent courageusement ce combat.

Je tiens également à dire notre reconnaissance aux unités de l'Armée nationale populaire qui, au niveau de nos frontières terrestres, veillent avec vigilance et abnégation à préserver l'Algérie, notamment du terrorisme international, dont la menace grave est de plus en plus évidente dans notre sous-région.

Mes chers compatriotes,

Il est légitime pour chaque peuple de faire une halte sur son parcours afin de relever les progrès qu'il a accomplis. En ce qui nous concerne, une telle halte doit être d'abord une source d'inspiration et de motivation, pour continuer la marche vers le progrès et le bien-être, et pour combler des retards certains.

L'évocation des sacrifices de notre peuple ainsi que des progrès qu'il a concrétisés, est nécessaire pour barrer la voie au pessimisme que peut nourrir un sort individuel encore difficile, ou que peut susciter le nihilisme politique.

En effet, il importe de dire que l'Algérie n'est pas un champ de prédilection de la corruption. Certes, ce fléau s'est malheureusement infiltré dans notre pays mais il est aussi combattu sévèrement avec le glaive de la loi. Que ceux qui en douteraient, prennent connaissance du rapport élaboré sur notre pays dans ce domaine, par l'instance des Nations unies chargée du suivi de la mise en œuvre de la Convention internationale pour la prévention et la lutte contre la corruption.

Il importe de dire aussi que l'Algérie n'est pas et ne sera pas un espace d'injustice ou d'exclusion sociale, ces tares contre lesquelles le pays mobilise tous ses moyens. La politique publique de développement s'étend à toutes les contrées du pays, et les transferts sociaux à partir du budget de l'Etat sont d'un niveau incomparable dans le monde entier.

Ce sont-là quelques réalités parmi d'autres qui doivent être soulignées et dites pour nourrir la fierté légitime de notre peuple, et pour atténuer le poids de l'attente chez ceux de nos compatriotes dont des besoins fondamentaux n'ont pas encore été satisfaits.

Oui, le développement national progressera encore, année après année. Les programmes publics de développement en cours permettront de répondre aux besoins de nos compatriotes en logement, en santé, ou en formation.

La mobilisation des capacités économiques publiques et privées, conjuguées avec l'apport du partenariat extérieur, apporteront aussi des réponses à la demande d'emploi, dans tous les secteurs, à travers tout le pays et notamment au profit des jeunes.

La consolidation de l'Etat de droit se poursuivra, au fil des réformes qui seront d'ailleurs confortées dans tous



les domaines, par la révision de la Constitution, dont le projet est en phase de finalisation ultime.

Mes chers compatriotes,

L'Algérie est aujourd'hui confrontée à un effondrement des cours des hydrocarbures. Cela affecte les revenus extérieurs de l'Etat et nécessitera une rationalisation accrue dans la gestion des finances publiques, pour traverser cette perturbation économique mondiale. Mais, outre quelques réserves de changes accumulées, l'Algérie dispose d'un potentiel économique important à valoriser davantage, et dispose aussi d'une jeunesse formée, capable de relever les défis contemporains des technologies et de la compétitivité. Nous libérerons encore plus les atouts des pesanteurs bureaucratiques

et nous les mettrons également à l'abri des fléaux parasites de la fraude, laquelle coûte tant au Trésor public, et constitue le pire ennemi de l'investissement économique honnête.

Notre potentiel de développement devra également être mis en

valeur, loin des entraves dogmatiques. Le monde est riche en exemple de pays avec lesquels nous avons partagé certains référents idéologiques, et qui s'affirment aujourd'hui en puissances, adeptes de l'économie de marché, grâce à la mobilisation de leurs capacités nationales, publiques et privées, ainsi qu'au recours au partenariat étranger.

Dans le même temps, la poursuite du développement et la valorisation accrue de nos capacités, nécessitent un climat national de stabilité, ainsi que la sérénité des esprits et des coeurs. Il y a quelques années seulement, l'Algérie, son peuple

et sa démocratie ont très chèrement payé le prix des discours populistes, de la démagogie et du défi à la loi. Tirons donc les leçons de ces amères expériences pour nourrir notre pluralisme politique, associatif et syndical, de joutes nobles autour de programmes alternatifs. En effet, le peuple algérien a besoin de connaître les propositions alternatives prétendant améliorer son avenir, et il saura ensuite choisir souverainement lors des rendez-vous électoraux de la République. C'est là le message que j'adresse en ce jour de communion nationale, à la classe politique du pays, et au premier chef, aux acteurs de l'opposition à laquelle j'exprime ma considération. En effet, dans le respect de la déontologie démocratique, l'opposition est dans son rôle, tout comme sera dans son rôle la majorité qui a porté mon programme durant la campagne électorale et à laquelle il revient de le promouvoir aujourd'hui dans le cadre du débat démocratique, pour semer l'espoir et pour soutenir l'effort.

Mes chers compatriotes,

Vous avez été nombreux à m'interpeller pour que je poursuive la mission dont vous m'aviez déjà honoré trois fois. J'ai répondu à cet appel, acceptant ce sacrifice, malgré ma condition physique actuelle.

«Je m'attellera à accomplir le devoir conformément au mandat confié par le peuple»

Le sacrifice consenti par mes valeureux compagnons tombés au champ d'honneur, dans les rangs de l'Armée de Libération Nationale. En ce qui me concerne, je m'attellera à accomplir ce devoir avec l'aide de Dieu, conformément au mandat que m'a confié la majorité de notre peuple. Dans le même temps, en ce jour commémoratif des combats de nos ancêtres, des résistances et des triomphes de notre peuple, je vous appelle tous, mes chers compatriotes, dans la différence de vos convictions politiques, mais aussi dans votre unité de destin national, à unir nos forces et nos énergies, pour construire davantage l'Algérie notre Patrie, et la porter ainsi, année après année, génération après génération, au niveau de vos ambitions et de vos espérances, au niveau de l'idéal pour lequel sont morts nos glorieux martyrs.

LA STABILITÉ DU PAYS ET DE SES INSTITUTIONS

Le sacrifice et l'engagement du Président de la République

Kamel Cherif

La stabilité du pays demeure sacrée pour le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'artisan de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale ayant consacré le recouvrement de la paix et de la sécurité en Algérie.

Un acquis qui ne peut être remis en cause ou négligé! Un acquis auquel tient le chef de l'Etat qui veut instaurer des pratiques démocratiques avec une alternance au pouvoir et ce, dans le respect de la volonté du peuple et des institutions du pays. En ce sens, les chantres de l'article 88 de la Constitution appelant au départ du Président à cause de sa maladie, auront eu une réponse claire et net de la part du chef de l'Etat qui ira jusqu'au but de son mandat.

En termes plus clairs, il n'y aura ni période de transition, ni gouvernement d'union nationale ni autres scénarios qui sont souvent adoptés lors des périodes d'instabilité. Il faut relever que le président de la République demeure fidèle à ses engagements, lui qui a bénéficié d'un plébiscite populaire pour un quatrième mandat.

En poursuivant sa mission, il s'agit pour le Président Bouteflika d'une réponse aux Algériens, lesquels qui lui avaient renouvelé leur confiance pour la quatrième fois de manière consécutive. «J'ai répondu à cet appel, acceptant ce sacrifice, malgré ma condition physique actuelle», a-t-il souligné dans son discours à la Nation à l'occasion du 53e anniversaire de la célébration de la fête de l'indépendance.

Il s'agit d'une réponse à ceux qui invoquent la «maladie du président», lequel reconnaît son état physique certes, mais cela ne l'empêche pas de gérer le pays et de demeurer à la hauteur de la confiance qui le peuple a placé en lui.

En somme, le discours du chef de l'Etat est rassurant dans la mesure où il va dans le sens de maintenir et de veiller à la stabilité du pays, tout en insinuant que les changements viendront par des pratiques démocratiques.

A ce propos, le chef de l'Etat a rendu hommage à l'opposition ainsi qu'aux partis politiques au pouvoir, appelant les différentes parties à assumer leur rôle dans le plein respect des règles et pratiques démocratiques.

L'évocation de l'opposition par le président de la République, vient ainsi démentir tout ce qui a été dit et colporté par une partie de la classe politique. Mieux encore, le chef de l'Etat a considéré que les partis au pouvoir, au même titre que ceux qui s'inscrivent dans l'opposition, sont dans leur rôle.

Toutefois, la démocratie doit être préservée au même titre que les intérêts du pays et du peuple qui doivent être mis au-dessus de toutes considérations ou intérêts politiques et politiciens. Le processus d'édification d'un Etat de droit fort et solide se poursuit sereinement, à la faveur des réformes politiques engagées depuis 2011, lesquelles seront couronnées par la révision de la Constitution.

Ce sont là les engagements du Président, au prix d'un grand sacrifice sur sa santé, pour arrimer l'Algérie vers la modernité.

APS

DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A RETENIR ▶ ▶ ▶ A RETENIR

● L'article 87 bis du code du travail appliqué dès le mois d'août prochain

M. Sellal, a affirmé samedi à Alger que l'article 87 bis du code du travail sera appliqué dès le mois d'août prochain.

«L'article 87 bis du code du travail sera appliqué dès le mois d'août prochain, malgré la chute des prix du pétrole», a déclaré M. Sellal.

● Le paiement par chèque contribuera à l'amélioration de l'économie nationale

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a souligné samedi à Alger la nécessité de favoriser la maîtrise par les banques et autres établissements financiers des fonds circulant hors de ces circuits afin de contribuer à l'amélioration de l'économie nationale.

● L'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux malgré la chute des prix du pétrole

M. Sellal a indiqué que l'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux réalisés durant les dernières années et ce, malgré la chute des prix du pétrole.

M. Sellal qui s'exprimait à la fin de la visite d'inspection et de travail qu'il a effectuée dans la wilaya d'Alger, a rassuré que malgré la chute des prix du pétrole, les acquis sociaux réalisés au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne les différents mécanismes d'emploi des jeunes, seront maintenus.

● La rationalisation des dépenses publiques n'est pas de l'austérité

«La politique du gouvernement consiste à rationaliser les dépenses publiques. Mais cette rationalisation n'est pas de l'austérité», a indiqué M. Sellal

M. Sellal inaugure et lance plusieurs projets à Alger

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé samedi, lors d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger, au lancement et à l'inauguration de plusieurs projets à caractère socio-économique et culturel dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République.



Le secteur du transport a, ainsi, suscité une attention particulière de la part du Premier ministre qui a, délibérément, procédé à l'inauguration de l'extension de la ligne 1 du métro d'Alger reliant Haf El Badr à El Harrach centre sur une distance de 4 km et dont la mise en service est prévue dimanche.

L'extension, qui dessert les communes de Bachdjerrah, El Harrach et Bourouba, répond ainsi à l'impératif de désengorger la capitale et renforcer le transport à l'est d'Alger. La wilaya d'Alger s'est dotée, également, de deux infrastructures relevant du secteur de l'enseignement supérieur. Il s'agit d'une faculté de médecine à Ben Aknoun et d'une faculté de droit à Saïd Hamdine, toutes les deux inaugurées par le Premier ministre.

L'inauguration de ces deux établissements, d'une capacité de 10.000 places pédagogiques chacune, vient ainsi renforcer les infrastructures du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

A cet égard, M. Sellal a insisté sur la nécessité d'élever la nouvelle faculté de médecine d'Alger au rang d'Ecole d'excellence, mettant l'accent sur l'importance d'édifier des «bâtiments intelligents» au sein de cette Ecole et de les équiper des nouvelles technologies et des nouveaux médias.

Le secteur de la culture a été également au menu de cette visite, puisqu'une école de musique a été

inaugurée à Kouba, proposant une large gamme de formations musicales et de cycles d'initiations à destination du public. Une autre école, mais cette fois relevant du secteur du tourisme, a été mise en service par le Premier ministre à Ain Benian.

Il s'agit de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, un établissement public dont la gestion est assurée par l'Ecole suisse de Lausanne, et qui se fixe l'objectif de dispenser une formation d'excellence aux standards internationaux.

M. Sellal a, par ailleurs, visité l'unité de fabrication de cartes à puces de l'entreprise HB Technologies, située dans la zone industrielle de Rouiba, au cours de laquelle il a appelé à la levée de toutes les entraves bureaucratiques pour faciliter la création de start-up, notamment par les jeunes.

Le Premier ministre a, d'autre part, procédé à la mise en service du stade du 5 juillet, 15 mois après sa fermeture pour d'importants travaux de rénovation ayant ciblé aussi bien les tribunes que la pelouse.

Les travaux d'urgence de modernisation ont consisté notamment en l'étanchéisation locale des gradins, la pose de la siégerie, l'installation de nouveaux écrans géants, d'une nouvelle solution de vidéosurveillance, d'un nouveau système de sonorisation et d'un nouveau système d'éclairage de la pelouse. Par ailleurs, et dans le cadre

du projet d'aménagement d'Oued El-Harrach, le Premier ministre a inauguré trois piscines en plein air réalisées dans le cadre de ce projet inscrit au plan d'aménagement de la baie d'Alger.

Sur place, il a donné des instructions pour la finalisation de la totalité du projet d'aménagement d'Oued El-Harrach d'ici à fin 2017, y compris le projet de réalisation d'une marina inscrite dans le cadre de l'aménagement et la dépollution de ce Oued. Dans le secteur de l'hydraulique, le Premier ministre a inauguré le barrage réservoir de Douera, un immense plan d'eau qui permettra notamment de renforcer l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger et la wilaya de Blida.

Cette infrastructure hydraulique, dont le site chevauche les communes de Douera, Mahelma et Tessala El Merdja, est d'une superficie de 10 km² et d'une capacité de stockage de 87 millions de m³ puisés de l'oued El Harrach prend sa source. Au cours de cette visite qui intervient à la veille de la célébration de la fête de l'indépendance de l'Algérie, M. Sellal a inauguré la place El Moukawama (la résistance), située dans la commune de Sidi M'Hamed où 4 statues de chouhada ont été érigées, à savoir celles de Hassiba Benbouali, Ali Amari, Omar Yacef et Mahmoud Bouhamidi.

APS

LUTTE ANTITERRORISTE

Sellal réaffirme la détermination de l'Etat

Valid. B

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réaffirmé hier la détermination de l'Algérie à poursuivre sa politique de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, précisant que les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) sont mobilisées pour lutter contre ces fléaux.

Le chef de l'exécutif a assuré, à ce titre, que l'Algérie dispose d'une armée forte et d'un président qui veille, soulignant que les pouvoirs publics œuvrent pour la paix et le dialogue.

M. Sellal a mis l'accent, en outre, sur la nécessité de poursuivre la politique de réconciliation nationale, soulignant que l'Algérie a bâti un Etat de droit, de paix et de sécurité grâce à la politique de réconciliation nationale-prônée par le président Bouteflika.

Les résultats de cette politique «sont aujourd'hui palpables», a-t-il affirmé.

Ces propos interviennent quelques jours après ceux du chef d'état major de l'ANP, vice ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, qui avait indiqué que l'ANP poursuit son action sur le terrain avec détermination, abnégation et engagement pour traquer les terroristes et les criminels qui tentent de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays.

Ces efforts ont été couronnés par la mise hors d'état de nuire, ces derniers temps, de plusieurs criminels, ainsi que la saisie d'armes et de munitions, tout comme d'autres objets destinés à la contrebande et qui sont de nature à nuire à l'économie nationale.

Ces actions qui interviennent dans le cadre de la stratégie tracée par l'état major de l'ANP visant à sécuriser les frontières du pays contre toutes les tentatives d'atteinte à la stabilité du territoire national, ont été menées avec succès et renseignement, on ne peut mieux, sur la force de frappe des forces de l'Armée nationale, plus que jamais déterminée à déjouer toute tentative de déstabilisation du pays.

Agissant sous les orientations du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, s'est rendu dans plusieurs régions militaires pour s'enquérir de la disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP, notamment aux frontières sud du pays, où la vigilance reste de mise, du fait de la dégradation de la situation sécuritaire dans les pays voisins comme la Libye et le Mali et à laquelle il faudra ajouter la propagation du trafic lié à la contrebande. C'est ainsi que le chef d'état major s'est enquis de près du niveau de disponibilité des unités, et ce à travers l'inspection sur le terrain des dispositifs de défense et du déploiement des forces

sur les territoires. Gaïd Salah qui a tenu des rencontres avec les cadres et les personnels des unités chargées de veiller à la protection et à la sécurisation des frontières nationales, déployées au niveau des secteurs opérationnels de l'extrême sud du pays, a donné des instructions et orientations visant l'amélioration des conditions de vie et de travail au niveau des unités, permettant aux troupes de fournir une meilleure performance dans la sécurisation des frontières et la défense de la patrie. Il a également mis l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts et de vigilance et d'être en permanente disponibilité pour faire face à toute tentative visant la sécurité et la stabilité du pays.

Gaid Salah a, par la même occasion, réitéré la détermination de l'ANP à consentir tous les efforts pour défendre les frontières nationales et éradiquer les résidus terroristes dans le pays, soulignant que «nous faisons aujourd'hui face aux même défis, comme nous menons le même combat, et nous, au sein de l'Armée nationale populaire, demeurons fidèles au sacré serment et nous poursuivrons sur le même droit chemin».

Pour ce faire, les éléments de l'ANP ont fait montre, en de nombreuses circonstances, de leur disponibilité permanente à défendre la partie et à préserver sa souveraineté, ainsi que sa stabilité.

SANTÉ

Le ministère rassure quant à la disponibilité des médicaments

Le directeur de la pharmacie et des équipements au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Hamou Hafedh, a rassuré quant à la disponibilité des médicaments, affirmant qu'il n'y a pas de problème de pénurie.

Suite aux informations rapportées par certains médias évoquant la pénurie de certains médicaments, M. Hamou a tenu à assurer, dans une déclaration à l'APS, que «les hôpitaux disposent de tous les médicaments et il n'y a pas de rupture de stocks», et que les établissements sanitaires sont approvisionnés de façon «régulière et continue».

Il a précisé, à cet égard, qu'il y a un suivi pour parer à tout problème susceptible de perturber la disponibilité des médicaments, et intervenir en cas de pré-rupture, de rupture ou de tension sur tel ou tel produit.

Il a fait savoir, à ce titre, que dans l'objectif de couvrir les besoins nationaux, «les programmes prévisionnels d'importation, que ce soit de la matière première ou du produit fini, sont menés de manière régulière et continue», soulignant que «tout est à jour».

De même pour la fabrication, a-t-il indiqué, précisant que les médicaments interdits à l'importation sont fabriqués localement, en rappelant la



politique de l'Algérie ayant pour objectif d'assurer la sécurité et l'autonomie en matière du médicament, et ce à travers la production locale et l'acquisition de la technologie.

De son côté, le président du Conseil de l'ordre des médecins, Dr Mohamed Bekkati Berkani, a estimé que «le problème réside dans le rétention des médicaments au niveau des grossistes».

Il a jugé, à cet égard, nécessaire de «revoir» le circuit actuel des grossistes (près de 500 entre grossistes réels et supposés), relevant le fait qu'un certain nombre de grossistes disposent d'un agrément mais qui «n'ont jamais importé».

Pour Dr Bekkati, «seul le lancement de l'agence du médicament qui pourrait remédier à ce problème, car

il s'agit, a-t-il dit, de l'unique organe capable de suivre la traçabilité des médicaments et régler leur circuit».

Pour le Syndicat des pharmaciens d'offices (SNAPo), le problème de pénurie «existe réellement», en parlant d'une «dizaine de médicaments essentiels destinés à plusieurs pathologies concernés par ce problème, en plus que d'autres médicaments».

Il a estimé que la validation des programmes d'importation «n'a pas été signée à temps». Le Snapo a affirmé avoir «toujours lutté contre l'importation de produits «cabas» (irrégulière)», relevant, que dans le cas de pénurie «certaines officines recourent à cette méthode illégale».

Il a souligné que l'intérêt du malade est au dessus de toute autre considération».



L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'HÔTELLERIE D'ALGER Une formation d'excellence aux standards internationaux

L'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Algier (Eshra), un établissement public dont la gestion est assurée par l'Ecole suisse de Lausanne, se fixe l'objectif de dispenser une formation d'excellence aux standards internationaux.

Inaugurée samedi par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, l'Eshra dont le promoteur est la Société d'investissement hôtelier, forme des cadres qualifiés dans la gestion des établissements hôteliers et touristiques, selon les standards internationaux avec l'objectif d'atteindre un niveau d'excellence.

L'Eshra qui vient de clôturer sa première année d'existence, est placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le diplôme obtenu au terme d'une formation au sein de cet établissement est certifié par l'Ecole hôtelière suisse de Lausanne, selon le directeur général de l'Eshra, Xavier Chlapowski.

Il s'agit d'une licence de trois ans de formation (système LMD) délivrée par le ministère de l'Enseignement supérieur et d'une autre licence internationale en gestion hôtelière après quatre ans d'études délivrée par l'Ecole hôtelière de Lausanne.

Située à Ain Benian (Ouest d'Algier), l'Eshra dont le coût de réalisation s'élève à 13,3 milliards DA, est dotée d'une capacité d'accueil de 800 places pédagogiques, 400 lits pour étudiants, 20 lits pour les visiteurs et 27 appartements pour les professeurs ainsi que sept (07) duplex.

Elle est bâtie sur une superficie de 78.000 m² et bénéficie d'infrastructures modernes, des dernières technologies et d'un enseignement de pointe dans le management hôtelier.

L'Etablissement dispense une formation payante, soit 900 000 dinars par an. La première promotion de 48 étudiants, en régime d'internat, vient de clôturer sa première année de formation.

Ainsi, les nouveaux bacheliers auront la possibilité de suivre une formation au sein de l'Ecole en payant leurs études ou en bénéficiant d'une aide de donateurs publics ou privés du secteur du tourisme, notamment la Société d'investissement hôtelier.

La formation est dispensée aussi bien par des enseignants algériens qu'étrangers dans des cuisines dotées d'équipements modernes, de manière à permettre aux étudiants d'atteindre l'excellence.

Des cadres de l'Ecole de Lausanne sont régulièrement dépêchés à Alger afin de «surveiller» l'activité de l'Eshra, selon son DG.

Les étudiants qui sont formés à de nombreux domaines ayant trait à l'accueil, la gestion et la gastronomie, suivent aussi une formation pratique au niveau des établissements hôteliers que ce soit en Algérie ou à l'étranger.

Les stages pratiques se déroulent durant le troisième et le septième semestre dans les domaines de la gestion hôtelière et ses différentes spécialités.

En ce sens, des élèves de l'Eshra ont déjà pris part à l'ouverture de l'hôtel Mariott à Constantine et d'autres ont participé au Salon du chocolat qui s'est tenu récemment à Alger.

La formation est également soutenue par l'ouverture, au sein de l'Ecole, d'un restaurant gastronomique ouvert au public trois fois par semaine (mardi, mercredi et jeudi).

L'ouverture de cette Ecole répond au souci de consolider la formation et la qualification de la main-d'œuvre dans le domaine touristique d'autant plus que l'Algérie va engager plusieurs projets d'investissement dans le domaine touristique, avait indiqué le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul.

Quelque 20 autres instituts de formation dans le domaine touristique seront ouverts à l'horizon 2020.

APS

Un taux de réussite au BEM à 53,97%



Le taux de réussite à l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM) a atteint 53,97%, a appris l'APS auprès du ministère de l'Education nationale.

285.392 sur un nombre global de 528.839 candidats ayant concouru ont été admis à cet examen dont les épreuves se sont déroulées du 14 au 16 juin dernier.

Chez les filles, le taux de réussite est de 61,53% contre 45,69% chez les garçons.

L'Office national des examens et des concours (Onec) a recensé 534.374 candidats inscrits au BEM relevant une baisse de 12,09% (49.468 candidats) par rapport à l'année précédente (591.509 candidats).

Le taux de réussite national à l'examen du BEM était de 59,54% en 2014 et de 72,10% en 2012, (meilleur taux durant les cinq dernières années).

Modalités d'admission en 1^{re} année secondaire

Le ministère de l'Education nationale a rappelé samedi les modalités d'admission en 1^{re} année secondaire suite à l'annonce des résultats de l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2015 dont le taux de réussite a atteint 53,97%. Les élèves ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'examen du BEM sont admis automatiquement en classe de première année secondaire, a expliqué le ministère, précisant que la moyenne d'admission des candidats au lycée qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 est calculée selon la moyenne annuelle de la 4^{ème} année moyenne plus la moyenne obtenue à l'examen BEM divisée par deux (02).

Pour ce qui est de l'orientation des admis vers les deux troncs communs «Sciences et technologie» ou «Lettres» de l'enseignement secondaire, cette orientation «s'effectue en tenant compte de certains critères dont notamment le vœu formulé par l'élève, ses résultats scolaires et son classement par rapport au groupe ayant choisi le tronc commun voulu».

Il est également question, selon le ministère, des propositions des, enseignants et du conseiller de l'orientation et de guidance scolaires et professionnelles ainsi que des places pédagogiques disponibles dans les lycées.

Le ministère a fait savoir, par ailleurs que les élèves recalés doivent choisir entre redoubler l'année s'ils n'ont pas dépassé l'âge légal de scolarité (16 ans), de s'inscrire aux cours par correspondance auprès de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (Onefd) ou à une formation qualifiante auprès d'un centre d'enseignement et de formation professionnels.

Le taux de réussite à l'examen du BEM a atteint 53,97%, avec 285.392 d'admis sur un nombre global de 528.839 candidats ayant concouru les épreuves de l'examen qui se sont déroulées du 14 au 16 juin dernier.

Le taux de réussite national à l'examen du BEM était de 59,54% en 2014 et de 72,10% en 2012, (meilleur taux durant les cinq dernières années).

M. ZIDANE MERAH Nouveaux directeur Général à la tête de l'Algérienne des Eaux

Le Ministre des Ressources en Eau et de l'Environnement M. Abdelouahab Nouri a salué le travail accompli par le Directeur général sortant et a félicité le nouveau en lui sou-

l'installation de Zisane Merah en qualité de Directeur Général de l'Etablissement Public Algérien des Eaux (ADE) en remplacement de Abdennour Aitmansour appelé à d'autres fonctions. Diplômé de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Alger M. Zidane Merah a occupé plusieurs fonctions de responsabilité au sein du secteur des ressources en eau dont celle de Secrétaire Général du Ministère des Ressources en Eau.

Lors de la cérémonie d'installation, M. Abdelouahab Nouri a salué le travail accompli par le Directeur général sortant et a félicité le nouveau en lui sou-

haitant plein succès dans ses nouvelles fonctions. Il a, par ailleurs, rappelé la rôle stratégique de l'Algérienne des Eaux dans la satisfaction des attentes nombreuses et importantes de la population.

La nomination de M. Merah insufflera, coup sûr, une nouvelle dynamique à l'Algérienne des Eaux vu la grande expérience dont il jouit. Conscient des défis qui l'attendent, le nouveau Directeur Général de l'ADE a exprimé son engagement à poursuivre les efforts entrepris en vue d'améliorer la qualité du service public de l'eau à travers tout le territoire national.

Les ménages algériens consacrent 8% de leur budget aux dépenses vestimentaires

La famille algérienne consacre annuellement une moyenne de 8% de son budget en matière d'habillement et de chaussure pour un montant moyen de plus de 58.000 DA par an, selon les résultats d'une enquête réalisée par l'Office national des statistiques (ONS).

En 2011, les dépenses des ménages en matière d'habillement et chaussure ont atteint un montant global de 363,5 milliards de DA, indiquent les résultats d'une récente enquête de cet office sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages.

“La part des dépenses en habillement et chaussures aurait été plus importante sans le phénomène de la fripe”, souligne à l'APS le directeur chargé des statistiques sociales et des revenus à l'ONS, M. Youcef Bazizi.

La dépense annuelle moyenne par ménage en matière d'habillement-chaussure a atteint 58.021 DA, soit une dépense mensuelle moyenne par famille de 4.835 DA, alors que la dépense moyenne par tête était de 9.900 DA, précisent les résultats de cette enquête.

Les sous-groupes d'habillement homme et femme représentent chacun une part de 26,64% du montant global de la dépense moyenne annuelle par tête, suivis par celui d'habillement enfant pour 13%, la chaussure homme pour près de 10%, chaussure femme pour 6,9% (683 DA) et chaussure enfant et bébé pour 5,48%.

En milieu urbain, la dépense annuelle globale en matière d'habillement et chaussures s'est établie à 261,87 milliards DA (72%), contre 101,63 milliards DA (28%) en milieu rural. “La dépense annuelle globale en matière d'habillement et chaussures est plus importante en zone urbaine car le taux d'urbanisation est plus important”, explique M. Bazizi qui est également superviseur de cette enquête.

Les deux postes les plus importants des dépenses en habillement et chaussures sont ceux concernant les vêtements homme et femme avec 53% du budget, le reste (47%) concerne les enfants et bébés.

Selon l'enquête, la part allouée aux vêtements est plus importante chez les femmes

urbaines que ce soit par rapport aux hommes urbains ou aux femmes rurales.

Par ailleurs, l'étude indique que pour la chaussure, la globalité des dépenses de la gent masculine a été de 36,2 milliards DA (10%), les femmes 25 milliards DA (6,9%) et près de 20 milliards DA (5,5%) pour les enfants et bébés.

Habillement: la dépense a presque triplé sur la dernière décennie

La dépense globale des familles algériennes en habillement a presque triplé durant la dernière décennie (2000-2011) au niveau national, passant de 132 milliards DA en 2000 à 363,5 milliards DA en 2011.

En milieu urbain, la dépense des ménages en habillement est passée de 88,2 milliards DA à 261,8 milliards DA, tandis que dans le milieu rural, elle est passée de 43,7 milliards DA à 101,6 milliards DA.

La dépense mensuelle moyenne par ménage a, quant à elle, doublé pour atteindre 4.835 DA en 2011 contre 2.377 DA en 2000.

Les ménages qui habitent dans des villas ou immeubles dépensent en moyenne 5.045 DA et 5.205 DA/mois respectivement, soit une dépense supérieure à la moyenne nationale qui est de 4.835 DA.

Par contre, l'enquête relève que les ménages qui habitent dans des constructions précaires dépensent le moins au niveau national avec 4.119 DA/mois.

Mais la dépense la plus faible, qui est de 3.62 DA/mois, elle est enregistrée dans le milieu rural chez les ménages qui vivent dans des chalets, tentes et autres types de construction.

La dépense mensuelle moyenne des ménages augmente avec le nombre d'occupés (personnes qui travaillent), passant de 3.313 DA dans une famille sans aucun occupé à 6.455 DA dans un ménage avec 3 occupés et plus.

L'enquête nationale sur les dépenses de la consommation et le niveau de vie des ménages réalisée en 2011, qui a duré une année sur le terrain afin de prendre en charge les effets de saisonnalité de la consommation, a concerné 900 produits et a porté sur un échantillon de 12.150 ménages ordinaires.

Les matières premières souffrent d'un marché largement approvisionné

Les cours des matières premières ont accentué leur repli la semaine précédente plombés, dans l'ensemble, par un marché largement approvisionné, par la crise qui oppose le gouvernement grec à ses créanciers, et enfin par des données mitigées sur l'emploi américain.

Les prix du pétrole ont fini la semaine en net repli sous la pression des négociations entre l'Iran et les grandes puissances, et après une hausse du nombre de puits de forage aux Etats-Unis la veille.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 60,39 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, contre 63,26 dollars une semaine plus tôt.

Dans les échanges électro-niques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance baissait à 55,56 dollars contre 59,63 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

Le cacao et le sucre ont poursuivi leur hausse, portés par une baisse de l'offre, tandis que le café a perdu du terrain, lesté par une faiblesse du réal, lors d'une semaine toutefois calme car écourtée par un jour férié vendredi aux Etats-Unis.

Les cours du sucre se sont eux bien maintenus, malgré la baisse du réal, la baisse de la production brésilienne encourageant un peu les prix.

Le marché semble s'orienter vers un déficit pour 2015/16 après cinq années de surplus, ont souligné les analystes, mais l'impact sur les prix sera relativement limité car l'offre demeure surabondante.

A Londres, la tonne de SUCRE BLANC pour livraison en août valait 372,60 dollars, contre 362,80 dollars sept jours auparavant. A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en octobre valait 12,30 cents jeudi à la clôture, contre 12,09 cents le vendredi précédent.

Les prix du café n'ont pas réussi à consolider leurs gains de la semaine dernière et ont perdu du terrain tout au long de la semaine.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de ROBUSTA pour livraison en septembre valait 1.744 vendredi, contre 1.818 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'ARABICA pour livraison en septembre a fini à 127,40 jeudi, le marché étant fermé vendredi pour cause de férié aux Etats-Unis, contre 136,75



cents vendredi dernier.

Les tarifs du cacao à Londres ont atteint vendredi leur plus haut niveau en quatre ans, les fondamentaux de marché continuant de soutenir le cacao et les cours sont restés portés par les attentes d'un manque temporaire de fèves avant que la nouvelle récolte ne commence en octobre.

A Londres, la tonne de CACAO pour livraison en septembre valait 2.171 livres sterling, contre 2.161 livres sterling le vendredi précédent. A New York, où le marché était fermé vendredi, la tonne pour livraison en septembre valait 3.288 dollars jeudi à la clôture, contre 3.274 dollars. Pour les matières premières agricoles, le marché était fermé lors d'une semaine écourtée par un jour férié vendredi aux Etats-Unis.

L'or réussit toujours pas à attirer les investisseurs malgré la crise Grecque qui continue et des chiffres de l'emploi mitigés aux Etats-Unis jeudi.

Le pays, qui a fait défaut sur sa dette au Fonds monétaire international (FMI) cette semaine, doit se prononcer dimanche lors d'un référendum sur la dernière version d'une proposition d'accord des créanciers de la Grèce, qui prévoit une série de réformes et de mesures budgétaires en échange d'une poursuite du soutien financier au pays.

Au vu de l'ampleur de la crise, l'on s'attend à ce que la demande pour des actifs traditionnellement prisés comme valeur refuge, à l'instar de l'or, progresse, mais ce

n'est pas arrivé, ont souligné les analystes.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.167,95 dollars vendredi, contre 1.170,50 dollars le vendredi précédent.

De son côté l'argent, après être tombé à son plus bas niveau depuis le 18 mars mardi (15,49 dollars l'once), s'est stabilisé, mais demeure sous la pression du dollar et devrait continuer à fluctuer dans le sillage de l'or, selon les analystes.

L'once d'argent a clôturé à 15,64 dollars, contre 15,83 dollars il y a sept jours.

Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont passé la semaine sous pression, plombés par les doutes sur la santé de l'économie chinoise. Le spectre des métaux industriels a connu une semaine assez morose, plombé par les inquiétudes sur les conséquences de l'essoufflement économique de la Chine, deuxième économie mondiale, sur le marché des métaux.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5.803 dollars vendredi, contre 5.750,50 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.728 dollars la tonne, contre 1.709,50 dollars, le plomb valait 1.775 dollars la tonne, contre 1.787 dollars, l'étain valait 14.400 dollars la tonne, contre 14.865 dollars, le nickel valait 12.125 dollars la tonne, contre 12.560 dollars et le zinc valait 2.025 dollars la tonne, contre 2.026 dollars.

SELON L'ONS

Hausse des prix à la production industrielle au 1^{er} trimestre 2015

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public ont connu une hausse de 1,1% au 1^{er} trimestre 2015 par rapport à la même période de 2014, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Par catégorie sectorielle, les prix à la production des industries manufacturières ont connu une évolution de 0,6% durant la même période de comparaison.

La hausse des prix à la production (sortie usine) est due essentiellement à une augmentation des coûts de production de plus de 12% pour les mines et car-

rières induite par une augmentation de près de 23% des frais de l'extraction de minerai de phosphate.

Les prix à la production des industries manufacturières diverses ont enregistré une hausse de 12,2%. Les autres secteurs qui ont également participé à cette augmentation des prix à la production industrielle sont les industries du textile (+1,9%) et de l'agroalimentaire (+0,8%).

Une variation haussière de moindre ampleur a touché d'autres secteurs tels que les industries du secteur de la chimie, caoutchouc et plastiques (+0,5%),

ainsi que les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) et celles des cuirs et chaussures avec une hausse de 0,3% pour chaque secteur.

Les chiffres de l'Office relèvent, par ailleurs, une stagnation des prix à la production des secteurs de l'énergie, des matériaux de construction et des bois, liège et papier.

Concernant la tendance des prix à la production du secteur privé, l'ONS ne dispose pas suffisamment d'informations du fait de la quasi absence des réponses de ce secteur aux questions

adressées par cet office.

En 2014, rappelle-t-on, les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public ont enregistré une hausse de 1%.

Le champ de l'opération de calcul de l'indice des prix à la production industrielle a concerné près de 300 produits industriels dont les prix sont observés trimestriellement auprès d'un échantillon de 157 entreprises publiques couvrant près de 80% des ventes. Les prix observés sont ceux sortis d'usine toutes taxes comprises hors transport.

APS

GRÈCE

Les Grecs se prononcent sur un plan de sauvetage de leur pays de la faillite bancaire

Les Grecs se sont prononcés hier par référendum sur le plan de sauvetage de la zone euro proposé par les institutions financières internationales à leur pays pour s'acquitter de ce qu'il doit à ses créanciers et éviter la faillite de ses banques, au moment où les sondages montrent un peuple divisé et inquiet pour un avenir incertain.

Le référendum vise à répondre oui ou non aux dernières propositions financières des créanciers de la Grèce, posées le 25 juin sur la table des négociations. Ce texte est caduc, le programme d'aide à la Grèce s'étant achevé le 30 juin sans qu'un accord soit trouvé, mais M. Tsipras semble persuadé que les négociations, sur la base de l'avis du peuple, pourraient reprendre à tout moment.

Mais les créanciers ont durci l'enjeu, assurant que le vote de dimanche équivaut à dire oui ou non à l'Europe, répandant la crainte parmi des électeurs déjà éprouvés par la fermeture des banques qui s'est abattue sur le pays lundi dernier, pour éviter une panique bancaire.

Quelle question posée aux Grecs ?

«Acceptez-vous le projet d'accord soumis par la Commission européenne, la Banque européenne et le Fonds monétaire international lors de la réunion de l'Eurogroupe du 25/06/2015 et composé de deux parties, qui constitue leur proposition unifiée ?» C'est la question à laquelle 10 millions de Grecs, inquiets pour l'avenir du pays, devront répondre par oui ("oui") ou par non ("non").

La consultation ne porte pas sur le maintien, ou non, de la Grèce dans la zone euro, mais bien sur les réformes proposées à la Grèce par les organisations financières internationales pour s'acquitter de ce qu'elle doit à ses créanciers et éviter la faillite de ses banques.

La formulation de la question fait cependant débat au sein de la communauté internationale. Si bien que le Conseil de l'Europe a souligné que «les questions (posées) devaient être claires et compréhensibles».

De plus, les textes qui détaillent les réformes proposées sont uniquement disponibles en ligne et n'intègrent pas les modifications postérieures au 25 juin telles que l'absence de coupé dans le régime des retraites. L'agence de presse américaine Bloomberg a par ailleurs



révélé que la version grecque en ligne accusait des fautes de traduction altérant le sens au profit du "non".

Tsipras appelle à voter en faveur du non

Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, a déclaré, après avoir voté au référendum, que "personne ne pouvait ignorer le message de détermination d'un peuple à prendre son destin entre ses mains".

Alexis Tsipras, soutenu par son parti Syriza, appelle le peuple grec à se prononcer massivement en faveur du "non". En début de semaine, il avait pourtant laissé planer le doute quant à la tenue effective du référendum, se disant prêt à l'annuler si l'Eurogroupe répondait positivement à ses nouvelles demandes d'aides financières.

Le principal parti d'opposition Nouvelle Démocratie, dirigé par l'ex-Premier ministre Antonio Samaras, espère, lui, une victoire du "oui". De même que la centrale syndicale du secteur privé (GSEE) et le milieu des affaires. Du côté du reste de l'Europe, le "oui" est très largement espéré par les partenaires puisque "voter non comme le demande le Premier ministre grec, c'est dire non à l'Europe", a déclaré Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne.

Ce que prédisent les instituts de sondage

Visiblement décidé à chasser l'anxiété des indécis -- plus de 10% des électeurs -- à aller du côté du non, alors que oui et non sont à coude à coude dans les sondages, montrant un pays coupé en deux.

À la veille du référendum, le résultat du scrutin est plus qu'incertain. Avant l'introduction du contrôle bancaire lundi dernier, le premier sondage réalisé par Pro-Rata donnait le "non" gagnant à 57% contre 30% pour le "oui".

Après la fermeture des banques, le "non" ne devançait plus le "oui" que de 46% contre 37% dans un son-

dage publié mardi.

Le dernier sondage réalisé par l'Institut Alco a révélé samedi une légère avance du "oui" : 44,8% contre et 43,4% pour le "non". Les résultats de cette dernière étude sont cependant à relativiser puisqu'un autre sondage réalisé cette fois par l'Université de Macédoine a dévoilé au contraire que le "non" arrivait toujours en tête avec 43% des voix contre 42,5% pour le "oui".

Quelles seraient les conséquences du "non" ?

Le Premier ministre grec affirme que le "non" permettra de "retrouver la voie d'une Europe sociale" puisqu'il offrira un pouvoir de négociation plus important à la Grèce. Le gouvernement Tsipras soutient que l'Europe et le FMI n'auront d'autres choix que de faire des propositions plus favorables au peuple hellène.

Si les Grecs venaient à voter "oui" les négociations reprendraient immédiatement avec les partenaires européens avant la date butoir du 20 juillet, date à laquelle la Grèce doit rembourser 3,5 milliards d'euros à la BCE. Il faudrait cependant que le Bundestag valide le principe même d'un troisième plan d'aide à la Grèce, dont il faudrait négocier les modalités pendant des semaines, ce qui rendra indispensable un financement d'urgence avant le 20 juillet.

Le "oui" marquerait également le début d'une crise politique en Grèce. Le ministre des Finances Yanis Varoufakis a d'ores et déjà annoncé sa démission si le "oui" l'emportait. Pour Tsipras ce serait évidemment un désaveu. Le gouvernement pourrait difficilement rester au pouvoir et se serait susceptible de convoquer de nouvelles élections... que Syriza pourrait de nouveau gagner selon des sondages. Certains commentateurs imaginent également la formation d'un gouvernement d'union nationale qui rassemblerait Nouvelle Démocratie, les centristes du Potami ainsi que les socialistes du Pasok, voire des membres de Syriza.

ASIE

Le Japon offre 6,1 milliards de dollars à 5 pays riverains du Mékong

Le Japon a annoncé samedi une aide de 6,1 milliards de dollars aux cinq pays riverains du Mékong (Cambodge, Laos, Birmanie, Thaïlande et Vietnam), à l'occasion du 7e sommet annuel Japon-Mékong, organisé à Tokyo. «Le Japon apportera son soutien au développement (de ces pays) à hauteur de 750 milliards de yens (6,1 milliards de dollars) sur les trois prochaines années», a déclaré le Premier ministre, Shinzo Abe, à l'issue du sommet. «La région du Mékong, qui a d'immenses besoins en termes d'infrastructures, est une région particulièrement importante pour nous. Le Japon va contribuer au développement de l'infrastruc-

ture de cette région à la fois en qualité et en quantité», a-t-il ajouté. La veille, le grand quotidien économique japonais *Nikkei* avait annoncé que trois sociétés japonaises avaient obtenu un contrat de près d'un milliard de dollars pour construire un réseau ferré pour la banlieue de Bangkok. Le gouvernement japonais avait l'intention d'offrir des prêts couvrant une partie de ce coût, avait précisé le quotidien, une pratique commune en matière de gros projets de ce genre.

Le Japon avait annoncé en mai un projet d'investissements sur cinq ans en Asie, d'un montant de 10 milliards de dollars.

ALLEMAGNE

Merkel voit des perspectives d'entrée dans l'UE pour les pays des Balkans de l'Ouest

Tous les pays des Balkans de l'Ouest ont une perspective d'entrée dans l'Union européenne (UE), a estimé samedi la chancelière allemande Angela Merkel, quelques jours avant sa visite en Serbie, en Bosnie et en Albanie.

«Dans toutes les difficultés qui subsistent, on constate des progrès», a déclaré, dans son message vidéo hebdomadaire, Angela Merkel, qui a souligné le «succès» entourant l'entrée dans l'Europe de la Croatie et de la Slovénie.

Pour ce qui est de la Serbie, qui a obtenu l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE en échange d'un accord de normalisation avec le Kosovo, la chancelière allemande a considéré que l'avancée des discussions à Bruxelles dépendrait de celle de la relation entre la Serbie et son ex-province à majorité albanaise.

«Il ya encore vraiment beaucoup à faire, mais il y a des signes vraiment réjouissants», a ajouté Angela Merkel. «Dans l'ensemble, on peut dire que nous avons avancé, mais qu'il y a toujours de très très gros problèmes», en particulier en Bosnie, a estimé Mme Merkel, alors qu'elle considère que l'Albanie est maintenant un candidat à l'entrée dans l'Union européenne.

ITALIE

La reprise a ralenti au 2^e trimestre

La reprise économique se poursuit en Italie mais a ralenti au 2^e trimestre, selon la note mensuelle de l'Institut national de la statistique (Istat), publiée vendredi.

«Les indicateurs les plus récents montrent que la reprise se poursuit mais avec une intensité plus contenue qu'au début de l'année», selon l'institut, qui ne livre pas de prévision chiffrée.

«Au premier trimestre 2015, l'économie italienne avait renoué avec une hausse du PIB de 0,3% après 14 trimestres de récession ou sans croissance, à la seule exception du 3^e trimestre 2013 (-0,1%). Istat relève encore qu'il existe «des signaux positifs sur le marché du travail mais pas encore de reprise». «L'inconduite relative aux développements de la crise grecque pèse sur l'environnement macroéconomique», souligne l'institut.

DÉBÂCLE DE LA BOURSE EN CHINE**21 courtiers débloquent 19 mds de dollars**

Les 21 principales sociétés de courtage chinoises, réunies en urgence samedi à Pékin, ont annoncé qu'elles allaient investir plus de 19 milliards de dollars sur les marchés boursiers du pays, afin d'enrayer leur chute spectaculaire.

Ce fonds d'au moins 120 milliards de yuans (19,3 milliards de dollars) sera destiné à l'achat de titres vedettes des grosses capitalisations, ont précisé ces 21 courtiers dans un communiqué publié par l'Association chinoise des valeurs boursières.

Promettant d'agir «avec fermeté» pour stabiliser les marchés boursiers locaux en plein plongeon, ces maisons de courtage se sont par ailleurs engagées à ne vendre aucune des actions qu'elles détenaient au 3 juillet.

Elles ont aussi promis de poursuivre leur intervention de rachats de titres tant que l'indice composite de la Bourse de Shanghai resterait inférieur à 4.500 points.

Cet investissement dépassant 19 milliards de dollars représente 15% des actifs nets combinés de ces courtiers, ont-ils indiqué.

La Bourse de Shanghai s'est effondrée de pratiquement 30% ces trois dernières semaines, dans un climat de panique générale. Vendredi, elle a clôturé en baisse de 5,77%, l'indice composite terminant à 3.686,92 points.

AÏN TÉMOUCHENT

830 000 quintaux de céréales collectés par la CCLS

Une quantité de 830.000 quintaux de céréales a été collectée par les deux coopératives de céréales et légumes secs (Ccls) de la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA). Les Ccls d'Aïn Témouchent et de Hammam Bouhadjar ont amassé une quantité de 830.000 qx de céréales sur une production de deux millions cent mille quintaux réalisée, à ce jour. La campagne moissons battages est en voie d'achèvement, a déclaré Berkane Naimi.

Cette quantité collectée est considérée comme un record pour la wilaya d'Aïn Témouchent, sachant que la capacité de stockage propre aux deux Ccls n'est que de 600 000 qx. «Ceci a été rendu possible, grâce à la mobilisation de quelque 25 points de collecte à travers la wilaya», a-t-il indiqué, précisant que l'objectif de ces Ccls est de collecter un million de quintaux de céréales.

La régularisation des céréaliers dans les 48 heures suivant la livraison a été pour beaucoup dans la réalisation de ce record. A ce jour, sur les 4 076 fellahs ayant livré leur production, 3 332 ont été régularisés pour un montant global de 2,6 milliards DA.

En plus de la bonne pluviométrie enregistrée durant la période mars/avril, cette bonne performance s'explique par la prise de conscience des céréaliers qui ont semé dès le mois d'octobre, en utilisant les labours profond et les intrants et en respectant les itinéraires techniques, a ajouté la même source.

MILA

25 équipements MSAN mis en service

Vingt-cinq (25) équipements Msan (Multi-services access node) ont été mis en service au cours du premier semestre 2015 à travers la wilaya de Mila, a indiqué samedi le directeur de la poste et des technologies de l'information et de la communication, Driss Rehab. Ces installations desservent quelque 28.000 abonnés, a souligné ce responsable qui a inscrit l'opération dans le cadre des efforts de modernisation et de développement de l'offre de services téléphoniques et d'internet.

Neuf autres équipements Msan seront installés «courant juillet», a indiqué à l'APS M. Rehab qui a aussi fait savoir que sept (7) équipements de la 4G LTE viennent d'être installés dans plusieurs communes de la wilaya, tandis que trois autres le seront «prochainement».

ANGEM

734 crédits pour l'acquisition de matières premières à Mostaganem

L'antenne de Mostaganem de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) a procédé au financement de 734 micro-projets pour l'acquisition de matières premières durant le premier semestre 2015, a-t-on appris de son directeur.

Ces projets ont permis de générer 1.100 emplois. Le crédit destiné à cette formule ne dépasse pas 100.000 DA, a indiqué Nasreddine Béchelaghem.

Ces projets sont répartis entre l'artisanat (617 projets offrant 926 emplois), les services (46 projets), l'agriculture (33), le bâtiment et travaux publics (25) et l'industrie légère (13 projets), a-t-il détaillé. Il est prévu dans les prochaines semaines, le financement de 445 projets d'acquisition de matières premières pouvant générer 668 emplois, a-t-on signalé.

Par ailleurs, 160 projets ont bénéficié d'un financement pour l'achat de matériel (financement triangulaire) générant 240 emplois. Ces projets concernent les secteurs du bâtiment et travaux publics, l'agriculture, l'industrie légère et l'artisanat traditionnel. La valeur du crédit destiné à cette formule d'aide ne dépasse pas 1 million DA, selon la même source.

RAMADHAN À GHARDAÏA

Une occasion propice pour revivifier des traditions et valeurs ancestrales

Le mois de Ramadhan constitue pour la population ghardaouie une occasion propice pour perpétuer d'anciennes traditions ancestrales incitant à la générosité, à la solidarité et à la cohésion sociale.



Très attachée aux valeurs et traditions sociales, les familles Ghardaouies dans leurs différentes composantes culturelles accordent une grande importance au mois du Ramadhan, pour revivifier, surtout pour les repas de rupture de jeûne, des rituels anciens gardés à travers les siècles.

Des plats traditionnels locaux dont les recettes se transmettent de mère en fille depuis la nuit des temps sont proposés à la dégustation à chaque célébration notamment la célébration du dixième jour, de la nuit de mi-Ramadhan et la nuit du destin (27e jour du mois sacré).

Les familles de cette région très attachées à ces traditions inculquées de génération en génération veillent à ce que chaque nuit soit marquée différemment des autres de ce mois sacré en proposant des mets spéciaux copieux pour chaque nuit et dont les méthodes de préparation, les ingrédients et surtout les astuces des goûts et des arômes sont jalousement gardés.

En effet, la nuit du dixième jour du Ramadhan est majestueusement rehaussée par El Baghrir (crêpes) au miel et la nuit du mi Ramadhan (15ème jour) est marquée par la préparation d'un couscous garni à la viande de chameau. Tandis que la nuit du 27e jour de Ramadhan (Laïlet

Al Qadr) est célébrée par la préparation de plat de «Chakhchoukha arrasée au jus de datte».

Selon la tradition, ces mets appétissants, une fois préparés, sont distribués pour les passants, les amis et échangés entre familles de différents quartiers sans distinction. Les visites nocturnes entre proches, voisins, familles et amis tout au long du mois sont fréquentes. Outre les actes de solidarité, d'entraide et de bienfaisance qui caractérisent les familles Ghardaouies, elles incitent également leurs enfants à faire le jeûne en leur offrant des petits cadeaux et en préparant un met (Arfis) célèbre dans la région. A l'instar des différentes régions du pays, les mosquées disséminées dans la wilaya de Ghardaïa enregistrent une affluence record de fidèles durant ce mois sacré. Elles sont, à cette occasion, entretenues, encensées et parfumées. Ainsi, les croyants emplissent ces mosquées, prient et suivent des conférences religieuses et médicales organisées par des spécialistes notamment des diabétologues et nutritionnistes pour sensibiliser la population âgée sur le comportement à prendre durant ce mois.

Le mois de jeûne à Ghardaïa se vit dans la pure tradition de l'abstinence, de la simplicité et cela malgré la rudesse du climat. Ainsi ce mois sacré

marque aussi «la réconciliation» des Ghardaouies avec l'habitat traditionnel tout âge confondu, scintillent dans leurs Gandoura mettant en valeur le talent et le savoir-faire des artisans et couturiers de la région pour préserver l'aspect traditionnel de l'habitat de la région.

Parmi les autres traditions religieuses perpétuées lors de ce mois sacré, figure celle consistant à lire et psalmodier le Saint Coran en groupe durant tout le mois sans interruption sauf pour les cinq prière dans les différentes mosquées notamment Ibadite. La récitation des versets du livre saint commence la veille de Ramadhan en petits groupes, chaque groupe se fait relever par un autre sans interruption de nuits comme de jours et à chaque fois que l'ensemble des versets du livre saint sont récités, on recommence.

«La récitation du coran sans interruption sauf pour les prières et le moment du F'tour est considérée comme la reviviscence du souvenir de la révélation du Coran durant ce mois sacré sur la personne du Prophète (Qssl)», ont expliqué des cheyouth de la région.

Ces diverses traditions et pratiques constituent un ciment de cohésion sociale et une fortification du tissu social dans la région de Ghardaïa.

150 foyers raccordés au réseau du gaz naturel dans la commune d'El Ateuf



Au moins 150 foyers du site d'El Hamrayat dans la commune d'El Ateuf (12 km au sud du chef-lieu de la wilaya Ghardaïa), ont été raccordés dimanche au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté.

L'opération de mise en service du réseau de distribution du gaz naturel, qui intervient à l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de l'indépendance, a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution totalisant plus de 2,6 km linéaires.

Inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ce projet a nécessité un montant de plus de 14 millions DA pour le raccordement de ces foyers situés sur un site rocheux, a expliqué le directeur local de la direction de la société de distribution de

l'électricité et du gaz centre (SDC-filiale de Sonelgaz).

Ce raccordement de ce site au réseau de gaz naturel a été accueilli avec une très grande «satisfaction» et des youyous lancés par les femmes visiblement soulagées des difficultés d'approvisionnement en gaz butane.

Une extension du réseau de distribution, sur

une distance de 294 km linéaires, est en cours de

réalisation pour permettre à plus de 12.500 foyers situés dans les différentes collectivités locales de la wilaya de profiter du gaz naturel, a indiqué le directeur de SCD, Ahmed Brahim.

Entre 1976, année de l'installation du réseau de gaz de ville à Ghardaïa, et

1984, seuls 7.500 foyers situés dans les communes de Ghardaïa et Bounoura étaient raccordés au réseau de cette énergie, soit un taux de 20%, a précisé le même responsable, ajoutant qu'en 2015 le taux de raccordement est passé à 78% avec plus de 64 700 abonnés répartis sur les 13 communes de la wilaya y compris les zones rurales.

La wilaya de Ghardaïa dispose d'un réseau de distribution de gaz estimé à 1.437 km linéaires et 14 stations de distribution de gaz dont deux en Gaz propane liquéfié (GPL) à El Meneaa et Guerrara, a-t-il ajouté.

Cette wilaya recense un total de 11.580 abonnés au réseau électrique et 64.700 raccordements au gaz naturel, selon les statistiques de cette entreprise.

APS

BARRAGE DE DOUERA

Un apport pour la plaine de Mitidja et espace de détente

Le barrage réservoir de Douéra, inauguré samedi par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est un immense plan d'eau qui permettra d'améliorer l'irrigation de la plaine de Mitidja et de constituer, également, un nouvel espace de détente et de loisirs nautiques.

Cette infrastructure hydraulique, dont le site chevauche les communes de Douera, Mahelma et Tesala El Merdja, est d'une superficie de 10 km² (1.000 ha) et d'une capacité de stockage de 87 millions de m³ puisés de l'oued de Hammam Melouane où l'oued El Harrach prend sa source.

Le barrage réservoir de Douera, situé à 27 km au sud ouest de la ville d'Alger, d'un coût de plus de 22 milliards de DA, est, en effet, destiné à l'irrigation de 17.200 ha de la plaine de la Mitidja centre et la réalimentation par infiltration de la nappe phréatique de cette plaine ainsi que le renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Alger ouest et d'une bonne partie de la wilaya de Blida, selon le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

Les études de ces aménagements, desquels est attendu l'amélioration des conditions de vie et le développement des villes de la région, particulièrement Sidi Abdellah et Douera, sont déjà achevés et entrent prochainement en service, tandis que les activités de loisirs n'ont été intégrées au projet que récemment.

Lorsque le chantier a été ouvert en janvier 2005, le barrage avait, en effet, trois objectifs à savoir le stockage de l'eau à des fins d'irrigation, l'alimentation en eau potable d'une partie de la wilaya de Blida et



la réalimentation par infiltrations de la nappe phréatique de la Mitidja.

En l'absence d'un bassin versant, le barrage sera alimenté essentiellement grâce au transfert d'une partie des eaux de Hammam Melouane et de l'oued Mazafran qui est tout proche.

Ainsi, l'ouvrage de dérivation Hammam Melouane-Douera a été mis en service en novembre 2009, alors que la première partie de celui de Mazafran-Douera le sera en 2018, selon les études techniques du projet.

S'agissant des travaux d'irrigation, le projet a été doté d'un réseau de canalisations alimentant, dans un premier temps, des exploitations agricoles sur une surface de 7.000 ha

(sur les 17.200 ha prévus) du centre de la Mitidja (Boufarik, Ouled Chebel, Mazafran, Koléa, Douera...), en plus de petits réseaux de drainage à l'intérieur même de ces exploitations.

Par ailleurs, et au-delà des soucis liés au renforcement des services d'eau au profit de l'agriculture et des ménages résidant dans la région, la nouvelle installation hydraulique se verra, aussi, transformée en une importante zone de loisirs et de détente nautiques.

La fiche technique du projet mentionne la réalisation notamment de piscines flottantes aux bords du réservoir, qui sera en fait un immense lac au milieu de vastes terres agricoles, près d'Alger.

CONSTANTINE

Les travaux d'extension du tramway de Constantine lancés avant la fin de l'année



Les travaux de prolongement de la ligne du tramway de Constantine en direction de la nouvelle ville Ali-Mendjeli seront lancés «avant la fin de l'année en cours».

BOUIRA

Un millier de foyers raccordés au réseau du gaz naturel

Un millier de foyers ont été raccordés samedi au réseau du gaz naturel dans les communes d'Aghbalou et d'El-Adjiba (Est de Bouira), à l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on constaté.

A Aghbalou, 415 foyers ont été raccordés au réseau gazier dans la localité de Selloum, dont une enveloppe de plus de 40 millions DA a été allouée à ce projet réalisé en huit mois, selon la fiche technique présentée au cours d'une visite du wali,

Nacer Maskri, dans la région.

Quelque 330 autres foyers dans le village Ibahla ont aussi bénéficié du projet de raccordement au gaz naturel.

A Ighil Ouchekrid, un village situé sur les hauteurs de Takerboust, le raccordement au réseau du gaz naturel a concerné, dans une première phase, 166 foyers pour une enveloppe de plus de 27 millions DA, dont les travaux se poursuivent toujours pour raccorder le reste du village. Dans la commune d'El-Adjiba, 30 km à l'est du chef lieu de la wilaya,

15 km de conduites de gaz ont été réalisés pour raccorder 170 foyers dans la localité de Chréa.

Février dernier, près de 300 foyers avaient été raccordés au réseau de gaz naturel dans la localité de Kalous relevant de la commune d'Aomar (20 km au nord-ouest de Bouira), rappelle-t-on.

Avec ces nouvelles réalisations, le taux de couverture en matière de gaz a dépassé les 70 %, d'après les statistiques de la direction locale de l'énergie et des mines.

SEOR

Une agence commerciale itinérante pour les zones éloignées d'Oran

La Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) envisage, avant fin de l'année en cours, de lancer une agence commerciale itinérante au profit des zones éloignées, a-t-on appris de son directeur commercial.

Cette opération vise à rapprocher la SEOR de ses clients dans les zones dépourvues de points d'accueil et à leur épargner des déplacements pour payer les redevances, a précisé Medjahed Abdellah.

La concrétisation de ce projet, qui consiste en un véhicule équipé dirigé par une équipe, entre dans le cadre du budget 2015 de la SEOR, selon la même source. Une caravane de la SEOR avait sillonné, avant le mois du ramadhan, les communes de Hassiane Toual, Hassi Mefroukh, Boufatis, Bousfer, Braya et Tafroui. Elle a été favorablement accueillie par les abonnés des zones dépourvues de points d'accueil, a ajouté M. Medjahed.

Cette initiative d'une semaine a permis aux abonnés des zones précitées de payer directement leurs factures et de soulever des doléances et des préoccupations. Pour rappel, la SEOR dispose actuellement de 23 agences commerciales couvrant 18 communes en attendant une couverture globale des 26 communes de la wilaya, durant cette année.

Les abonnés peuvent consulter le site de la société contactclients@seor.dz pour demander une copie de la facture, faire part de doléances ou demander une information sur la société, l'alimentation en eau potable, le remboursement par facilité et autres, selon le responsable commercial à la SEOR.

RAMADHAN À ORAN

5 300 repas servis durant la première quinzaine du mois sacré



Près de 5.300 repas ont été servis durant la première quinzaine de ramadhan au niveau du restaurant d'El Iftar «Maïdate El Hilal» chapeauté par le bureau d'Oran du Croissant-Rouge algérien (CRA), a-t-on appris samedi de ce dernier. Plus de 5.250 repas ont été servis au niveau de ce restaurant mis à la disposition du CRA par la commune d'Oran, pour la bonne marche de cette opération de solidarité.

De 300 à 350 sont servis quotidiennement dans ce restaurant ouvert au centre-ville d'Oran spécialement à l'occasion du mois sacré, a-t-on ajouté de même source.

Des repas chauds et complets sont offerts aux gens de passage (voyageurs, notamment), aux sans domicile fixe (SDF), aux familles démunies et aux réfugiés présents sur le sol de la wilaya, a-t-on fait savoir.

Pour le «S'hour», des repas à emporter sont aussi distribués aux citoyens et aux familles dans le besoin, en plus des SDF et des réfugiés. Une cinquantaine de familles démunies s'y présentent pour bénéficier de ce repas. Le C-RA a mobilisé huit cuisinières et une cinquantaine de jeunes dont des securistes et des bénévoles pour les besoins de cette opération de solidarité.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE : SÉTIF : 4 morts et 9 blessés en 24h

En ce mois de Ramadhan, coïncidant avec la saison estivale et les congés annuels, il ne se passe pas un jour sans qu'il y ait l'annonce d'une information macabre suite à un accident de la route endeuillant des familles entières. Au cours du week-end dernier, en moins de 24 heures, les services de la Protection civile de Sétif ont enregistré par moins de 8 accidents de la route faisant 4 morts et 9 blessés sur l'ensemble du réseau routier de la wilaya. Le premier sinistre s'est produit vers 18h30 sur la RN 78 à l'entrée ouest de la ville d'Aïn Azel, située à une cinquantaine de km au sud de Sétif lorsqu'une moto et un véhicule léger sont entrés en collision à fait deux morts, le conducteur du cycle et son compagnon, âgés respectivement de 25 et 23 ans. Le second drame s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest devant le relais routier de l'aire de repos Babors, vers la direction de Bordj Bou Arreridj-Sétif, où deux véhicules, une camionnette et une fourgonnette, sont entrées en collision, causant la mort de deux jeunes de 19 ans. Les deux victimes ont été transférées par la Protection civile au Centre hospitalo universitaire Saadna Abdenour de Sétif. La Gendarmerie a ouvert une enquête.

Azzedine Tiouri

BILAN MENSUEL ET SEMESTRIEL DE LA PROTECTION CIVILE : Moins d'accidents qu'en 2014

Le bilan établi par les services de la Protection civile de Sétif pour l'ensemble de la wilaya fait ressortir qu'il y a eu moins d'accidents durant le mois de juin 2015 par rapport à celui de l'an dernier. Pour le mois de juin 2015, il a été enregistré 202 accidents de la circulation, en moyennes 6 à 7 par jour, faisant 3 morts et 243 blessés. Pour juin 2014, on a relevé 243 accidents, soit 41 de plus, causant le décès de 13 personnes et blessant 352. Comparativement à cette année 2015, où l'on a enregistré moins de sinistres avec un taux de 16,87% pour les accidents, de 76,92% pour les décès et moins 45% pour les blessés. Pour ce qui est du bilan semestriel, la Protection civile de Sétif a enregistré pour l'ensemble de la wilaya 1 024 accidents de la route, causant la mort de 23 personnes et blessant 1 193 autres. Comparativement à la même période de l'an dernier, il y a eu aussi une baisse spectaculaire du nombre d'accidents, de décès et de blessés. Pour le premier semestre 2014, on a enregistré 1 202 sinistres avec 40 décès et 1 484 blessés. Cette diminution d'une année à une autre représente un taux de moins de 14,80% pour les accidents, 42,50% pour les décès et 23,24% pour les blessés.

A. Tiouri.

TLEMCEN 3 morts dans deux accidents de la circulation

Trois personnes sont mortes dans deux accidents de la circulation, survenus samedi dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris de la chargée de la cellule de communication à la direction de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit sur la RN 22 à l'entrée sud de la ville de Remchi dans la périphérie de Sidi Ahmed où deux véhicules sont entrés en collision, faisant un mort, un jeune de 20 ans sur place et un blessé âgé de 18 ans qui a succombé à ses blessures à l'hôpital de Remchi où il fut transféré par la protection civile. Le deuxième accident est survenu sur la RN 7 à Sidi Boudjenane (daïra de Bab El Assa) suite à une collision entre trois véhicules légers faisant un mort sur le coup, a-t-on ajouté.

BLIDA : 3 morts et 3 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes sont décédées et trois (3) autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus, ces dernières 24 heures sur le réseau routier de la wilaya de Blida, a-t-on appris, samedi, auprès de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest reliant Mouzaïa et El Affroun, où un véhicule touristique est entré en collision avec un camion, causant la mort sur place de deux (2) personnes (37 ans et 8 ans) et des blessures à une troisième, alors que le deuxième accident est survenu sur la même autoroute en direction de Boufarik, lorsqu'un sexagénaire a été percuté par un véhicule léger. La victime, transférée vers l'hôpital de Boufarik, a rendu l'âme en cours de réanimation, a ajouté la même source.

Une collision entre un véhicule utilitaire transportant de la pastèque et un camion en panne, qui était à l'arrêt sur la route, a causé, vendredi, des blessures à deux (2) personnes, transférées à l'hôpital d'El Affroun pour bénéficier des soins nécessaires, a-t-on ajouté.

L'excès de vitesse, les dépassements dangereux et l'imprudence des conducteurs sur la bande de passage des piétons ont été cités comme les premières causes à l'origine de ces accidents, selon la même source.

APS

ALGER 15 ans de prison pour l'assassin

Un passant découvre un corps sans vie. C'est celui de Hicham, un jeune homme de 40 ans. L'assassin a été arrêté cinq jours plus tard.

A.Ferrag

Ce jour là, Hicham a été tué par Walid suite à une banale altercation, la victime a reçu un violent coup à la poitrine. Le criminel s'enfuit et rentre chez lui et quand les secours arrivent il est déjà trop tard pour le malheureux. Il succombera à ses blessures.

L'assassin est un repris de justice notoire et avait un casier judiciaire chargé. Le jour du procès, Walid répond de ses actes devant le tribunal criminel d'Alger. Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé et son casier judiciaire.

Le coupable reconnaît les faits retenus contre lui en déclarant que le défunt le menaçant lui aussi d'un couteau. « Je ne savais pas ce que je faisais, je ne voulais pas le tuer. »



Le représentant du ministère public relatant les faits contenus dans le dossier, il les a jugés très graves et requiert 18 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Walid.

L'avocat de la défense, devant

la reconnaissance des faits par son client, se contente de demander des circonstances atténuantes.

Au terme des délibérations, le coupable est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

Secousse tellurique de magnitude 3,1 à Boumerdès

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée samedi à 21h09 à Boumerdès, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 0,1 km au nord de Boumerdès, précise la même source.

GHARDAÏA: 20.000 bottes de foin ravagées par les flammes à Guerrara



Quelque vingt mille (20.000) bottes de foin ont été ravagées par le feu qui s'est déclaré vendredi dans un hangar de stockage d'aliments de bétail d'une exploitation agricole appartenant à un éleveur et producteur de lait, dans la localité de Guerrara, située à 120 km au nord-est de Ghardaïa, a-t-on appris samedi auprès de la protection civile. Aussitôt le sinistre, dont l'origine reste in-

connue, s'est déclaré, des équipes de la protection civile ont été dépêchées sur les lieux pour circonscrire le feu et protéger le cheptel de cette exploitation laitière, a indiqué la même source, ajoutant que les éléments de la protection civile sont restés sur place pour éviter que le feu reprenne. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine de cet incendie, a-ton signalé.

EL TARF : Un poste avancé de la Protection civile sur la frontière Est dans le cadre d'un jumelage avec Jendouba

Un poste avancé de la protection civile a été mis en service sur la bande frontalière Est, sur le territoire de la wilaya d'El-Tarf dans le cadre d'un jumelage avec le gouvernorat de Jendouba (Tunisie) en matière de lutte contre les feux de forêt, a-t-on appris samedi auprès de ce corps constitué.

Cette structure, inscrite parmi une série de projets communs de développement décidée par les deux pays, est appelé, selon la même source, à renforcer la lutte contre les feux de forêt dans les zones frontalières des

deux pays qui pourront s'entraider en cas de nécessité. De plus, ce poste avancé permet un gain de temps considérable en cas de sinistre à proximité de la bande frontalière de 90 km, comprenant huit communes, d'autant que l'unité d'intervention la plus proche se trouve à El Kala, a-t-on expliqué de même source. Au moins 925 éléments de la protection civile d'El Tarf, disposant de 34 véhicules anti-incendie et de 28 ambulances, sont mobilisés, cette année, pour lutter contre les incendies de forêt.

43,679 tonnes de denrées impropres à la consommation saisies dans l'est du pays

Les brigades de contrôle de la direction régionale du commerce de Batna ont saisi depuis le début du mois de Ramadhan 43,679 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation, a indiqué samedi le directeur régional du commerce, Brahim Khidri. La marchandise saisie, d'une valeur estimée à plus de 17 millions de dinars, est constituée de viandes, de pâtisseries, de boissons gazeuses et autres produits fortement demandés durant le mois de jeûne, a précisé à l'APS ce responsable, rappelant que ce bilan concerne les wilayas de Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, Constantine, Tébessa et Biskra. En outre, l'évasion fiscale liée au commerce des produits alimentaires a été évaluée, durant la même période dans les six wilayas en question, à 1,365 milliard de dinars représentant surtout les produits non facturés, a relevé M. Khidri, soulignant que 218 commerces ont été proposés à la fermeture administrative pour «non-conformité aux textes réglementant l'activité commerciale» et «défaut d'hygiène».

NAUFRAGE D'UN FERRY AUX PHILIPPINES:

61 morts

Le naufrage jeudi du ferry philippin Kim Nirvana a fait 61 morts, selon un nouveau bilan rendu public dimanche par des gardes-côtes.



Un précédent bilan faisait état de 59 morts. Au moins 145 passagers et membres d'équipage ont survécu, ce qui signifie qu'au minimum 206 personnes se trouvaient à bord alors que le ferry ne pouvait accueillir que 194 passagers et marins.

«Le nombre des décès est plus élevé que ce à quoi nous nous attendions» sur la foi des listes officielles de passagers, a reconnu le capitaine Pedro Tinampay, chef des gardes-côtes locaux.

Le Kim Nirvana, un ferry de 33 tonnes qui reliait Ormoc aux îles Camotes, transportait également plusieurs tonnes de ci-

ment, riz ou engrains qui avaient été mal ou pas amarrés et qui auraient pu le déséquilibrer. Les passagers sur les ferries reliant Ormoc aux îles Camotes embarquent fréquemment des cargaisons de marchandises achetées en ville qu'ils rapportent vers leurs villages isolés.

Le propriétaire du navire, son capitaine et 17 membres d'équipage ont été inculpés d'homicide volontaire.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le Kim Nirvana a tourné très brusquement après avoir quitté le port d'Ormoc, ce qui l'a fait chavirer, dans des eaux relativement calmes. L'enquête de

la police est séparée de celle des gardes-côtes, qui cherchent à comprendre la cause du naufrage. Au terme de leur enquête, eux aussi peuvent également inculper ceux qu'ils jugent responsables de l'accident. Les accidents maritimes sont fréquents aux Philippines, et sont le plus souvent dus à des normes de sécurité peu strictes, des contrôles laxistes et des navires surchargés.

Le naufrage en 1987 du Dona Paz, qui a entré en collision avec un pétrolier, faisant plus de 4.300 morts, est le pire accident maritime de l'histoire en temps de paix.

ESPAGNE: Évacuation de plus de 1 300 personnes suite à un incendie de forêt à Saragosse

Quelque 1.300 personnes ont été évacuées suite à un incendie de forêt qui s'est déclaré, samedi après-midi dans une région de la province de Saragosse, dans le nord-est de l'Espagne, ont indiqué des sources du gouvernement régional d'Aragon. Les habitants des municipalités de Orés, Ason, Faraos et Malpica de Arba ont dû être évacués par mesure de sécurité en raison de la propagation rapide des flammes, rapportent des médias locaux.

Quelque 1.000 habitants de la municipalité de Biota, la plus touchée par les feux, ont été également évacués à bord d'autobus vers un centre sportif où ils passeront la nuit. L'incendie, qui s'est déclenché vers 16h30 (HL), aurait été provoqué selon les habitants par une moissonneuse, et a affecté environ 2.000 hectares de forêts de la municipalité de Luna, selon les médias. Cinq hélicoptères aidés par des sapeurs-pompiers et des effectifs de l'Unité militaire de l'urgence (UME), participaient aux tâches d'extinction des feux, ajoutent les mêmes sources qui ne font pas état de victimes. Un total de 53 militaires et 22 véhicules ont été également mobilisés par l'UME pour lutter contre l'avancée des flammes, tandis que d'autres avions seront envoyés dimanche matin par les communautés de Navarre, de Valence et de Catalogne pour lutter contre cet incendie. Le feu s'est déclenché au moment où l'Espagne connaît depuis vendredi une vague de chaleur, la deuxième au cours de cet été. L'agence météorologique espagnole (AEMET) a averti que les températures vont atteindre jusqu'à 40 degrés notamment dans le nord-ouest du pays et dureront jusqu'à vendredi prochain. Avec le début de la haute saison touristique et une canicule qui se profile, la protection civile espagnole a mis en garde contre les risques d'incendie dans tout le pays.

Le secrétaire général de l'ONU appelle à vaincre le sida

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, en visite en Barbade, a appelé vendredi à vaincre le sida à l'occasion de la présentation d'un rapport réalisé par une commission à laquelle participait l'ONUSIDA, selon des sources onusiennes.

«Aujourd'hui nous lançons un rapport important [...] Des chefs d'Etat et des experts de santé se sont joints à des personnes vivant avec le VIH, des jeunes gens, des milita-

tants et d'autres partenaires pour nous donner leurs meilleures recommandations», a indiqué M.

Ban a proposé de ce rapport intitulé «Vaincre le sida - faire avancer la santé mondiale».

Environ 250.000 personnes dans les Caraïbes vivent avec le VIH et les gouvernements de la région ont du mal à financer la lutte contre la maladie, a déploré le chef de l'ONU, avant de souligner que l'épidé-

mie était aggravée par les lois punitives et la stigmatisation.

«L'homophobie menace à la fois les droits de l'Homme et la santé publique», a-t-il dit.

M. Ban a également estimé que l'égalité entre les sexes était nécessaire pour mettre fin à l'épidémie. «Le sida est plus qu'une question de santé humaine, c'est fondamentalement une question de droits de l'Homme», a-t-il souligné.

Le canal de Panama élargi pourra ouvrir en avril 2016

Le consortium en charge des travaux d'élargissement du canal de Panama prévoit d'ouvrir la nouvelle voie à la navigation en avril 2016, avec presque deux ans de retard sur le calendrier initial.

«Je suis raisonnablement optimiste et début 2016, nous verrons un bateau traverser» le canal, a déclaré vendredi à la presse Giuseppe Quarta, responsable du consortium GPUC (Groupe Unis pour le canal).

L'Autorité du canal du Panama (ACP), gestionnaire de la voie, «a programmé au 1er avril 2016» l'ouverture de la nouvelle route maritime élargie, et «je crois que les conditions sont réunies» pour y parvenir, a assuré M. Quarta. Le remplissage des nouvelles écluses géantes a débuté

en juin afin de tester leur bon fonctionnement. GUPC est «très satisfait» de ces premiers tests, a indiqué M. Quarta. Le canal de Panama, long de 80 kilomètres et par où transitent 5% du commerce maritime mondial, est en travaux d'agrandissement depuis 2007 afin de permettre le passage de navires longs de 400 mètres et transportant jusqu'à 14.000 conteneurs, le triple de la capacité actuelle.

Le chantier, estimé au départ à 5,25 milliards de dollars - mais ce budget a été dépassé - a également été bloqué par des grèves d'ouvriers réclamant des hausses de salaires.

GUPC est constitué de l'Espagnol Sacyr, l'Italien Salini Impregilo, le Belge Jan de Nul et le Panaméen Constructora Urbana.

CANICULE EN FRANCE Records et suffocation

Cherbal E-M

Rarement les Français auront vu ces dernières décennies des températures aussi élevées pour un début de mois de juillet. Alors que certaines régions suffoquent sous des pics de chaleur inquiétants, l'alerte est générale, notamment au niveau du gouvernement et des services publics pour atténuer les effets de cette vague de chaleur qui, rappelons-le, laisse encore un souvenir douloureux dans la mémoire des Français traumatisés par la canicule de 2003 et son lot de milliers de morts, notamment parmi les personnes de 3ème âge. Après une première liste de 47 départements, Météo France a finalement ramené, à l'approche du week end, la liste des départements affectés par la chaleur, à un peu plus d'une trentaine. Certaines régions auront ainsi inscrit ce pic de chaleur au rang de record, comme ce à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Dieppe (Seine-Maritime) et Melun (Seine-et-Marne) qui, avec 35,4°C, 38,3°C et 39,4°C ont battu leur record absolu de température, selon Météo-France», rapporte le site du quotidien gratuit 20minutes.fr

Des désagréments sont enregistrés un peu partout, d'autant que cette période coïncide avec les premières grandes vagues de départ en vacances. A Paris, la gare de chemins de fer de Saint Lazare a connu quelques heures de totale pagaille après un dysfonctionnement de son système électrique en raison de la forte chaleur qui frappe la capitale française. Echaudé par le douloureux épisode de la canicule de 2003, le gouvernement français est resté en situation d'alerte, communiquant sans discontinuer sur cette question. Cependant, l'ambiance n'est pas à la panique, comme tenait à le souligner le premier ministre Manuel Valls, en visite à une institution médicalisée du 15ème arrondissement à Paris ; il a plutôt appelé à faire jouer le sens de la solidarité pour venir en aide, notamment aux personnes vulnérables, sans pour autant, a-t-il précisé, verser dans l'affolement. Certaines professions se sont mobilisées pour venir en aide aux populations dans le besoin, comme c'est le cas des facteurs qui se sont proposé de faire du porte à porte pour secourir les personnes en difficulté ; d'autres ont par contre saisi l'opportunité de cette canicule pour soulever la question des conditions de travail et réclamer une amélioration ; c'est ce qu'ont fait les syndicalistes de l'usine PSA de Sochaux, où «la CGT a engagé une procédure de «danger grave et imminent», souligne l'AFP qui cite une déléguée syndicale selon laquelle «C'est l'horreur ; il n'y a pas de clim, pas de fenêtres, que des verrières non teintées».

L'agence a également fait cas de la démarche du syndicat de police Unité SGP/FO qui a revendiqué un temps de pause pour les agents de police au motif que «c'est important pour nos collègues engagés sur Vigipirate» avec un «armement parfois lourd», souligne un cadre de ce syndicat à l'AFP.

Inutile de dire que toutes les fontaines publiques sont prises d'assaut, tandis que des parcs publics ont été laissés ouverts pour offrir des havres de fraîcheur aux habitants.

Pour l'heure les bilans officiels ne font état d'aucune victime tandis que la ministre de la santé admet qu'il est encore trop tôt pour parler d'un bilan fiable.

Les collectivités locales redoublent d'initiatives pour assurer un confort à leurs populations. Elles en sont pas les seules si l'on en croit l'AFP qui évoque cette trouvaille marketing du gouffre d'Esparrons (Hautes-Pyrénées), site naturel classé qui «a mis en place des tarifs gratuits pour les moins de 6 ans et les plus de 80 ans pour les faire profiter de la température constante à 12,6 degrés» ; une autre facette de dame nature.

OBÉSITÉ ET DIABÈTE DE TYPE 2 DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE FORME GÉNÉTIQUE

Des chercheurs britanniques ont découvert une nouvelle forme héréditaire de l'obésité et du diabète de type 2.

Scientifiquement, il existe un grand nombre de gènes impliqués dans la régulation du poids et plus de 30 gènes sont associés à une prédisposition à l'obésité. D'autres modifications dans les gènes sont quant à elles à rapprocher des diabètes de type 2.

De plus en plus de gènes en cause dans l'obésité et le diabète

"On découvre de plus en plus de gènes responsables de l'obésité et du diabète", explique le professeur Alex Blakemore du département de médecine de l'Imperial College London. On ignore le nombre total de gènes impliqués dans ces troubles et également la proportion d'individus qui possèdent ces altérations génétiques".

Dans l'étude de l'Imperial College London, le professeur Blakemore et ses collègues ont séquencé le génome d'une jeune femme considérée comme extrêmement obèse par ses proches. La femme souffrait de nombreux problèmes de poids depuis l'enfance résultant d'un appétit exacerbé et d'un diabète de type 2. Elle présentait également un diabète de type 2, des troubles de l'apprentissage et du système reproductif.



Une mutation génétique empêcherait les hormones de bien fonctionner

L'analyse génétique constate la transmission héréditaire de 2 copies d'une mutation génétique qui empêchait son corps de produire une protéine appelée carboxypep-

tidase-E (CPE). Or cette protéine est une enzyme primordiale pour la fonction d'hormones régulant l'appétit, dans le cerveau, de l'insuline et d'autres hormones du système reproducteur.

De précédentes études chez les souris avaient déjà montré qu'une carence en CPE était en cause dans l'obésité, le diabète et les

troubles de la mémoire, mais le lien n'avait pas été retrouvé chez l'Homme.

La carence en CPE se produit lorsque les 2 parents possèdent l'altération génétique

Ici, la déficience du CPE est "récessive" : cela signifie qu'elle est

transmise que si les deux parents présentent l'altération génétique.

Selon le Dr Suzanne Alsters, auteure de l'étude, la découverte de la cause génétique sur les problèmes de ce patient a permis à sa famille de mieux traiter ses maladies. On étudie aussi les autres membres pour trouver une copie de ce gène abnormal afin de déterminer les risques à l'obésité.

Traiter l'obésité et le diabète de type 2 de manière personnalisée

De la même manière que pour les autres maladies génétiques, l'obésité et les diabètes de type 2 peuvent être considérées comme des pathologies "héritées". Cette découverte appelle à rechercher plus systématiquement les causes génétiques des troubles métaboliques et à envisager un traitement personnalisé.

"Si les gens sont diagnostiqués avec une maladie génétique comme celle-ci, nous pouvons chercher d'autres symptômes et apporter des conseils à d'autres membres de la famille. Le diagnostic est très précieux pour le patient. Il permet de fixer des objectifs réalisables avec le meilleur traitement possible".

OBÉSITÉ : LA CHIRURGIE BARIATRIQUE RÉDUIT LE RISQUE DE DIABÈTE

Les interventions chirurgicales indiquées aux personnes en situation d'obésité sévère présenteraient un avantage de taille : elles diminueraient le risque de diabète de type 2.

L'obésité est associée à de nombreux problèmes de santé dont le risque de diabète. Plus on prend du poids, plus on s'expose à un risque d'avoir un taux trop élevé de glucose dans le sang. Des chercheurs du King's College de Londres assurent que le recours à la chirurgie bariatrique pourrait baisser le risque de 80 % chez les personnes fortement obèses.

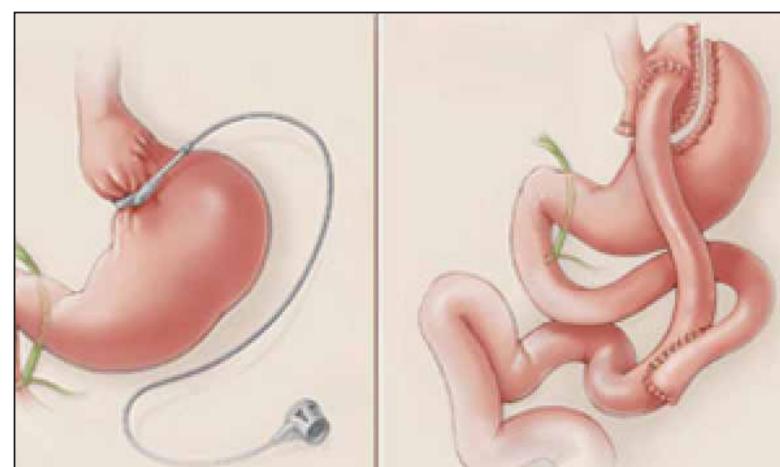
Parue dans la revue scientifique *The Lancet Diabetes and Endocrinology*, l'étude assure que seuls six patients sur 1 000 qui subissent une opération de chirurgie bariatrique courront un risque de devenir diabétique contre 30 personnes obèses sur 1 000 qui ne font pas de chirurgie. La chirurgie de l'obésité ou chirurgie bariatrique fait référence à plusieurs opérations de l'estomac destinées

à restreindre drastiquement l'absorption alimentaire. On distingue trois grandes opérations : la pose d'un anneau gastrique, le « bypass » et la gastrectomie.

L'équipe a comparé 2 167 adultes obèses sans diabète qui avaient subi une opération chirurgicale à un groupe de 2 167 adultes obèses n'ayant pas eu de chirurgie. Au bout de quelques années de suivi, il est apparu que seules 38 personnes du "groupe chirurgie" s'étaient fait diagnostiquer du diabète contre 177 du groupe témoin.

Martin Gulliford, auteur de l'étude, recommande la chirurgie bariatrique comme une "méthode hautement efficace pour prévenir la survenue du diabète chez les hommes et les femmes avec une obésité sévère".

Ces interventions doivent s'accompagner d'interventions pour augmenter l'activité physique et promouvoir une alimentation saine, deux éléments clés dans la stratégie de prévention du dia-



bète, juge-t-il bon de préciser. Le King's College n'est pas le premier à peser le pour et le contre de la chirurgie de l'obésité, encore

de la communauté scientifique pour les risques qu'elle comporte. De précédents travaux, à prendre plus ou moins à la légère, ont conclu qu'elle augmentait la li-

bido, qu'elle diminuait la masse osseuse ou encore... qu'elle tonifiait le cerveau. La seule certitude qu'on ait aujourd'hui, c'est qu'elle aide à perdre du poids.

Comment les fibres nous protègent-elles de l'obésité et du diabète ?

Une équipe de chercheurs franco-suédois a élucidé comment les fibres nous protègent du diabète et de l'obésité. Une alimentation riche en fibres est recommandée par les médecins pour se protéger de l'obésité et du diabète. Les chercheurs du CNRS, de l'Inserm et de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (Unité Inserm 855 « Nutrition et cerveau ») ont publié dans la revue spécialisée *Cell* une nouvelle étude qui explique ce mécanisme de protection dans lequel sont concernées la flore intestinale et la capacité de l'intestin à produire du glucose (sucré). S'il est bien connu des chercheurs qu'une alimentation riche en fibres permet de moins grossir et de se protéger du diabète, l'équipe dirigée par Gilles Mithieux, chercheur CNRS a voulu comprendre si ce mécanisme était lié à la capacité de l'intestin à produire du glucose. En effet, explique le chercheur « l'intestin est capable de synthétiser ce sucre et de le libérer dans le sang entre les repas et au cours de la nuit. Or, ce glucose possède des vertus particulières : il est détecté par le système nerveux présent dans les parois de la veine porte (celle qui collecte le sang provenant de l'intestin), qui à son tour envoie un signal nerveux au cerveau. En réponse, le cerveau déclenche un faisceau d'effets protecteurs face au diabète et à l'obésité : la sensation de faim diminue, la dépense énergétique de repos augmente, et enfin, le foie produit moins de glucose. »

Le rôle essentiel de l'intestin

Pour établir le lien entre les fibres et la production du glucose par l'intestin, les chercheurs ont soumis des rongeurs à un régime particulier enrichi en fibres fermentescibles (présentes dans les fruits sucrés et de nombreux légumes tels que les salsifis, les choux ou les fèves) qui ne sont pas directement digestibles par l'intestin, mais qui sont fermentées par les bactéries intestinales comme le propionate et le butyrate qui les rendent assimilables par notre organisme. Ils ont découvert que l'intestin augmentait sa production de glucose et que ces souris nourries d'aliments gras et sucrés ont moins grossi que les rongeurs témoins. Elles ont aussi été protégées du développement du diabète grâce à une sensibilité très augmentée à l'insuline.

Pour valider ces premiers résultats, les chercheurs ont soumis des souris génétiquement modifiées (dont l'intestin ne peut plus produire du glucose) à un régime identique. Elles ont grossi et sont devenues diabétiques, comme les souris sous alimentées en fibres. Gilles Mithieux conclut donc que « la production de glucose par l'intestin à partir du propionate et du butyrate est à l'origine des effets positifs sur l'organisme des fibres fermentescibles. Et que « ces travaux mettent aussi en lumière le rôle de la flore intestinale qui, en fermentant les fibres alimentaires, permet à l'intestin de produire du glucose. » Cette découverte peut permettre de proposer de nouvelles recommandations nutritionnelles ou encore, de mettre en évidence de nouvelles cibles thérapeutiques pour prévenir ou soigner le diabète et l'obésité.

SIDA : RÉSULTATS PROMETTEURS D'UN VACCIN TESTÉ SUR DES SINGES

Un vaccin expérimental contre le VIH, le virus du sida, a été testé avec succès sur des singes, dans une étude publiée dans la revue *Science*. Les résultats sont d'autant plus prometteurs que la moitié des animaux ont obtenu une protection totale contre le VIH.

Un vaccin expérimental contre le VIH, le virus du sida, a été testé avec succès sur des singes selon une étude publiée ce jeudi 2 juillet dans la revue *Science*.

Il s'agit d'un vaccin « à double détente », qui agit en deux temps. Tout d'abord, le système immunitaire est « préparé » à affronter le VIH grâce à un autre agent pathogène. Puis, ce système immunitaire est dopé à l'aide d'une protéine localisée sur l'enveloppe du VIH, le virus d'immunodéficience humaine responsable du sida. Selon les chercheurs, cette technique en deux étapes pourrait être la meilleure stratégie de protection contre une infection par le VIH. Ici, les singes ont tout d'abord reçu une injection de vaccin contre un adénovirus, une sorte de virus lié à de nombreuses infections chez l'homme. De cette façon, le système immunitaire des singes était déjà stimulé. Par la suite, les chercheurs leur ont injecté une sorte de rappel, avec en plus une protéine purifiée issue de l'enveloppe du VIH, déclenchant une réaction plus importante des cellules immunitaires. Cette approche novatrice, qui vise à démultiplier l'ampleur de la réponse immunitaire et à étendre la protection contre des agressions virales ultérieures avait déjà été utilisée avec succès dans des vaccins contre le virus Ebola. Dans cette étude, ce type de vaccin expérimental a permis d'obtenir une protection totale contre le virus de l'immunodéficience simienne (VIS, similaire au VIH chez l'homme) chez six des douze singes vaccinés.

Ces travaux démontrent également qu'il existe un lien très fort entre la capacité de pro-



tection de ce vaccin et le nombre d'anticorps (cellules du système immunitaire) produits pour combattre le virus en question, ce qui donne beaucoup d'espoir pour la suite des tests sur les humains. Un essai clinique de phase 1 est actuellement en cours avec des volontaires en bonne santé pour évaluer l'innocuité de ce vaccin expérimental.

Par ailleurs, le groupe pharmaceutique américain Johnson & Johnson, dont des chercheurs participent à ces travaux, recrute actuellement 400 volontaires aux Etats-Unis et au Rwanda pour mener un essai clinique de phase 1-2 afin d'évaluer plus précisément cette nouvelle approche vaccinale. Il prévoit d'en

recruter également en Afrique du Sud, en Ouganda et en Thaïlande. « Malgré des progrès importants dans les traitements de l'infection par le VIH, ce virus demeure l'une des plus grandes menaces pour la santé publique mondiale, avec des millions de personnes infectées chaque année », a rappelé le Dr Paul Stoffels, directeur général de Johnson & Johnson, cité par l'AFP. « Notre but ultime est de mettre au point un vaccin contre le VIH et nous espérons qu'un jour nous aiderons à éradiquer ce virus. » Il n'y a plus qu'à attendre les résultats des essais cliniques de phase 1 et 2 pour voir si ces résultats très encourageants se retrouvent chez l'homme.

LE SOMMEIL CONSOLIDE LES MAUVAIS SOUVENIRS

Dormir n'aiderait pas à évacuer le stress aigu provoqué par un événement traumatisant, selon les résultats d'une étude parue dans la revue scientifique *Sleep*.

Contrairement à l'idée reçue que dormir pourrait être réparateur, après un événement traumatisant ou stressant, il serait préférable de rester éveillé pour mieux évacuer le problème. En effet, le sommeil jouerait un rôle majeur dans la consolidation de la mémoire épisodique, que ce soit pour les bons souvenirs ou les événements traumatisants. Les chercheurs de l'Université d'Oxford (Royaume-Uni) ont réalisé une expérience avec 42 étudiants, pour établir le bénéfice ou non du sommeil sur le stress. Les volontaires ont subi pendant 15 minutes des images qui



ont provoqué chez tous, une baisse de moral et d'humeur (évaluée par le visual analogue mood scale-VAS et le dissociative state scale-DSS) et une augmentation du stress.

Suite à cette projection, la moitié du groupe a été privée de sommeil, et l'autre est rentrée

dormir chez elle. Six jours après, les scientifiques ont demandé aux participants de rendre compte de l'impact des vidéos sur leurs émotions. Les résultats de cette expérience ont montré que les étudiants privés de sommeil ont déclaré avoir eu, en moyenne, 2,3 flashbacks du montage vidéo, contre 3,8 chez les ceux qui ont dormi normalement.

Le sommeil joue un rôle majeur dans la consolidation de la mémoire épisodique, que ce soit « pour les bons souvenirs ou les événements traumatisants. « La privation de sommeil pour une nuit réduit l'impact émotionnel et le rappel de souvenirs intrusifs après une exposition à une expérience traumatisante », explique Kate Porcheret du département de neuroscience de l'Université d'Oxford.

HOSPITALISÉE À CAUSE D'UN JEAN ULTRA-MOULANT

Les médecins australiens mettent en garde contre les jeans ultra-moulants après l'hospitalisation d'une femme de 35 ans en raison d'un pantalon trop serré.

Les médecins australiens ont dû s'occuper d'une femme qui a perdu toute sensation dans ses jambes après s'être accroupie pendant des heures dans son jean ultra-moulant, en aidant sa copine qui démenageait à vider les placards. La femme de 35 ans s'est évanouie et n'a pas pu marcher pendant quatre jours. Ce cas surprenant a été rapporté par une publication britannique, le *Journal de la Neurologie, de la Neurochirurgie et de la Psychiatrie* qui met en garde contre les vêtements serrés qui pourraient couper la circulation du sang aux jambes.

Le journal décrit que la femme « portait le jean ultra-moulant très serré » et que le soir, « elle éprouvait l'engourdissement aux pieds et n'arrivait pas à marcher, ce qui l'a fait trébucher et puis tomber ».

Ses mollets étaient tellement gonflés qu'on ne pouvait lui enlever le jean qu'en le coupant, indique l'article du journal. Le prof Thomas Kimber, de l'Université d'Adelaide en Australie, a expliqué que l'accroupissement prolongé peut provoquer la compression des nerfs péroniers, qui se trouvent à proximité de l'articulation du genou. Il ajoute qu'il a aussi été démontré que l'accroupissement peut affaiblir la circulation du sang vers les muscles du mollet. Dans le cas de cette femme, la réponse de son corps à cette pénurie de sang s'est manifestée par un gonflement, mais comme elle portait le jean ultra-moulant, ses muscles ont gonflé « vers l'intérieur », ce qui a comprimé les nerfs du tibia, ce qui a coupé davantage la circulation du sang vers les muscles. Si la femme avait porté les pantalons larges ses muscles auraient gonflés « vers l'extérieur » au lieu de l'intérieur, évitant ainsi la pression sur les nerfs et les vaisseaux sanguins. Les médecins ont découvert que les dommages sur les muscles et les fibres nerveuses ont été aggravés par le fait qu'elle portait le jean ultra-moulant.

Le professeur Thomas Edmund Kimber, a conclu que « la présente affaire représente une complication neurologique nouvelle à cause des jeans serrés ».

MAROC

Le Gadem préoccupé par la «recrudescence» du climat d'intolérance envers les migrants subsahariens

Le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (Gadem) a exprimé sa vive préoccupation face à la «recrudescence» au Maroc du «climat d'intolérance et de la haine» envers les ressortissants étrangers subsahariens.

Dans sa réaction au lancement fin juin par les autorités marocaines d'une vaste opération d'expulsion de migrants subsahariens du quartier Boukhalef dans la ville de Tanger, le Gadem s'est dit «inquiet» du caractère «discriminatoire et illégal» de ces opérations d'évacuation lors desquelles deux migrants sont morts.

«En menant une opération visant exclusivement les Noirs non ressortissants, les autorités (marocaines) ne sont-elles pas rendues coupables de discrimination sur la base de l'origine nationale et/ou de la couleur de peau?», s'est indignée cette ONG.

De l'aveu même des autorités de Rabat, cette opération d'expulsion locative visait «spécifiquement» les Noirs non ressortissants. L'occupation illégale d'un appartement serait-elle l'apanage de ces derniers? Les Noirs non ressortissants du quartier Boukhalef seraient-ils tous des squatteurs par nature? N'y aurait-il pas parmi eux des personnes qui ont des contrats de bail ou qui du moins, payent leur loyer même s'ils n'ont pas de contrat en bonne et due forme, comme cela reste d'usage au Maroc?», s'est interrogé le Groupe.

Le Gadem a pu identifier au moins une famille titulaire d'un contrat de bail qui a été délogée par les forces de l'ordre marocaines à la demande des voisins.

Le Groupe antiraciste tient, par ailleurs, à rappeler que les expulsions locatives sont normalement soumises à une procédure légale.

Une série d'articles haineux envers les Noirs non ressortissants, notamment contre les personnes habitant dans le quartier de Boukhalef, ont été relayés par des médias électroniques arabophones ces dernières semaines. Le Gadem considère que ces sites ont contribué à la montée du climat d'intolérance et de haine raciale et sont donc responsables, autant que les autorités (marocaines), de ces violations des droits des Noirs non ressortissants. La vague d'arrestations de migrants subsahariens au Maroc qui a débuté lundi 29 juin par l'évacuation d'immeubles occupés illégalement dans le quartier de Boukhalef, à Tanger, s'est poursuivie vendredi lorsqu'une opération de police a été menée dans un autre quartier de la ville, à proximité de l'aéroport.

Depuis lundi, deux Ivoiriens ont trouvé la mort dans ces évacuations forcées, selon le Gadem qui s'inquiète également du sort toujours incertain des personnes qui ont été arrêtées et déplacées depuis le début de la semaine. Celles-ci ont été «déplacées dans différentes villes du sud du Maroc, notamment Agadir, Marrakech et Fkikh Ben Salah», précise le Gadem, qui souligne que «tous se plaignent de n'avoir aucune information» sur la raison et la durée de leur détention.

Intérêt accru des médias sud-africains pour la question sahraouie

Les médias sud-africains accordent un intérêt croissant à la question sahraouie qui occupe désormais de plus en plus de place dans les bulletins d'information des chaînes de télévisions.

La chaîne d'information publique sudafricaine SABC news a consacré mercredi une page à la question sahraouie mettant en exergue les efforts de l'Union africaine (UA) pour le parachèvement du processus de décolonisation de la dernière colonie d'Afrique.

SABC news a évoqué les préoccupations de l'UA face à la poursuite de l'occupation, par le Maroc, des territoires sahraouis, mettant en avant la position de l'organisation panafrique concernant le conflit du Sahara occidental et son soutien au droit du peuple sahraoui et à sa cause.

La chaîne d'information a rappelé le soutien de pays influents dans le continent à leur tête l'Afrique du sud aux efforts de la commission de l'UA, des Nations unies pour le règlement de cette question.

Le Maroc qui occupe le Sahara occidental depuis 40 ans a utilisé en 1975 et 1976 des armes prohibées contre des civils sahraouis les obligeant à quitter leur patrie, a encore rappelé la chaîne. Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique inscrite dans l'agenda de décolonisation des Nations unies.

D'autres médias sudafricains et nigérians avaient mis en avant la lutte du peuple sahraoui pour le droit à l'autodétermination et à l'édification de son Etat indépendant.

Essebsi : «La Tunisie est en guerre»

Le président de la République tunisienne, Béji Caïd Essebsi, a, dans un discours à la Nation, samedi, plaidé en faveur de la mobilisation populaire contre le terrorisme, affirmant que «la Tunisie est aujourd'hui en état de guerre». «Si la Tunisie est menacée, c'est parce qu'elle a instauré un Etat civil et s'est dotée d'un régime républicain», a déclaré le président Tunisien soulignant que «le terrorisme a gagné nos villes», s'est-il alarmé.

«Menacée par l'Etat islamique, la Tunisie soutient un modèle diamétralement opposé aux hypothèses défendus par Daech», a-t-il expliqué.

A cet égard, Caïd Essebsi a décrété l'état d'urgence dans l'ensemble du territoire du pays pendant un mois, du 4 juillet jusqu'à 2 août prochain.

Selon le chef de l'Etat, «cette décision a été prise en raison de la persistance de la menace terroriste contre la Tunisie et de la propagation de ce phénomène vers d'autres pays arabes».

Tout en mettant en garde contre la situation précaire qui prévaut en Libye et ses conséquences sur la Tunisie, le président de la République tunisienne a tenu à rappeler que la Libye n'a plus un Etat. «Composé désormais de groupes armés en conflit, la Libye est prédominée aussi par des acteurs régionaux et internationaux dont chacun cherche à servir un agenda bien déterminé», a-t-il expliqué.

Dans le même contexte, le président Caïd Essebsi a mis l'accent sur les difficultés auxquelles fait face la



Tunisie dans la protection des frontières avec la Libye.

«La protection et la sécurisation de plus de 500 kilomètres de frontières avec la Libye exigent la mobilisation de grands moyens et de matériels modernes que la Tunisie n'en dispose pas aujourd'hui», a-t-il souligné.

«Aucun pays n'est à l'abri de la menace terroriste», a affirmé Caïd Essebsi qui a plaidé, à ce propos, en

favor de la mise en œuvre d'une coopération internationale anti-terroriste.

Tout en réaffirmant l'engagement de la Tunisie à lutter contre le terrorisme dans le respect de la liberté d'expression et de la presse et des droits de l'Homme, le chef de l'Etat a estimé indispensable de prendre en considération les menaces terroristes qui persistent sur la Tunisie lors de l'exercice de ces libertés.

Le président tunisien rend hommage à l'Algérie pour le soutien porté à son pays contre le terrorisme

Le président tunisien, Beji Caïd Essebsi, a rendu samedi hommage à l'Algérie pour le soutien qu'elle porte à son pays dans la lutte anti-terroriste, dans un discours à la nation proclamant l'état d'urgence pour une durée d'un mois, huit jours après les attentats de Sousse.

«L'Algérie a toujours été aux côtés de la Tunisie dans sa lutte contre le terrorisme», a affirmé le président Essebsi, ajoutant qu'aucun pas n'est aujourd'hui à l'abri

de ce fléau. Le chef de l'Etat de Tunisie a également évoqué la coopération, pour faire face au terrorisme, entre son pays, les Etats Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grande Bretagne et l'Union européenne (UE).

La situation sécuritaire, a-t-il alerté, nécessite «la mobilisation populaire» face à la menace terroriste, qui s'est déplacée aujourd'hui à l'intérieur des villes tunisiennes.

Création d'un mémorial pour les 30 Britanniques tués dans l'attentat en Tunisie

Le Premier ministre britannique David Cameron a annoncé dimanche la création d'un mémorial permanent pour rendre hommage aux 30 Britanniques tués dans l'attentat perpétré le 26 juillet près de Sousse en Tunisie.

«Ceux qui ont perdu leur vie en Tunisie étaient les victimes innocentes d'une brutale atrocité terroriste», a déclaré M. Cameron. Un autre mémorial sera créé en hommage à tous les Britanniques qui ont été victimes du terrorisme à l'étranger. «Il est juste que nous com-

mémorions de manière appropriée ces personnes et d'autres tuées à l'étranger par des terroristes, et que nous soutenions leurs proches de toutes les manières que nous pourrons», a-t-il dit. L'endroit auquel sera édifié le mémorial aux victimes de l'attentat en Tunisie sera déterminé dans les prochains mois, a déclaré un responsable du Foreign Office, Tobias Ellwood. L'édition des mémoriaux sera financée par des amendes que permet l'autorité britannique des marchés financiers.

Au moins cinq morts dans un attentat suicide dans l'est de la Libye

Au moins cinq personnes ont été tuées et quinze blessées dans un attentat suicide à la voiture piégée vendredi à Derna, une ville de l'est de la Libye, a annoncé l'agence de presse libyenne Lana. «Un attentat suicide commis avec une voiture piégée contre un rassemblement d'habitants à Shisha (partie sud de Derna, ndlr) a tué au moins cinq citoyens», a déclaré l'agence, proche du gouvernement installé à Tripoli qui n'est pas reconnu par la communauté internationale.

«Quinze personnes ont aussi été blessées, parmi lesquelles des femmes et des enfants», a ajouté l'agence, qui citait des sources locales et médicales à Derna.

Cet attentat survient après des affrontements armés entre des miliciens qui contrôlent Derna et des combattants du groupe autoproclamé «Etat islamique», qui contrôle de vastes territoires en Irak et en Syrie.

MALI

La reconstruction des mausolées de Tombouctou bientôt achevée

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a annoncé samedi que les travaux de reconstruction des mausolées de Saints à Tombouctou, dans le nord du Mali, seront bientôt achevés.

«Trois ans après leur sacrage, les mausolées de Tombouctou sont de nouveau debout», indique l'UNESCO sur son site Internet, précisant que les travaux de restauration, lancés en 2014, «seront achevés d'ici la fin du mois de juillet». L'état d'avancement des travaux de reconstruction

de ces édifices religieux ont été au centre d'une réunion, tenue le 30 juin dernier à Bonn (Allemagne) en marge de la 39e session du Comité du patrimoine mondial, est-il souligné sur le site de l'UNESCO.

«La reconstruction des mausolées de Tombouctou est un bel exemple de réussite de la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial», a affirmé, à cette occasion, la présidente du Comité du patrimoine mondial, Maria Bohmer. Lieux de pèlerinage au Mali et dans les pays limi-

trophes d'Afrique occidentale, les mausolées de Tombouctou étaient des composantes essentielles du système religieux dans la mesure où, selon la croyance populaire, ils étaient le rempart qui protégeait la ville de tous les dangers, rappelle l'UNESCO.

En 2012, au fort moment de l'occupation du nord du Mali par des groupes armés, plusieurs mausolées de Tombouctou, classés au patrimoine mondial de l'humanité, avaient été saccagés et détruits.

APS

L'Algérie condamne fermement les attentats terroristes au Nigeria

L'Algérie a condamné fermement la série d'attentats perpétrés cette fin de semaine par le groupe terroriste «Boko Haram» dans plusieurs villages de l'Etat de Borno au nord-est du Nigeria, a indiqué samedi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif.

«Nous condamnons fermement la série de lâches attentats commis dans plusieurs villages de l'Etat de Borno au nord-est du Nigeria contre notamment des fidèles, des femmes et des enfants», a indiqué M. Benali-Cherif dans une déclaration à l'APS.

«Les dizaines de victimes innocentes tombées sous les balles assassines des terroristes viennent s'ajouter au bilan macabre de ces derniers mois de ce groupe sanguinaire», a-t-il déploré.

«Tout en assurant de notre solidarité le gouvernement du Nigeria et les familles éprouvées des victimes, nous appelons à une mobilisation de tous les efforts et de toutes les énergies au Nigeria et dans les pays voi-



sins pour mettre rapidement un terme à l'œuvre funeste de Boko Haram», a souligné le porte-parole. «Nous sommes convaincus que la détermination des autorités du Nigeria et le rejet par les populations du terrorisme finiront par venir à bout de ce fléau», a-t-il affirmé.

ELECTIONS LOCALES AU BÉNIN Les résultats du scrutin local seront proclamés dans deux semaines

Les résultats des élections municipales, communales et locales du dimanche 28 juin dernier, seront rendus publics dans deux semaines, a annoncé samedi à Cotonou, capitale économique du Bénin, le président de la Commission électorale nationale autonome (Céna), Emmanuel Tiando.

«Actuellement, la Céna active à travers quatre équipes qui sont mises en place pour procéder au dépouillement en vue de donner les résultats sortis des urnes dans deux semaines», a-t-il déclaré. S'exprimant au cours d'un



point de presse, le président de la Céna, a affirmé que toutes les cantines sont rentrées à la Céna et que le processus du dépouillement est déjà entamé depuis jeudi passé. «Les cantines contenant

les procès-verbaux des postes de vote et de compilation des résultats de ce double scrutin ont été acheminées depuis le mardi passé vers l'institution qui est en charge du contentieux électoral», a-t-

il rassuré. Pour ce premier responsable de l'organe en charge de l'organisation des élections au Bénin, les élections municipales, communales et locales du dimanche 28 juin dernier, se sont déroulées de façon assez «satisfaisante».

Quelques 4,4 millions d'électeurs béninois vont aux urnes depuis ce dimanche pour élire les conseillers municipaux, communaux et locaux sur les listes des candidatures présentées par 34 partis et alliances politiques en lice pour ces élections communales, municipales et locales.

BURKINA FASO L'armée a demandé la formation d'un gouvernement de civils

Les responsables des forces armées du Burkina Faso ont appelé à la formation d'un gouvernement composé de civils, alors qu'une grave crise oppose le Premier ministre Isaac Zida à la garde présidentielle, ont indiqué samedi deux sources militaires.

«Nous avons rencontré le président (Michel Kafando). Tous les chefs militaires ont été unanimes pour demander le retrait des militaires du gouvernement», a affirmé à l'AFP un membre de l'état-major général des armées.

«S'il y a des gens qui gênent quelque part, il faut régler le pro-

blème pour éviter que ça touche à la cohésion et au moral de la troupe», a justifié cette source. «Tous les chefs (militaires) qui étaient à la rencontre avec le président ont clairement dit qu'ils demandent le retrait des militaires du gouvernement», a confirmé à l'AFP un haut gradé du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), qui a participé à la rencontre avec le chef de l'Etat.

Les relations sont tendues entre le RSP, considéré comme le bras armé de l'ex-président Blaise Compaoré - renversé en octobre par la rue après 27 ans de règne - et M. Zida, qui est pourtant le numéro 2 du RSP.

Le gouvernement burkinabé, qui comporte trois militaires outre le Premier ministre, a affirmé jeudi qu'un complot contre Isaac Zida formé par des membres de la garde présidentielle avait bien été déjoué dimanche dernier.

Cette thèse est battue en brèche par plusieurs officiers du régiment controversé, qui accusent M. Zida d'avoir «inventé» de toutes pièces «un faux complot contre sa personne afin de créer des troubles et de se maintenir au pouvoir».

Le président Michel Kafando multiplie les tractations depuis mardi pour résoudre cette nouvelle crise.

MASSACRE DE SEPTEMBRE 2009 EN GUINÉE «Progrès importants» dans l'enquête

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda a affirmé samedi que des «progrès importants et encourageants» ont été effectués dans l'enquête sur le massacre d'au moins 157 personnes en septembre 2009 à Conakry, la capitale guinéenne.

«Je suis venue en Guinée faire le point sur l'enquête judiciaire concernant les crimes du 28 septembre (2009)», enquête «menée par les autorités guinéennes conformément à leur obligation première de poursuivre et de juger les auteurs des crimes relevant de la compétence de la CPI», a déclaré Mme Bensouda lors d'une

conférence de presse bouclant une visite de trois jours dans le pays.

«A cet égard, j'ai rencontré les autorités guinéennes, les magistrats en charge du dossier, des représentants de la communauté internationale, de la société civile et des victimes. A l'issue de ces rencontres, j'ai constaté des progrès importants et encourageants dans l'enquête conduite par le pool de juges d'instruction», a-t-elle affirmé, en présence notamment du ministre guinéen de la Justice, Cheick Sako. Les violences du 28 septembre 2009 avaient été commises dans un stade de Conakry où étaient rassemblés des milliers d'opposants à la candidature à la présidentielle du capitaine Moussa Dadis Camara, chef de la junte militaire au pouvoir à l'époque.

Au moins 157 personnes avaient été tuées et plusieurs dizaines sont portées disparues depuis, selon un rapport de la Commission internationale d'enquête de l'ONU. De même source, au moins 109 femmes avaient aussi été violées dans le stade et ses environs.



RD CONGO

L'opposition exige le retrait du projet de loi sur les élections

Des députés d'opposition ont exigé samedi que l'examen du projet de loi sur la tenue d'élections locales en octobre soit retiré du calendrier de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale en cours en

République démocratique du Congo et de la renvoyer à la prochaine session ordinaire en automne prochain. «L'opposition parlementaire demande au bureau de l'Assemblée nationale de retirer tout simplement de la présente session extraordinaire» l'examen et l'adoption du «projet de loi portant répartition des sièges» pour les élections locales, a déclaré le député Jean-Marie Bamporiki, président du groupe parlementaire UNC (Union pour la Nation congolaise) et alliés, troisième force de l'opposition au Parlement.

S'exprimant lors de l'ouverture de cette session qui doit s'achever le 2 août, M. Bamporiki a demandé que ce texte soit «renvoyé à la session ordinaire de septembre». Selon le président de l'Assemblée nationale Aubin Minaku, chef de la majorité présidentielle, la convocation de la session extraordinaire a été demandée par le président Joseph Kabila lui-même afin de voter cette loi. Le texte a été rejeté en juin en première lecture par l'Assemblée. Dans un front commun inhabituel, les députés de la majorité et de l'opposition ont renvoyé au gouvernement sa copie, estimant que le texte était bâclé.

L'exécutif «est occupé à revisiter» et à corriger ce texte, a affirmé vendredi le porte-parole du gouvernement Lambert Mende, sans donner plus de détails.

Fin juin, une coalition de représentants des principaux partis de l'opposition avait appelé à boycotter la session, afin de ne pas cautionner une «mascarade».

Des députés de la majorité ont également affirmé qu'ils s'opposeraient au vote de cette loi.

La RDC s'apprête à organiser une série d'élections devant s'achever par la présidentielle en novembre 2016, à laquelle la Constitution interdit M. Kabila, au pouvoir depuis 2001, de se représenter.

Pour l'opposition, l'insistance du pouvoir à vouloir mettre en place ces élections locales, jamais organisées dans le pays depuis l'indépendance en 1960, serait une manœuvre pour retarder la présidentielle.

M. Minaku a appelé les détracteurs du projet à attendre «le moment de la présentation de la loi» pour exprimer leur désapprobation.

Le gouvernement réaffirme sa volonté de mettre en place les nouvelles provinces

Les autorités de la République démocratique du Congo ont réaffirmé vendredi à Kinshasa leur volonté de mettre en place les nouvelles provinces prévues par la Constitution de 2006, sans fixer de nouvelle date butoir pour la mise en œuvre de cette réforme dont le délai vient d'être dépassé.

«Les commissions d'installation des nouvelles provinces sont en activité, elles sont en province maintenant pour la plupart», a déclaré le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, lors d'une conférence de presse.

«Les choses se déroulent peut-être un peu tardivement par rapport au programme qui avait été annoncé, mais elles sont en train de se dérouler», a assuré M.

Mende, sans annoncer de date pour la mise en place de ces nouvelles entités régionales.

Aux termes du programme retenu, le processus devait être achevé avant le 30 juin, conformément à la loi de programmation de février fixant le démembrement de six provinces en 21 nouvelles entités, cinq des provinces existantes devant rester les mêmes.

NUCLÉAIRE IRANIEN

L'AIEA pourrait conclure ses investigations à la fin de l'année

Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yuki Amano, a signalé samedi que son organisation pourrait conclure à la fin de l'année ses investigations sur la «possible dimension militaire» (PMD) du programme nucléaire de l'Iran, un des points clés du dossier.

M. Amano s'était rendu jeudi en visite à Téhéran, à l'invitation des autorités iraniennes, et s'est notamment entretenu avec le président Hassan Rohani.

La PMD est un des aspects les plus délicats des négociations. L'AIEA soupçonne Téhéran d'avoir mené des recherches au moins jusqu'en 2003 pour se doter de la bombe atomique, et cherche à avoir accès aux scientifiques impliqués, ainsi qu'aux documents et aux sites qui pourraient avoir abrité ces recherches.

Téhéran a toujours démenti avoir voulu ou vouloir se doter d'un arsenal militaire nucléaire, affirmant que les documents sur lesquels se base l'AIEA sont faux.

«Des progrès ont été réalisés», a assuré M. Amano, dont l'agence onusienne serait appelée à jouer un rôle crucial de supervision d'un éventuel accord entre l'Iran et les grandes puissances.

«Si l'AIEA est satisfaite, alors cela devrait être acceptable pour le P5+1», le groupe des grandes puissances (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Chine, Russie, France et Allemagne), a déclaré à l'AFP l'analyste Kelsey Davenport, spécialiste du dossier. Autre signe encourageant, un compromis semble s'esquisser sur le point extrêmement sensible des sanctions. Les Iraniens réclament une levée rapide et globale de ces sanctions, quand le P5+1 insiste sur un processus progressif et réversible au cas où Téhéran ne tiendrait pas ses engagements. «Il y a une perspective d'accord sur les sanctions américaines, mais pas encore sur celles de l'ONU», a indiqué un diplomate occidental.

«Il y a toujours des différences d'approche, qui sont discutées», a déclaré de son côté un négociateur iranien.

Attendus pour trancher et faire les ultimes arbitrages, les chefs de la diplomatie devaient commencer à revenir dimanche dans la capitale autrichienne, pour retrouver l'Américain John Kerry et l'Iranien Mohammad Javad Zarif.

Le Français Laurent Fabius, l'Allemand Frank-Walter Steinmeier, sont attendus à Vienne dans la journée. Le Britannique Philip Hammond, le Chinois Wang Yi, le Russe Sergueï Lavrov et le chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini n'ont pas encore confirmé la date de leur arrivée. L'accord est censé être conclu - ou pas... - d'ici mardi prochain. En vertu d'une nouvelle loi, si le Congrès américain reçoit le texte de l'accord d'ici au 9 juillet, il aura 30 jours pour se prononcer, mais si cette date est dépassée, la période d'examen passera à 60 jours. Ce qui retardera d'autant la mise en application de l'accord et pourra créer des complications supplémentaires. Les négociations doivent permettre d'aboutir à un accord visant à s'assurer que le programme iranien ne puisse avoir de dimension militaire, en échange d'une levée des sanctions internationales qui frappent l'Iran.

L'Iran envisagerait d'expédier son stock d'uranium faiblement enrichi vers la Russie

L'Iran envisage l'option d'expédier son stock d'uranium faiblement enrichi vers la Russie, révélé samedi une source diplomatique, cité par Chine nouvelle.

«L'idée d'expédier le stock iranien d'uranium faiblement enrichi vers la Russie fait l'objet de discussions actuellement», s'est contenté d'affirmer le diplomate sous couvert d'anonymat. L'idée semble serait un progrès substantiel dans les négociations, alors que Téhéran avait toujours refusé de remettre à qui que ce soit ses matériaux fissiles.

Selon un récent rapport de l'AIEA, l'Iran détient 7 537 kg d'uranium faiblement enrichi à la fin du mois de juin.

Les matériaux fissiles de l'Iran sont une des préoccupations centrales de l'Occident concernant le programme nucléaire de Téhéran, d'importantes quantités d'uranium enrichi permettant à l'Iran d'obtenir une bombe nucléaire en relativement peu de temps.

En vertu de l'accord-cadre de Lausanne, l'Iran doit réduire son stock à 300 kg d'uranium enrichi à 3,67% pour 15 ans, mais il avait échoué à spécifier par quel moyen l'Iran parviendrait à réduire son stock. La gestion du matériel nucléaire est considérée comme une question sensible et les pays occidentaux ont demandé à l'Iran d'expédier ces matériaux en dehors du pays, mais Téhéran a rejeté la proposition. L'Iran et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU plus l'Allemagne négocient depuis plus de 16 mois pour parvenir à un accord à long terme sur le programme atomique controversé de Téhéran.

Les Cubains souhaitent une levée rapide de l'embargo américain

Les Cubains demandent une levée rapide de l'embargo américain frappant leur pays depuis plus d'un demi-siècle, à la faveur du réchauffement des relations diplomatiques entre La Havane et Washington, illustré par l'annonce de la réouverture des ambassades le 20 juillet prochain.

Cet embargo a fait perdre plus de 1.100 milliards de dollars à l'économie locale depuis son imposition en 1962 par le président John F. Kennedy, selon le ministère cubain des Affaires étrangères.

Le *bloqueo*, comme il est appelé à Cuba, «nous a affectés à tous les niveaux: transports, nourriture, pièces détachées. La façon dont les Etats-Unis nous traitent est criminelle», dénonce Humberto Montalvo, un technicien audio d'une cinquantaine d'années. Comme M. Montalvo, nombre de Cubains attendent aussi cette amélioration en vue de faire des affaires avec des sociétés américaines, ce qui est aujourd'hui interdit par la législation des Etats-Unis.

Rodolfo Soto, étudiant, estime que l'embargo a frappé tous les Cubains, car «ce qui ne coûte qu'un cent dans n'importe quel pays en coûte beaucoup plus ici et cela a largement entravé le développement national».

Désormais, si les touristes américains reçoivent l'autorisation de franchir le détroit de Floride en masse, «ça signifiera un afflux de dévise étrangères dans notre pays, ce



qui améliorera spectaculairement les choses», veut-il croire.

L'île caraïbe pourrait ainsi accueillir entre 3 et 3,5 millions de touristes américains chaque année, selon les experts, même si Cuba doit encore améliorer son infrastructure hôtelière. Cela figure en tout cas en bonne place à l'ordre du jour du ministère cubain du Tourisme (MIN-TUR).

Il va ainsi falloir investir pour que la capacité d'accueil atteigne les 85.000 lits en 2020 et 110.000 en 2030, et le tout en se conformant aux

standards internationaux, souligne José Daniel Alonso, directeur commercial au MINTUR.

Mais le processus diplomatique n'en est encore qu'à ses balbutiements. La Havane et Washington ont annoncé mercredi le rétablissement des relations diplomatiques rompues par la Maison-Blanche en janvier 1961. Cependant, les deux parties sont convenues qu'il ne s'agit que d'une première étape sur la longue route conduisant à la normalisation des relations. En attendant, l'embargo demeure.

Les Etats-Unis, l'Australie et le Japon s'associent pour des exercices militaires aux portes du Pacifique

Les Etats-Unis et l'Australie, associés pour la première fois au Japon, ont lancé dimanche de vastes exercices militaires aux portes du Pacifique. Quelque 30.000 militaires participeront, deux semaines durant, à ces manœuvres aériennes, maritimes et terrestres dans les Etats australiens du Territoire du Nord et du Queensland. Une quarantaine de militaires japonais et 500 néo-zélandais ont également été mobilisés pour l'opération

Poutine appelle à un dialogue USA-Russie pour assurer la stabilité dans le monde



Le président russe Vladimir Poutine a estimé samedi que les relations entre les Etats-Unis et la Russie étaient la clé de la stabilité dans le monde, appelant à un dialogue fondé sur l'égalité et le respect.

Les relations entre les deux pays sont «un facteur clé pour assurer la stabilité et la sécurité dans le monde, malgré les différends actuels», a déclaré le président russe à son homologue Barack Obama à l'occasion de la fête de l'indépendance américaine.

«La Russie et les Etats-Unis sont capables de trou-

ver des solutions aux problèmes internationaux les plus difficiles et de contre-carrer de façon efficace les menaces et défis dans le monde», écrit M. Poutine dans ce télégramme rendu public par le Kremlin. Ceci doit être fait par «le dialogue sur des principes d'égalité et de respect mutuel pour les intérêts de chacun», ajoute-t-il.

La Russie est en conflit avec le Etats-Unis principalement sur la question de l'Ukraine, où Moscou a accusé les Etats-Unis d'avoir fait pression sur l'Europe pour prendre des sanctions contre la Russie.

DÉCÈS DE L'ANCIEN PM RUSSE : Le Président Bouteflika présente ses condoléances au président Poutine

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances au président russe, Vladimir Poutine, suite au décès de l'ancien Premier ministre, Evgeni Primakov.

«C'est avec une vive émotion et une immense tristesse que j'ai appris la disparition de notre ami Evgeni Primakov, ancien Premier ministre de la Fédération de Russie», a écrit le chef de l'Etat.

«En cette dououreuse circonstance, je tiens à vous présenter, ainsi qu'à la famille du défunt, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos sincères condoléances et à vous exprimer nos sentiments de compassion et de solidarité en ces moments difficiles», a relevé le président de la République dans son message.

«Feu Evgeni Primakov laisse le souvenir d'un homme politique chevronné et d'un diplomate hors pair, dont le parcours aura marqué l'histoire de la Russie et de sa politique étrangère, notamment dans sa relation avec les mondes arabe et musulman, au cours des dernières décennies», a-t-il souligné.

APS

Le Conseil des droits de l'Homme appelle à juger les responsables des crimes de guerre à Gaza

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a appelé vendredi à juger les responsables des crimes de guerre commis pendant les agressions israéliennes contre la bande de Gaza à l'été 2014, ayant fait près de 2.200 morts, des civils pour la plupart.

Dans une résolution adoptée à une écrasante majorité, le Conseil onusien a souligné la nécessité de «veiller à ce que tous les responsables de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme répondent de leurs actes aux moyens de mécanismes nationaux ou internationaux de justice pénale appropriés, équitables et indépendants».

Présentée par le Pakistan, la résolution a été soutenue par 45 pays, dont la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Seuls les Etats-Unis ont voté contre, et cinq pays, dont l'Inde et le Kenya,



se sont abstenus. Le représentant palestinien, Ibrahim Khrashi a salué l'adoption du texte qui fait suite à la publication en juin du rapport de la commission d'enquête de l'ONU sur le conflit à Gaza, qui avait conclu à de «possibles crimes de guerre».

SYRIE

Au moins 100 rebelles tués dans la ville côtière de Latakia

Au moins 100 rebelles ont été tués lors d'une offensive de l'armée loyale dans la ville syrienne de Latakia, a rapporté samedi l'agence de presse SANA.

«Les forces militaires ont mené une opération qualitative dans la ville de Shalaf, dans la campagne au nord de Latakia, tuant 100 terroristes, dont la plupart étrangers», a précisé SANA. Par ailleurs, l'Observa-

toire syrien des droits de l'homme a indiqué que les groupes rebelles ont lancé des obus de mortier sur des positions de l'armée syrienne aux alentours de la zone de Yunus Peak, au nord de Latakia, sur fond d'affrontements aux environs de la base 45 de l'Observatoire. Les combats dans la campagne au nord de Latakia n'ont pas cessé depuis que les rebelles dans la province d'Idlib (nord-est) se

sont emparés de plusieurs zones aux alentours de Latakia, ville natale du président Bachar Al-Assad.

Vendredi, Sana avait également rapporté la mort de cent rebelles dans la ville d'Alep (nord), où de violents affrontements se poursuivaient depuis 24 heures.

Plus de 230.000 personnes ont été tuées en Syrie depuis le début en 2011 du conflit, selon l'OSDH.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
NIF N° 41000200001608501032

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

N° 47 /2015 (3eme avis)

La commune des Eucalyptus lance un avis d'appel d'offre National Restreint relatif aux opérations intitulées :

1-TRAVAUX DE REMPLACEMENT GROUPE SCOLAIRE 12 CLASSES +LOGEMENT DE L'ECOLE

OTHMANE BEN AFFAN

2-TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR ET REALISATION MUR DE CLOTURE CENTRE CULTUREL

DALIA

3-TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CLOTURE A L'ECOLE TALHA ALI

Les entreprises qualifiées et intéressées par cet avis d'appel d'offre disposant d'un certificat de qualification et de Classification Professionnelle « ACTIVITE PRINCIPALE BATIMENT (CATEGORIE II OU PLUS POUR LES OPERATION (1 ET 2) ET I OU PLUS POUR L'OPERATION (3)-EN COURS DE VALIDITE) peuvent retirer le cahier des charges auprès du Service Marchés sis au siège de la Commune Route Nationale N° 08 Les Eucalyptus, contre le paiement de 2000 DA auprès du trésorier communal représentant les frais d'impression.

- La durée de préparation des offres est de 21 jours à compter de la date de la première publication dans le BOMOP ou la presse.
- Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 h 00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Les soumissions doivent être accompagnées par les documents ci-après

L'OFFRE TECHNIQUE qui content :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée ;
- Le cahier des charges rempli par le soumissionnaire ;
- Une copie du certificat qualification et classification professionnelles ACTIVITE PRINCIPALE BATIMENT (CATEGORIE II OU PLUS POUR LES OPERATION 1 ET 2 ET I OU PLUS POUR L'OPERATION 3-EN COURS DE VALIDITE)
- Une Copie du registre de commerce.
- Le statut de l'entreprise
- Le numéro d'identification fiscale NIF
- Les documents cités à l'article 08 du cahier des charges

A. L'OFFRE FINANCIERE qui content :

- La lettre soumission dûment renseignée, signé et daté par le soumissionnaire ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé et daté par le soumissionnaire ;
- Le détail estimatif et quantitatif dûment signé et daté par le soumissionnaire ;
- Les offres technique et financière doivent être remises dans deux enveloppes, séparées et portant pour la première la mention (offre technique) et pour la seconde (offre financière) et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme qui doit porter la mention :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DES EUCALYPTUS

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°— /2015/3eme avis)

Intitulé du projet + N° D'opération

- L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00.

CET AVIS EST CONSIDERE COMME UNE INVITATION AUX SOUMISSIONNAIRES POUR ASSISTER A L'OUVERTURE DES PLIS.

YÉMEN

La coalition arabe bombarde une fabrique de roquettes, 23 morts

L'aviation de la coalition arabe qui opère au Yémen sous commandement saoudien a bombardé une usine de fabrication de roquettes et de munitions, tuant 23 personnes, ont indiqué samedi des sources tribales.

L'usine, située à Saqayn, une localité proche de Saada, le fief des rebelles chiites Houthis dans le nord du Yémen, a été visée par le raid aérien dans la nuit de vendredi à samedi, selon ces mêmes sources.

Dans la capitale Sanaa, les avions de combat de la coalition ont lancé samedi avant l'aube quatre raids contre un dépôt d'armes, provoquant des explosions, et cinq autres contre le QG de la défense antiaérienne, d'après des témoins.

Un autre raid aérien de la coalition à Sanaa a visé la résidence du président yéménite en exil, ont indiqué des sources proches des rebelles, faisant état de morts parmi les insurgés présents sur les lieux. La résidence d'Abd Rabbo Mansour Hadi est aux mains des Houthis depuis qu'ils ont conquis la capitale en mars. Dans le sud du Yémen, 23 rebelles ont trouvé la mort vendredi soir à Aden dans des combats avec les forces pro-gouvernementales et des raids aériens de la coalition, alors que deux autres ont péri dans l'explosion d'un engin près d'Ataq, chef-lieu de la province de Chabwa, selon des sources militaires. A Aden, la situation est jugée catastrophique: la population manque de vivres et des maladies, comme le paludisme, la typhoïde et la dengue, apparaissent avec la détérioration des conditions d'hygiène, ne peuvent être soignées faute de médicaments.

Les Houthis, soutenus par les unités militaires restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, se sont emparés depuis juillet 2014 de vastes régions du Yémen.

Le 26 mars, l'Arabie saoudite a pris la tête d'une coalition arabe pour empêcher ces insurgés de prendre le contrôle de tout le pays alors qu'ils étaient parvenus à Aden, la deuxième ville du pays, poussant M. Hadi à se réfugier à Ryad.

Depuis la fin mars, 858 civils et combattants pro-gouvernementaux ont été tués et 6.879 blessés à Aden, a annoncé vendredi le responsable provincial du secteur de la santé, Al-Khader Laswar.

APS

**FÊTE DE L'INDÉPENDANCE
ET DE LA JEUNESSE:
Takfarinas
au rendez-vous
avec l'histoire**

Le chanteur de renommée internationale et star de la musique algérienne d'expression kabyle, Takfarinas a animé dimanche à Alger un concert grandiose dans le cadre des festivités marquant le 53e anniversaire de l'indépendance et de la fête nationale de la jeunesse.

Organisé par le ministère de la Jeunesse et des sports, ce méga concert tenu à l'esplanade Riad El Feth, monument historique très évoquant, était un rendez-vous pour Takfarinas qui a retrouvé son public avec lequel il a célébré dans l'émotion la fête nationale coïncidant avec le 5 juillet de chaque année.

Il s'est dit «heureux» de retrouver le public algérien en cette occasion marquant la célébration du double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, en scandant «Vive l'Algérie, vive la jeunesse». Témoignant son respect à la mémoire des martyrs de la Révolution, Takfarinas dit qu'il était un «devoir moral» de marquer une minute de silence envers ces «symboles de la liberté».

Accompagné de son orchestre, l'auteur du célèbre tube «Zââma Zââma» a interprété plusieurs de ses chansons glorifiant la jeunesse, les martyrs et les sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de la liberté et de la souveraineté nationale. Devant un public nombreux et survolté, Takfarinas avec sa mandole électrifiée à double manche, a ouvert le bal avec «Azul» (Bienvenue), qui a fait un franc succès.

Marquant cet événement historique, il a interprété des chansons patriotiques glorifiant la guerre de libération nationale et la jeunesse, telles que «Tamtut bou Mdjahed (La veuve du guerrier)», «Ou mazal d'imazighen» et bien d'autres titres très connus du public.

L'artiste a alterné avec succès entre folklore, chaâbi et rap en esquissant à travers son chant des thèmes sociaux, comme le chômage («Douga»), l'exil («Aysiy»), l'amour («âssas n'zâriw + le jardin de mon destin»). Ces pièces ont été agrémentées de chorégraphies exécutées avec art par une troupe de danseurs professionnels. Joignant le geste à la parole, le chanteur a captivé le public par sa danse «convulsive» qui a fait des émules chez les spectateurs, en se laissant emporter sur des airs folklorique harmonieux. À la fin du spectacle qui a duré jusqu'au petit matin, la chanteuse Hassiba Abdéraouf est montée sur scène pour interpréter en duo avec Takfarinas, une de ses chansons («Wiza») qu'il a dédiée aux femmes. Par ailleurs, ce concert intitulé «Vive l'Algérie», a été retransmis en direct sur les ondes de la Radio nationale. Takfarinas, de son vrai nom Ahcène Zermani est né en 1958 à Alger. Très jeune, il s'intéresse au chaâbi, en s'inspirant de témoins de ce style de musique populaire, notamment Cheikh El Hsnaoui, M'Hamed El Anka et Slimane Azem. Takfarinas se distingue par sa danse typique et par son style «Yâ» qu'il définit comme une musique en harmonie avec tous les goûts du grand public. En 2004, il sort un album intitulé «Honneur aux dames», où il rend hommage aux femmes ayant de récidiver en 2011 avec un autre opus intitulé «Lwâldine» (Les parents).

L'OSN, Nada El Rayhane et Samir Toumi animent un concert à Alger

L'Orchestre symphonique national (OSN) dirigé par le maestro Amine Kouider, la soprano Nada El Rayhane et le ténor Samir Toumi, ont animé samedi soir à Alger un concert de musique à l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Alors que l'on s'attendait à assister à un récital à ciel ouvert, dans la cour intérieure du Palais de la Culture Moufida Zakaria où il y a plus d'espace et où il faisait bon, le public nombreux s'est vu être à une grande surprise: confiné dans la salle des spectacles du Palais où il faisait très chaud. Submergés par la foule nombreuse présente, les organisateurs, visiblement dépassés, ont autorisé les spectateurs à occuper les allées entre les tribunes, habituellement réservées aux déplacements, ce qui a rendu tout mouvement impossible. La scène qui contenait une cinquantaine de musiciens et une quinzaine de choristes, n'a également pas été épargnée car une partie du public a été placée dans son côté cour (à droite de la scène) à proximité des instrumentistes à vent et des contrebassistes. «Le récital est plaisant, mais franchement on suffoque (à) comment peut-on enfermer un public aussi nombreux dans une salle exigüe?», s'est interrogée une dame qui n'en pouvait plus et qui est sortie avant la fin du spectacle. Le récital accusant un retard d'une heure, s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Ramtane Lamamra, de celui des Finances Abderrahmane Benkhalfa et du ministre du Commerce Amara Benyounès. Face à la mauvaise organisation, l'aspect artistique était en revanche sans failles, avec des instrumentistes qui ont brillé de maitrise et de professionnalisme près de deux heures durant, accompagnant les voix suaves et limpides de Nada El Rayhane et



Samir Toumi qui ont gratifié le public d'un florilège de chansons célébrant la circonstance. Côté programme, la soprano a interprété «Li Annaka Mithli Toulibbou El Djazair» (parce que comme moi, tu aimes l'Algérie), «Ilyadhet El Djazair», «Mohammed Ya Rassoul Allah», respectivement des compositeurs et auteurs, Noubli Fadel et Azeddine Mihoubi, Cherif Kortibi et Moufida Zakaria et D. Salama avec Rabeh Kadem aux arrangements. Samir Toumi prenant le relai à interprété à son tour «Noubet Zidène» dans ses différentes déclinaisons rythmiques arrangées par H. Boufrouf et de reprendre ensuite avec Nada El Rayhane «Yahiaou Ouled Bladi de Rabah Dériassa. Auparavant, lors de la première partie de la soirée, l'Orchestre symphonique national avait brillamment repris le premier mouvement de L'Odyssee du rétournement Abdellah Salim, Mascara Suite d'Orchestre de A. Khatatourian et Danse Hongroise de J. Brahms.

Des trophées honorifiques et des distinctions marquant la célébration du 53e anniversaire de l'indépendance ont été remis aux chanteurs et au Chef d'orchestre. Crée en 1992, l'Orchestre symphonique national a été lancé en 1997 sous la baguette du maestro Abdellah Salim, disparu le 26 novembre 1999. Regroupant actuellement près de quatre-vingt musiciens, l'OSN est dirigé depuis 2001 par Abdellah Bouazzara. L'Orchestre symphonique national, Nada Rayhane et Samir Toumi sont attendus dimanche à Bouira où ils donneront le même spectacle.

**EN HOMMAGE, (DE SON VIVANT), A «CHEIKH» MOHAMED RAIS
LES «NUITS ANDALOUSES» DE BORDJ MOUSSA...**

A la belle étoile, au Palais de... l'Etoile

Arslan-B

Il s'agit, en fait, de la 2e édition des «nuits andalouses» 2015, à l'initiative de l'Association culturelle, artistique et pluridisciplinaire «Naghma», en collaboration avec le comité des fêtes de la ville de Bejaia, et elles s'étaient du 29 juin au 06 juillet, ayant pour théâtre le site historique et enchanter de Bordj Moussa, ce fort espagnol bâti au 16ème siècle par les Espagnols sur les ruines du Palais de l'étoile (Epoque hammadiite).

Ce fort (que nous présenterons un jour prochain dans l'une de nos éditions à venir) est devenu musée depuis 1984 et, tout autour, surtout côté ouest, à quelques mètres de l'entrée principale de la gigantesque bâtie, des espaces verdoyants et autres parterres de fleurs atténuent, de leurs «émanations» de romantisme, l'austérité d'une architecture martiale. Tous les soirs, après les prières surégoatoires des «Taraouih», des familles entières envahissent les lieux embaumés exposés à une brise nocturne saturée de chlorophylle et d'iodé, d'une vague et lanuginante odeur de jasmin enveloppée de «nouar laâchia» s'élevant des anciennes

maisons du quartier «Houmts Qaramane» sis juste au pied du fort également (et surtout !) dénommé «R'djel Essebâa» (Les sept hommes)... Un très nombreux public, mixte, tous âges confondus, des mélomanes friands de musique andalouse, de «hawzi», de raffinement lyrique... Belles toilettes, et envoûtantes eaux de toilette chez la gent féminine bâdjaouie, une tige aux feuilles de menthe fraîche sur le bord d'une oreille chez les messieurs en qamis immaculé, pour faire honneur aux invités à ce spectacle d'une huitaine de jours en plein air et à la belle étoile, au... Palais de l'Etoile ! Y auront pris part l'Ensemble régional d'Alger avec Adel Mouloud et accompagnant la magnifique Beihiida Rahal (le 29 juin 2015). Diar El Andalous de Blida, l'Ensemble national féminin (30 juin 2015). El feu ouz nachat de Mostaganem, Imane Sahir d'Alger (1er juillet 2015). Naghma, Fateh Rouana de Skikda (02 juillet 2015), l'Association Mezghena et Toufik Aoun (Alger) (3 juillet 2015). El Amraouia de Tizi Ouzou, Leila Borsali de Tlemcen (4 juillet 2015). Le 5 juillet 2015, soit le jour anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, aura lieu une émission télévisuelle en hommage au Cheikh Mohamed Rais et ce dernier se produira lui-même, à son tour

devant ses nombreux fans, cette même nuit du 05 juillet. Tandis que la «soirée spéciale» du lundi 06 juillet sera animée par Mohamed Bencheikh, Hassen Terki et Nadia Yasmine.

Un vibrant hommage, donc, à cet «enfant» de Houme Chercour, l'un des disciples de Cheikh Sadeq Lebdaoui dès 1964. Mohamed Rais est né le 26 juin 1950 à Béjaïa, et il n'avait que 6 ans lorsqu'il interprétait, pour la première fois, avec une voix de rossignol, «Omri ma nensak ya mamma» de Samy El Maghribi. En 1974 et 1978, Mohamed Rais a participé à deux émissions télévisées en compagnie de Mustapha Skandran (RTA), il a également chanté en compagnie d'artistes de renom tels Salim Halali, Maurice Mimoune, Line Monty, Youcef Lebdaoui, Mustapha Selalat et bien d'autres... Paris, Marseille, Strasbourg, ces mégapoles européennes ont également eu à accueillir en leur sein Mohamed Rais en qualité de ténor de la musique andalouse mais aussi de «crooneurs» dans le style variétés algériennes genre «sâbir»... De 2012 à ce jour, il est professeur de musique andalouse et chef d'orchestre au sein de l'Association «Naghma».

A.B.

Coup d'envoi de la 9e édition du festival national de la musique hawzi

Le coup d'envoi de la neuvième édition du festival national du hawzi a été donné dans la soirée de samedi à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» en présence d'un nombre important de musiciens, de chanteurs et de responsables de la culture.

La soirée inaugurale de cette nouvelle édition, qui s'est déroulée du 4 au 11 juillet, a été admirablement animée par la chanteuse Dallila Mekaddem d'Alger et le chanteur Fouad Didi de Tlemcen qui ont, sur la scène du théâtre de plein air de la maison de la culture, in-

terprété diverses chansons de hawzi et d'andalou.

Le public présent en force à la première journée de ce festival a beaucoup apprécié le plat proposé, ce qui laisse présager que les autres soirées de cette manifestation musicale nationale seront à la hauteur des attentes des mélomanes et connaisseurs.

Cette nouvelle édition enregistre la participation de quinze associations d'Alger, de Sidi Bel-Abbes, de Tlemcen, de Mostaganem, de Mascara, de Constantine, de Cherchell, de Blida, d'Oran et

de Tiaret et 21 chanteurs professionnels dont une partie réside à l'étranger, à l'instar des deux artistes qui ont animé la soirée d'ouverture et de nombreux très connus en Algérie tels que Abdelkader Chaoua, Kara Terki Zakia, Berouigat Nasreddine, Belkhodja Omar et autres chanteurs qui auront à animer, une semaine durant, des soirées à Tlemcen, Nedroma, Souahlia et Marsa Ben M'hidi.

Un jury composé de trois membres représentant les écoles d'Alger, de Tlemcen et de Constantine et présidé par M. Charif Abdelhak,



ancien musicien départagera les associations musicales qui se disputeront trois prix du festival.

Pour rappel, les trois premiers prix de la précédente édition, qui s'est déroulée au palais de la cul-

ture «Abdelkrim Dali» sont revenus respectivement à l'association «Nedjm Kortoba» de Constantine et les associations tlemcenaises «Slam» et «Ghar-nata».

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : Tfou
- 08:45 Autre : Météo
- 08:48 Culture Infos : Télésurf
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 10:20 : Au nom de la vérité
- 10:50 : Au nom de la vérité
- 11:20 : Au nom de la vérité
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
- 13:00 Autre : Journal
- 13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
- 13:40 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur
- 13:45 Autre : Météo
- 13:50 Autre : Météo des plages
- 13:55 : Les feux de l'amour
- 15:10 : Camping Paradis
- 17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
- 18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel
- 19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
- 19:55 Autre : Météo
- 20:00 Autre : Journal
- 20:30 Autre : Tirage du Loto
- 20:33 : Petits plats en équilibre été
- 20:35 Autre : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Série TV : Pep's
- 20:55 Série TV : Esprits criminels
- 21:45 Série TV : Esprits criminels
- 22:35 Série TV : Esprits criminels
- 23:20 Série TV : Esprits criminels

CANAL+

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:35 Autre : Météo des plages
- 09:36 Culture Infos : Dans quelle éta-ge
- 09:40 : Des jours et des vies
- 10:00 : Amour, gloire et beauté
- 10:30 Série TV : L'amour à 200 mètres
- 10:55 Autre : Météo outremer
- 11:00 Autre : Motus
- 11:30 Autre : Les Z'amours
- 12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Autre : Météo 2
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Autre : Météo 2
- 13:45 Culture Infos : Consomag
- 13:50 Culture Infos : Toute une histoire
- 14:50 : Tour de France à la voile
- 15:00 Sport : Cyclisme
- 17:35 Sport : Vélo club
- 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Autre : Météo 2
- 20:00 Autre : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:44 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant
- 20:50 Culture Infos : Image du Tour
- 20:51 Autre : Météo 2
- 20:55 Autre : Météo des plages
- 20:56 Série TV : Major Crimes
- 21:35 Série TV : Major Crimes
- 22:15 Série TV : Major Crimes
- 23:00 Série TV : Major Crimes
- 23:40 Culture Infos : Expression directe
- 23:45 Autre : Météo outremer
- 23:50 : Shanghai Blues, nouveau monde

M

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:40 Culture Infos : Ludo
- 06:43 : Des baskents dans l'assiette
- 06:47 : Popeye
- 06:53 Série TV : Georges le petit singe
- 07:15 : Georges, le petit singe
- 07:42 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
- 08:07 Série TV : Ninjago
- 08:30 Culture Infos : Ludo vacances
- 08:33 : Les lapins crétins : invasion
- 08:40 : Les lapins crétins : invasion
- 08:46 : Les lapins crétins : invasion
- 08:56 : Les lapins crétins : invasion
- 09:03 : Les lapins crétins : invasion

TÉLÉ

La sélection

20h55

Esprits criminels

Résumé

Le vol 420 de la compagnie Trans Aliane, qui effectuait la liaison Pittsburgh-Phoenix, vient de s'écraser dans une zone peu peuplée du Colorado, entraînant la mort de tous ses passagers à l'exception de Frank Cavers, le copilote. Un témoin affirme avoir vu une forte lumière dans le ciel peu avant le crash, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un attentat. Rossi et ses hommes sont chargés de l'enquête. L'appareil était approximativement à 150 miles de sa route lorsqu'il s'est écrasé. Mais la tour de contrôle révèle qu'elle n'a pu établir aucun contact avec le commandant de bord pendant les treize dernières minutes de vol...

2

20h45

Major Crimes



Résumé

Une fusillade a éclaté dans une station-service. Le bilan est lourd : quatre personnes décédent dans ce qui semble être un règlement de comptes entre deux bandes rivales. L'équipe des crimes majeurs se met au travail. Lors de l'enquête, les inspecteurs découvrent que les dessous de l'incident sont plus compliqués qu'ils n'y paraissent. Le capitaine Raydor demande à son ex-mari, de passage en ville, de bien vouloir défendre l'un des témoins de la tuerie. Ce dernier est un membre du gang des «Streeters», qui vient de violer sa liberté conditionnelle. Jack accepte, mais fait un peu trop bien son travail, ce qui entraîne la colère de Raydor...

3

19h30

Poulidor Premier

Résumé

Tout le monde connaît Raymond Poulidor, surnommé Poupou. La popularité de ce coureur cycliste dépasse de loin son palmarès. De 1962 à 1976, il a participé au Tour de France sans jamais remporter l'épreuve ou endosser le maillot jaune. Cependant, il a fini à huit reprises sur le podium. C'est là qu'est née sa réputation d'éternel second, bien qu'il ait remporté Milan - San Remo (1961) et deux fois Paris - Nice (1972 et 73). Mais Poulidor est avant tout un champion attachant, apprécié pour son courage, son charme, son accent du Limousin, sa discrétion et sa modestie légendaires. Si tout a concouru à l'empêcher de gagner – coups du sort, rivalité étouffante avec Jacques Anquetil ou apparition du terrible Eddy Merckx –, il reste l'un des cyclistes les plus connus et les plus appréciés du grand public.

CANAL+

20h55

The Honourable Woman



Résumé

Nessa rencontre pour la première fois sa nouvelle traductrice, Atika Hassabi, au cœur d'un Checkpoint à la frontière entre Israël et la Palestine. Elles échangent sur la toute nouvelle fondation Stein qui travaille en faveur de l'éducation. Puis Atika commence à questionner Nessa sur son passé. Un peu plus tard, cette dernière contacte Ephra à propos d'une subvention qui avait été octroyée à la fondation mais qui n'a jamais été versée...

4

20h50

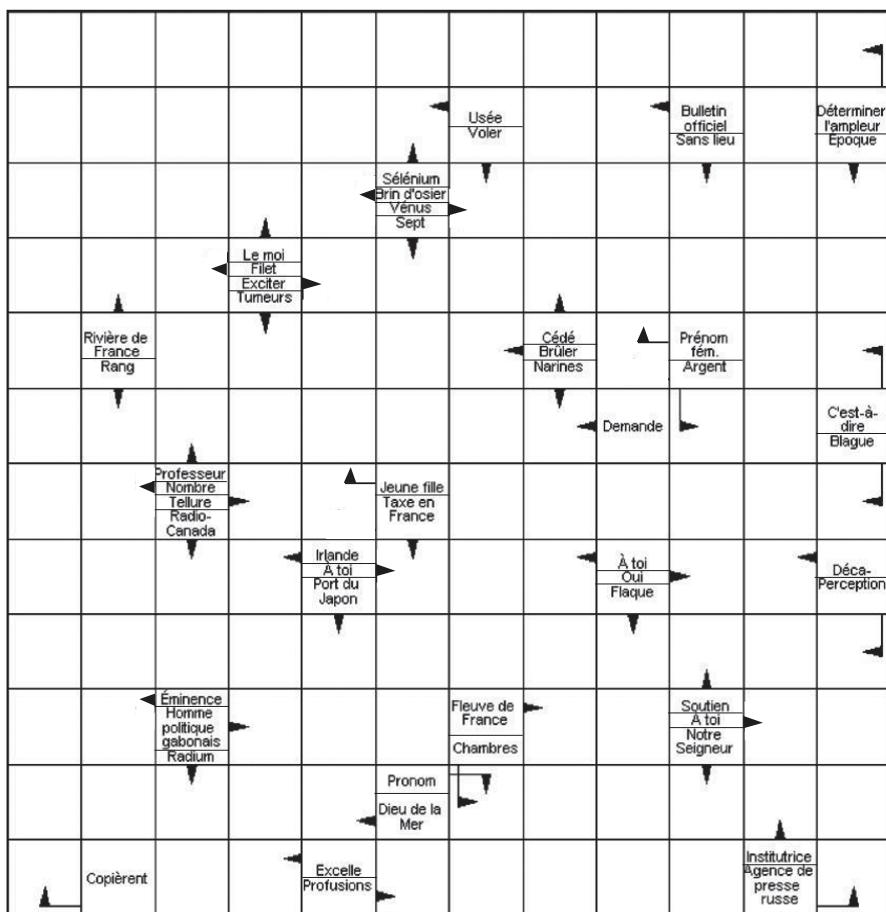
L'amour est dans le pré



Résumé

En Mayenne, Jacky est entouré de Mélodyne, esthéticienne de 31 ans, et de Kim, décoratrice dans l'événementiel de 28 ans. Pour cette première soirée, l'agriculteur a prévu de prendre les commandes de la cuisine. Dans le Tarn, Jean-Baptiste a choisi Aline et Anastasia. En île-de-France, les prétendantes de Claude s'ouvrent à son univers et se livrent à de premières confessions. Thierry est quant à lui entouré d'Annick, une secrétaire de 53 ans, et de Catherine, commerçante âgée de 56 ans. Dès la première soirée, le viticulteur-arboriculteur concentre son attention sur une seule de ses invitées. Comment la situation va-t-elle évoluer ?

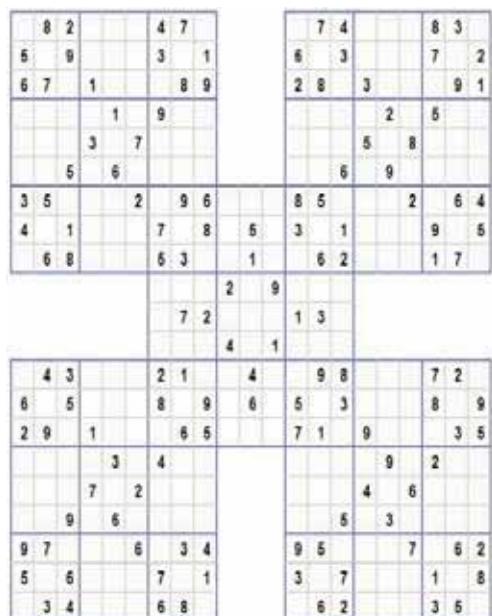
Mots fléchés n°1002



Samouraï-Sudoku n°1002

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



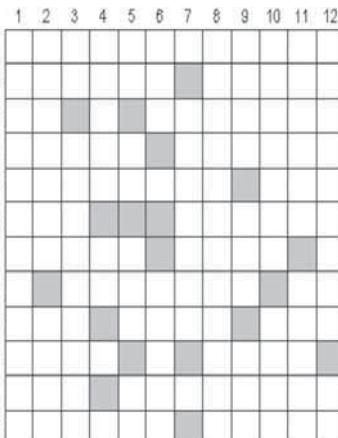
Mots croisés n°1002

Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Défi-

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Ile française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif



7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 6 Juillet

2011 : résolution no 1995 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'Etats voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.

Célébrations :

- Chine : Tibet : Anniversaire du 14e dalaï-lama (1935).
- Comores : Fête nationale, célèbre l'indépendance de 1975.
- Espagne, Navarre : début des Fêtes de San Fermín à Pamplune.
- Kazakhstan : Fête de la capitale Astana.
- Lituanie : Jour de l'État pour célébrer le couronnement de Mindaugas en 1253.



La recette du jour

Mthewem aux amandes

(viande d'agneau ou de poulet, boulettes de bœuf haché et amandes)



INGRÉDIENTS

- 700 g de viande d'agneau ou de poulet
- 250 g de viande de bœuf hachée
- 1 tête d'ail
- 1 bouquet de coriandre
- 1 bouquet de menthe
- 1 jus d'un citron
- 1 œuf
- 100 g de pain sec trempé dans le lait
- 1 poignée de pois chiches précuits
- 1 poignée d'amandes entières et bien blanchies
- 2 c. à soupe d'huile
- 2 c. à soupe de beurre
- 1 c. à café de poivre noir
- 1 c. à café de cannelle
- 1 c. à café de cumin
- sel

PRÉPARATION

Faites revenir les morceaux d'agneau ou de poulet avec l'huile et la dersa (ail, poivre noir, cumin, s'men, et sel), une fois bien revenue, mouillez avec 1/2 litre d'eau ou de fond blanc d'agneau. Ajoutez les pois chiches et les amandes, faites cuire 30 minutes. Préparez les boulettes

de viande hachée avec 1 œuf, la cannelle, poivre noir, une pointe de cumin, sel et le pain trempé dans le lait et pressé puis deux gousses d'ail hachées finement. Mélangez bien le tout et formez les boulettes de 3 cm de diamètre réservez au froid.

Une fois la viande cuite, plongez les boulettes de bœuf dans la sauce et faites mijoter 15 à 20 minutes. En fin de cuisson mettez la coriandre, le persil ciselé et le jus de citron. Servir bien chaud dans un plat creux ou dans des assiettes à couscous.

Le dessert

Gâteau au yaourt et au chocolat

INGRÉDIENTS

- 1 yaourt (dont le pot sert ensuite de doseur)
- 2 pots de farine
- 1 1/2 pot de sucre
- 3/4 de pot d'huile
- 3 œufs
- 1 sachet de levure
- 200 g de chocolat pour pâtisserie

PRÉPARATION

Préchauffer le four à thermostat 6 (180°C). Mettre le chocolat à cuire au bain-marie (sans beurre ni rien d'autre). Pendant ce temps, mélanger tous les autres ingrédients (en mélangeant d'abord la levure et la farine, sinon elles se mélangent mal). Ajouter le chocolat fondu. Beurrer un moule à manqué et verser la pâte. Mettre au four 15 mn à 180°C (thermostat 6), puis 15 mn à 150°C (thermostat 5). La cuisson est différente selon les fours. Vérifier la cuisson : il doit être cuit sur le dessus et humide à l'intérieur.

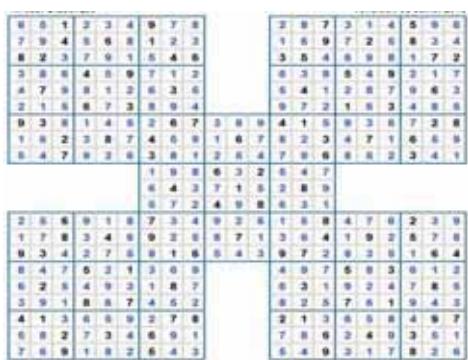


رمضان مبارك

Saha f'torkom

S o l u t i o n

Sudoku N°1001



Mots Croisés N°1001

HORTICULTURE
■ PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

Mots Fléchés N°1001

LARMOIEMENTS
ORAISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

HANDISPORT

Les athlètes médaillés des derniers jeux Mondiaux et championnat arabe honorés

Les médaillés algériens (athlétisme et judo) des derniers Jeux Mondiaux pour visuels, tenus à Séoul en Corée du Sud, ainsi que les joueurs de la sélection masculine de goal-ball, champions arabes, ont été honorés dans la nuit de vendredi à samedi à l'hôtel Hilton (Alger).

Lors d'une soirée animée par le groupe musical de l'association «Cham's» pour les arts thérapeutiques et organisée par la fédération algérienne handisport (FAH), sous l'égide de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mounia Meslem Si Amer, les athlètes se sont vu remettre des chèques de différents montants (selon le barème arrêté par l'Etat) et de précieux cadeaux.

Outre les athlètes et des membres de la FAH, la cérémonie a été rehaussée par la présence du président du Co-



mité Olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, des représentants des ministères de la Jeunesse et des Sports (MJS), de la Solidarité nationale, des Affaires étrangères et de la Culture, des ambassades de la Corée du Sud et de la Jordanie (hôtes des deux compétitions) en Algérie, et plusieurs autres personnalités.

Le représentant des athlètes et le plus titré aux Jeux Mondiaux, le sprinteur Abdelatif Baka, a salué la louable initiative de la fédération. «Nous sommes très heureux de se retrouver dans une céré-

monie conviviale pour nous rendre hommage. Ce genre de rencontres nous oblige à redoubler d'efforts, pour rester toujours au sommet du gotha mondial. Au nom de mes coéquipiers, je remercie les initiateurs de cette soirée qui nous ont toujours soutenus pour remporter davantage de succès et de consérences», a tenu à dire le double champion du monde du 800m et 1500m (T13) à Séoul. Les Jeux Mondiaux de Corée du Sud ont permis à l'Algérie de remporter 4 médailles d'or, une argent et deux bronze, terminant à la très

honorale 11e position sur 43 nations classées et 58 participantes. Les consécrations en vermeil ont été l'œuvre du sprinteur Abdelatif Baka (1500m et 800m T13), Lynda Hamri (Longueur/T12) et le judoka Mouloud Noura (-60 kg). L'unique médaille d'argent a été remportée par Bentria Firas au Triple saut (T11), en plus d'une médaille de bronze en Longueur.

La dernière médaille de bronze est revenue au judoka Mehdi Meskine (-73kg). L'Algérie avait pris part à ces jeux dans trois disciplines (athlétisme, judo et goal-ball filles). De son côté, l'équipe nationale garçons de goal-ball, concernée par la cérémonie, a remporté le titre arabe lors de la compétition disputée en Jordanie. Les coéquipiers du capitaine Mohamed Mokrane préparent, de même que la sélection féminine, les tournois africains, prévus en Algérie avant la fin de l'année 2015, et qui sont qualificatifs aux Jeux Paralympiques de Rio-2016.

ATHLÉTISME (LIGUE DE DIAMANT) — Makhloufi 4^e sur le 1500 m au Meeting Areva de Paris

Saïd Ben

L'Algérien Taoufik Makhloufi, champion olympique du 1500 m à Londres, qui a marqué de son empreinte sa participation au meeting de Nancy mercredi dernier avec la 5^e meilleure performance mondiale de tous les temps sur 1000 m en 2 min 13 sec 0/1000 s'est contenté de la 4^e place sur le 1500 m samedi dernier au meeting d'Areva à Paris pour le compte de la 8^e étape de la Ligue de Diamant d'athlétisme. En effet, le champion olympique au 1500 aux Jeux olympiques JO-2012 de Londres, a parcouru la distance en 3:30,50, soit loin de 50 seconde de sa meilleure performance sur cette distance. Makhloufi a terminé derrière respectivement, le vainqueur kényan Silas Kiplagat (3:30,12), le Djiboutien Ayanleh Souleiman (3:30,17) et le Kenyan Ronald Kwemoi (3:30,43).

Avant-hier au meeting d'Areva à Saint-Denis à Paris, c'est la première fois que Makhloufi court cette saison sur le 1500 m. Le coureur algérien avait effectué son entrée cette saison lors du meeting d'Eugène (USA) en terminant à la troisième place du 800 m, en 1:17,45 juste der-

rière le champion du monde en titre, l'Ethiopien Mohammed Aman (1:44,9) et le vice champion olympique Nijel Amos (1:45,06).

Par la suite et pas plus tard que mercredi dernier à Nancy, le natif de Souk Ahras a réalisé la cinquième meilleure performance mondiale de tous les temps sur le 1000 m avec un chrono de en 2 min 13 sec 0/1000. Sur 1000 m il a donc frôlé le d'un peu plus d'une seconde le record du monde du Kényan Noah Ngeny (2:11,96) réalisé en 1999 à Rieti (Italie), sur cette distance non-olympique.

Il avait battu, par la même occasion, le record national de la distance détenu par Noureddine Morceli depuis 1993. La prochaine étape de la Ligue de Diamant, soit la neuvième, aura lieu jeudi 9 juillet à Lausanne (Suisse). Mais, Makhloufi n'est pas annoncé dans ce meeting par contre il l'est pour la 10^e étape de cette prestigieuse Ligue Diamant qui aura lieu à Monaco, et est prévue le 17 juillet, aux côtés du Kényan Asbel Kiprop, champion olympique 2008 sur cette distance, et le Britannique Mo Farah, double médaillé d'or (5.000/10.000 m) aux JO de Londres 2012. Le champion algérien rêve de descendre sous la barre de 3:30 et d'améliorer



ainsi son record personnel qui est de 3:30,40, établi lors du meeting de Doha en 2014. Le natif de Souk Ahras garde d'excellents souvenirs du meeting de Monaco puisqu'il avait réalisé ses deux meilleurs chronos sur 1500 m sur la piste du stade Louis II. La première fois en 2010 en enregistrant 3:32,94 et la seconde fois deux ans plus tard en 3:30,80, quelques semaines avant de remporter la médaille d'or aux JO de Londres. La réunion de Monaco avait déjà mis en valeur le 1.500 m il y a deux ans: dans une tentative contre le record du monde, le 19 juillet 2013 sur la même piste. Kiprop était alors devenu le cinquième meilleur de l'histoire, en 3 min 27 sec 72, entraînant dans son sillage Farah au record d'Europe (3:28,81).

A noter que le Marocain Hicham El Guerrouj détient le record du monde sur la distance (3:26,00) depuis le 14 juillet 1998 à Rome. Le longiligne Kiprop est également double tenant du titre mondial en plein air sur la distance (2011 et 2013).

S.B.

CHAMPIONNAT ARABE U16 (TIRAGE AU SORT) — L'Algérie évoluera dans le groupe A

L'Algérie a hérité du groupe A avec l'Arabie Saoudite, la Tunisie, Oman et une sélection d'Alexandrie qui a remplacé la Libye, au championnat arabe de basket-ball des moins de 16 ans, selon le tirage au sort de la compétition qui débute samedi soir à Alexandrie. Quant au groupe B, il est constitué de l'Egypte (pays hôte), Emirats arabes unis, Koweït, Liban et Irak. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les demi-finales de la compétition qui se poursuivra jusqu'au 12 juillet. Le match d'ouverture opposera l'Egypte au Koweït samedi soir. Trois autres rencontres sont également au programme de la première journée dont celle de l'équipe algérienne contre la sélection d'Alexandrie.

APS

GRAND PRIX MONDIAL DE VOLLEY-BALL (DAMES) — Défaite sur le fil de l'Algérie devant le Mexique



Les volleyeuses algériennes ont concédé samedi soir une défaite sur le fil pour le compte de la deuxième journée de la 2^e étape du tour préliminaire du Grand Prix mondial de volley-ball dames 2015 (groupe 3, poule Q) qui se déroule du 3 au 5 juillet à la salle Chahid Tahar-Belakhdar de Chéraga (Alger), en s'inclinant au bout du tie-break face au Mexique (20-25, 25-22, 14-25, 25-21, 13-15). La sélection algérienne, vainqueur vendredi face à l'Australie (3-2), a raté son entame de match face à l'équipe du Mexique qui a su profiter des nombreuses erreurs commises par les Algériennes notamment au service et en défense. Les mexicaines s'adjugent le premier set (25-20). Dans le deuxième set, les Algériennes ont su se remobiliser et revenir dans le match en développant un jeu plus fluide avec moins de fautes directes, elles arrachent cette manche sur le score de (25-22).

Par la suite, la sélection algérienne est retombée dans ses travers notamment en défense donnant l'occasion aux joueuses mexicaines de s'illustrer, à l'image d'Andrea Rangel et Dulce Carranza qui ont permis à leur équipe de gagner le 3^e set avec onze points d'écart (25-14).

Motivées par leur entraîneur et le public venu les soutenir, les Algériennes menées par une Safia Boukhima des grands jours, ont réussi à remporter le 4^e set (25-21) qui leur permet de jouer un set décisif (tie-break). Dans le tie-break, les Mexicaines ont été les premières à prendre les devants en menant (8-5) avant le temps mort technique, avant de voir les Algériennes revenir au score et même passer devant (11-10). Mais c'est finalement les Mexicaines qui s'imposent au bout du suspense (15-13) et décrochent leur première victoire au tournoi d'Alger.

Au classement du groupe 3, l'Algérie compte désormais 6 points et se voit chipier la cinquième place au profit du Kenya (8 pts) qui s'est imposé lors de cette journée face son homologue australienne sur le score de trois sets à zéro (25-20, 25-16, 25-15).

L'entraîneur de la sélection algérienne, l'Italien François Salvagny, s'est montré fier de ses joueuses qui ont montré beaucoup de courage et de combativité pour revenir à chaque fois au score. «C'était un match difficile face à une bonne équipe du Mexique, nous avons réussi à revenir au score durant le tie-break mais nous avons manqué de souffle sur le finish. Je suis extrêmement fier de mes joueuses qui n'ont pas cessé de se battre sur tous les points joués», a déclaré François Salvagny.

De son côté, la capitaine de la sélection algérienne Fatma-Zohra Ouakaz a estimé que la différence s'est faite au niveau des fautes directes commises par son équipe, chose impardonnable à ce niveau de la compétition. L'entraîneur de la sélection mexicaine, Jorge Miguel Azair, a quant à lui estimé que cette rencontre a été disputée du bout en bout avec plusieurs renversements au courant du match. «Jouer face à l'équipe locale est toujours difficile, aujourd'hui mon équipe était motivée pour remporter les points de la victoire après la défaite de vendredi face au Kenya. Nous avons su profiter des erreurs de l'Algérie en concrétisant nos points gagnants», a déclaré le coach mexicain. Lors de la troisième et dernière journée, prévue dimanche, l'Algérie affrontera le Kenya à 22H00, alors que le Mexique sera opposé à l'Australie à partir de 17h00. Le Grand Prix féminin de volley-ball regroupe 28 sélections nationales scindées en trois groupes. Les Etats-Unis avaient remporté l'édition 2014 devant le Brésil et le Japon. La sélection algérienne évolue dans le groupe 3 qui est composé de huit équipes à savoir le Mexique, le Kenya, l'Australie, le Kazakhstan, Cuba, la Colombie et le Pérou.

**LIGUE 1 / PRÉPARATION
2015-2016**
**Rentrée des classes
pour le MC Alger,
16 joueurs présents**



Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) a entamé vendredi soir les entraînements en vue de la prochaine saison footballistique 2015-2016, en présence de 16 joueurs, sous la houlette de l'entraîneur portugais Artur Jorge.

Plusieurs éléments dont Karaoui et Hachoud, ont été dispensés de cette première séance qui s'est déroulée au stade dit «Hadjout» sis au complexe olympique du 5-juillet, sous le regard d'une centaine de supporters.

Les coéquipiers de Sid Ahmed Aoudaj effectueront à partir de dimanche un stage préparatoire de dix jours à Tlemcen, avant un second et dernier stage prévu après le mois sacré de Ramadhan en Pologne.

Côté recrutement, le Doyen qui a assuré jusque-là l'engagement de quatre éléments (Marzougui, Mokdad, Bouthenna, Demmou), est loin de conclure son opération. En effet, le MCA est sur les traces de l'attaquant international éthiopien d'Al-Ahly du Caire, Salaheddine Said, attendu mardi à Alger pour finaliser son engagement avec le Doyen.

Pour sa part, le gardien de but Jonathan Matijas qui s'est engagé pour deux saisons, doit ramener sa lettre de libération de l'USM Bel-Abbès pour pouvoir jouer au MCA.

En revanche, plusieurs joueurs ont quitté le club cet été à l'image de Djalit, Yacir, Ouali, et Akkas. Le MCA, qui a dû attendre la 29e et avant dernière journée du championnat pour assurer son maintien parmi l'élite, entamera la saison 2015-2016 avec le derby algérois face au CR Belouizdad, lors du week-end du 14 et 15 août prochain.

**NA HUSSEIN DEY
Mourad Laïche
s'oppose à
la libération
de Benayad**

L'attaquant Mourad Benayad, mis sur la liste des libérés du NA Hussein Dey, a été repêché après l'intervention du nouvel entraîneur Abdelkader Laïche, qui s'est opposé à la décision de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS auprès de ce dernier.

Les dirigeants du NAHD ont décidé au préalable de se séparer des services de leur jeune attaquant après l'engagement de Sofiane Choubbani (ex-USM Bel Abbès) jeudi passé. Benayad, arrivé au Nasria lors de l'été 2014 en provenance du WRB M'Sila (Div. amateur), allait s'ajouter à une longue liste de 12 joueurs que le NAHD a libérés au cours de cette intersaison. Les Sang et Or ont attendu la dernière journée du championnat de l'exercice précédent pour assurer leur maintien parmi l'élite, ce qui explique ce remue-ménage effectué par les dirigeants du club en vue de la prochaine édition du championnat dont le coup d'envoi sera donné le 14 août.



**ELIMINATOIRES CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U23 (PRÉPARATION)
Les Verts en stage depuis hier à Sidi Moussa**

La sélection algérienne olympique devrait effectuer un autre regroupement, hier, au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), en prévision de sa double confrontation face à la Sierra Leone dans le cadre du dernier tour qualificatif au Championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U23).

Et à ce propos justement, la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé hier sur son site que la double confrontation entre l'Algérie et la Sierra Leone aura lieu au stade Mustapha Tchaker de Blida en raison de l'épidémie d'Ebola qui frappe la Sierra Leone.

Ainsi donc le match aller aura lieu le 19 juillet 2015 à 20h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida, tandis que la rencontre retour est prévue le 25 juillet 2015 à 20h00, également au stade Tchaker de Blida.

Les deux matchs se joueront en Algérie, puisque la Sierra Leone ne peut pas recevoir en raison de la propagation du virus Ebola.

Et justement avant ces deux matchs, les Verts sont de nouveau regroupés à Sidi Moussa



depuis hier au cours duquel les coéquipiers d'Oussama Darfalou disputeront deux matchs amicaux contre le Sénégal les 7 et 11 de ce mois.

Le sélectionneur de l'équipe sénégalaise a retenu 22 joueurs dont cinq mondialistes juniors en prévision des matchs amicaux contre l'Algérie dans le cadre de la préparation des deux équipes pour le championnat d'Afrique des moins de 23 ans de la catégorie.

Ces cinq mondialistes sont Moussa Wagué (Aspire), Moussa Koné (Dakar Sacré Cœur), Rémi Nassalan (Ndangane Foot), Sidi Sarr et Ibrahima Wadji (Mbour PC), indique un communiqué de la



Fédération sénégalaise de football (FSF).

A côté des Mondialistes, Serigne Saliou Dia a appelé six joueurs évoluant en Europe dont Babacar Niassé (Eupen, Belgique) et Badara Badji (Zagreb, Croatie) qui ont déjà évolué dans les sélections nationales.

Les 22 sélectionnés sont en stage depuis 1er juillet avant de rallier Alger durant la semaine. De son côté, le sélectionneur national, André Pierre Shurmann, a soumis ses joueurs à un regroupement la semaine dernière au centre de Sidi Moussa où il a exempté les joueurs de l'ES Sétif et de l'USM Alger pour leur

permettre de disputer le match entre les deux équipes à Sétif pour le compte de la 1re journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Liberés du stage de la semaine dernière mercredi dernier, les joueurs de la sélection algérienne U23 ont rejoint hier le centre de Sidi Moussa pour un ultime stage avant la double confrontation amicale contre le Sénégal qui sera suivie par les deux autres confrontations contre les Sierra léonais dans le cadre du dernier tour qualificatif au Championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U23).

L'Algérie accueillera la Sierra Leone le 19 juillet prochain pour le compte du match aller et le 25 du même mois au même stade de Blida. A noter enfin que le championnat d'Afrique des U23 aura lieu en décembre prochain au Sénégal.

Les trois premiers de l'épreuve se qualifieront directement aux Jeux olympiques de 2016 au Brésil. Le quatrième jouera un match barrage contre une sélection d'Asie.

S.B.

Algérie- Sierra Leone à Blida en aller et retour

La double confrontation entre l'Algérie et la Sierra Leone comptant pour le troisième et dernier tour qualificatif au championnat d'Afrique des moins de 23 ans de football aura lieu au stade Mustapha Tchaker de Blida en raison de l'épidémie d'Ebola qui frappe la Sierra Leone, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

Le match aller aura lieu le 19 juillet 2015 à 20h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida, tandis que la rencontre retour est prévue le 25 juillet 2015 à 20h00, également au stade Tchaker de Blida, précise la même source. Les deux matchs se joueront en Algérie, puisque la Sierra Leone ne peut pas recevoir en raison de la propagation du virus Ebola. Le championnat d'Afrique des U23 aura lieu en décembre prochain au Sénégal. Les trois premiers de l'épreuve se qualifieront directement aux Jeux Olympiques de 2016 au Brésil. Le quatrième jouera un match barrage contre une sélection d'Asie. La dernière participation algérienne à un tournoi de football des Jeux Olympiques remonte à 1980 à Moscou.

INFRASTRUCTURES

Le stade 5-Juillet de nouveau opérationnel

Le stade 5-Juillet 1962 (Alger) est de nouveau prêt à accueillir des compétitions nationales et internationales, 15 mois après sa fermeture pour d'importants travaux de rénovation, ayant ciblé aussi bien les tribunes que la pelouse.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a, en effet, procédé samedi à la mise en service de cette infrastructure sportive, après sa rénovation, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Les travaux au stade 5-Juillet, achevés le 25 avril dernier, ont été décidés par les pouvoirs publics après le décès de deux jeunes supporters dans l'effondrement partielle d'une tribune, en marge du derby USM Alger - MC Alger, le 21 septembre 2013. Un incident tragique ayant entraîné, tout d'abord, la fermeture du stade pour enquête, puis le lancement des travaux de réhabilitation. Le projet a été confié au bureau d'étude «Egis France», représenté à Alger par Jean-Marie Charlelet, ainsi qu'à la multinationale China state construction engineering corporation (CSCEC). Outre l'aspect attrayant et la conformité avec les normes en vigueur, les pouvoirs publics ont surtout in-



sisté sur la sécurité, particulièrement au niveau des tribunes, pour éviter tout autre incident tragique. Pour s'assurer du bon avancement des travaux et du respect des «normes de sécurité irréprochables» exigées, l'ancien ministre des Sports, Mohamed Tahmi, et son homologue de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelladjid Teboune, ont effectué plusieurs visites d'inspection sur le site.

C'est ainsi que 2300 dalles en béton ont été retirées des tribunes supérieures du stade 5-Juillet, pour être remplacées par de nouvelles plates-formes qui répondent mieux aux normes de sécurité. Progressivement, d'autres entreprises (locales et étrangères) ont intégré le projet, notamment, pour assurer les travaux

d'étanchéité au niveau des gradins supérieurs, la pose de nouveaux sièges, ainsi que l'installation d'écrans géants. Le terrain et la main courante ont également droit à un relooking complet, avec la pose d'une nouvelle pelouse, ultra-moderne et similaire à celles des stades qui abriteront les matchs de l'Euro-2016 de football en France, tout comme la piste d'athlétisme, qui a bénéficié d'un lifting.

De sources officielles, le coût de la 1re étape des travaux qui s'est articulée autour de la pose de nouvelles dalles en béton et la consolidation de certains piliers porteurs, s'est élevé à 1,5 milliard DA. La 2e étape du projet a coûté quant à elle 6,678 milliards DA pour les travaux d'urgence de modernisation, consistant notamment dans les travaux de drainage, la pose de la nouvelle pelouse, l'installation de nouveaux sièges et d'un système de vidéosurveillance, matériel et main d'œuvre compris. A son inauguration, le 17 juin 1972, le stade 5-Juillet pouvait accueillir 70.000 personnes, mais cette capacité pourrait augmenter prochainement, avec la construction de deux nouvelles tribunes.



Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun Alger, ci-après «l'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola, la date de la franchise de d'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

• Les candidats doivent résider en Algérie ;

• Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

• Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

plique l'acceptation de son règlement.

Article 5 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, âge, fonction.

Article 6 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 7 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07- 1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11- 1 Cuisinière (Condor) + Smartphone

(Condor) + Pack (Venus)

12- 1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

166- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)



POUR RENFORCER
SES CAPACITÉS
DE TRANSPORT
MARITIME

Algérie Ferries affrète le navire grec Elyros

• Il assurera des
liaisons entre Alger,
Marseille et Alicante

Rachid Rachedi

L'Entreprise nationale de transports maritimes (Algérie Ferries), a réceptionné hier au port d'Alger, le navire Elyros affrété à l'occasion de la saison estivale 2015 auprès du premier armateur grec Anek Lines. Entièrement rénové en 2008, le navire long de 192 mètres et large de 27 mètres, a transporté pour son premier voyage depuis Marseille (France), quelque 440 passagers. «Le ferry qui dispose d'une capacité de 1406 passagers et d'un parking pouvant accueillir jusqu'à 610 véhicules, offre toutes les commodités et répond parfaitement aux normes de sécurité en matière navigation maritime», a indiqué en marge de la cérémonie de réception le P-DG de l'Entreprise nationale de transports maritimes M. Hacene Grairia.

Très bien équipé (restaurant, boutique, espace de détente, etc.), le Ferry assurera jusqu'au 21 septembre 2015, des liaisons entre Alger-Marseille, Oran-Marseille, Oran-Alcante, et pour la première fois Alger-Alcante.

Approchés à leur arrivée, les premiers voyageurs ont exprimé leur satisfaction des conditions d'accueil et de la qualité du service offert par le personnel de bord. «On a fait une bonne traversée et le personnel était très efficace et très courtois», a confié l'un des passagers.

Rappelons que pour sa première mise en exploitation, le navire a été immobilisé le 26 juin dernier au port de Marseille pour une soi-disant histoire de certificat de sécurité qui était non conforme aux règles de navigation, ce qui a provoqué le mécontentement des quelque 2000 passagers algériens. À ce sujet, M. Grairia, a tenu à préciser que l'armateur grec auprès duquel l'Entreprise nationale de transports maritimes a affrété le navire dispose d'un certificat de sécurité et de stabilité qui lui permet de naviguer et de faire face à des vagues de 3,5 mètres. Après vérification des documents, le navire a enfin été autorisé à quitter les eaux territoriales françaises pour rejoindre Alger. Concernant les passagers qui étaient bloqués à Marseille, la majorité d'entre eux ont été rapatrié au bord du ferry Tariq Ibn Ziad.

Il est temps d'ouvrir les archives de la révolution

Le président de l'Association nationale des moudjahidines du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Daho Ould Kablia a affirmé samedi soir à Tipasa qu'il «est temps d'ouvrir les archives de la révolution nationale», indiquant que le MALG a été respectueux de l'éthique dans l'accomplissement de ses missions, au service de la révolution.

«C'est la première fois que j'évoque ce sujet car il est temps d'ouvrir les archives et de dévoiler les faits historiques sur nombreux de questions qui suscitent toujours une grande polémique et «lever les ambiguïtés», a soutenu M. Ould Kablia qui animait le forum sur la mémoire nationale organisée par la sûreté nationale autour de «l'importance des archives de la révolution dans l'écriture de l'histoire», à l'occasion de la célébration du 53e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

Après avoir mis en avant le rôle des historiens dans l'écriture objective de l'histoire, il a remarqué qu'une centaine d'ouvrages historiques «inutiles» qu'il avait lus sont «vides de contenu», car se basant sur des sources «faibles».

M. Ould Kablia a fait savoir qu'il dévoilera prochainement plusieurs faits historiques relatifs à la révolution nationale étayés de documents fiables, soulignant le rôle de son association dans la réhabilitation de plusieurs Algériens ayant contribué à la réussite de la révolution, alors qu'ils occupaient de hauts postes dans des institutions françaises de l'époque.

Il a en outre appelé à rendre justice au MALG qui «a été respectueux de l'éthique



dans l'accomplissement de ses missions», réfutant par ailleurs les allégations faisant état d'assassinats commandités par cette institution.

Il a également souligné le rôle des anciens cadres du MALG dans l'écriture de l'histoire, à travers la publication de 27 ouvrages «des plus objectifs et des plus propres du point de vue sources».

M. Ould Kablia a appelé les historiens à rechercher les difficultés auxquelles la révolution était confrontée et leurs répercussions sur l'avenir de l'Algérie».

Le MALG, dirigé par Abdelhafid Boussoffia, a soumis, dès l'indépendance du pays, près de 50 tonnes d'archives sur la révolution aux états majeurs dont des rapports sur le gouvernement provisoire, des enregistrements des négociations d'Evian, des rapports sur des cadres du MALG à l'extérieur du pays, ou d'autres documents pouvant être exploités dans le cadre de la loi.

Il a préconisé de prendre aussi connaissance «des enregistrements sur les négociations d'Evian qui sont la preuve sur l'intransigeance des dirigeants de la révolution algérienne sur l'indépendance, la souveraineté et l'unité du pays, tout au long de ces négociations».

Il a en outre cité plusieurs missions du MALG notamment «l'infiltration» dans le cabinet de la présidence française et plusieurs institutions souveraines françaises, via des «amis» français ou algériens que le MALG avait recrutés.

Grâce à l'expérience des cadres du MALG, estimés alors à 250 éléments, 16.650 tonnes d'armement ont été introduites par des révolutionnaires à travers les frontières tunisiennes et 8.000 autres tonnes à travers les frontières marocaines, en dépit des obstacles et des pressions.

Par ailleurs, le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a souligné que cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres de la police, s'inscrit dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale, insistant sur l'importance extrême des archives et de la documentation pour poursuivre le processus d'édification et de reconstruction.

La rencontre a été l'occasion pour la DGSN de rendre hommage à Daho Ould Kablia ainsi qu'à plusieurs cadres du MALG, au Cheikh Mohamed Salah Seddik et à des cadres retraités de la police, en reconnaissance des loyaux services rendus à la patrie.

SELON L'ONG «WESTERN SAHARA CAMPAIGN» (WSC) Le gouvernement britannique sera traduit en justice pour importations illégales du Sahara occidental (ONG)

L'ONG «Western Sahara Campaign» (WSC) a décidé de traduire le gouvernement britannique en justice pour mettre en cause le commerce illégal de produits en provenance du Sahara occidental, a indiqué l'ONG dans son magazine mensuel *Sahara Analysis*.

WSC a prévu une date pour l'audience le 14 et 15 juillet dans laquelle «la Cour examinera les revenus et le traitement des Douanes de Sa Majesté réservé aux produits originaires du Sahara occidental importés par le Royaume-Uni comme marocains en vertu de l'accord d'association entre l'UE et le Maroc ainsi que le ministère de l'Alimentation et les Affaires rurales qui accorde des licences pour pêcher dans les territoires du Sahara Occidental dans le cadre de l'accord de partenariat

riat de pêche entre l'Union européenne et le Maroc, a indiqué samedi l'ONG dans son magazine mensuel *Sahara Analysis*.

«En tant qu'association petite et bénovole, la décision de WSC de traduire le gouvernement britannique en justice n'a pas été une décision prise à la légère.

Mais près de 40 ans se sont écoulés depuis que le Maroc occupe le Sahara occidental», poursuit *Sahara Analysis*.

Le magazine a en outre indiqué que la cause des Sahraouis «n'a jamais été bien connue au Royaume-Uni, mais depuis les années 1970 WSC a effectué des précieuses recherches, partagé de l'information, médiatisé leur cause et coordonné l'action politique dans les couloirs du pouvoir». «Cela n'a pas été suffisant et plus l'occupation du Sahara occidental conti-

nue plus elle devient enracinée», a relevé la même source.

«La communauté internationale et l'ONU ont systématiquement manqué à leur obligation légale de veiller à ce que les Sahraouis puissent exprimer leur droit inaliénable à l'autodétermination. Nous avons décidé de faire quelque chose d'extraordinaire pour aider les Sahraouis à récupérer leur pays», conclut WSC. Le Front Polisario avait auparavant souligné que le Maroc est considéré comme «occupant» au sens des Conventions de Genève, rappelant que la Cour internationale de justice insiste sur le fait que le Maroc «ne pouvait revendiquer aucune souveraineté» sur le Sahara Occidental.

que vous avez effectuée en Algérie. Cette visite ouvrira, j'en suis convaincu, de nouveaux horizons à notre coopération bilatérale», a souligné le chef de l'Etat.

«Je tiens, également, à vous faire part de mon entière disponibilité à poursuivre notre concertation politique en faveur du développement économique et social de notre continent», a-t-il ajouté.

APS

Le Président Bouteflika félicite son homologue rwandais à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdellaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République du Rwanda, Paul Kagame, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«La célébration, par la République du Rwanda, de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses fé-

licitations auxquelles je joins mes meilleures voeux de bien-être et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple rwandais frère», a écrit le président de la République dans son message.

«Je voudrais saisir cette agréable opportunité pour me féliciter de la qualité des liens traditionnels d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent entre nos deux pays, renforcées à la faveur de la visite d'Etat